



Baromètre des places d'apprentissage Avril 2010

Rapport détaillé des résultats

Enquête auprès des jeunes et des entreprises
sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT

LINK, étude N^{os} 5.3970/5.3971 – juin 2010



Qualitätsgarantie Garantie de qualité Garanzia di qualità



Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2010

Editeur :
Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27
3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction :
Institut LINK de recherche marketing et sociale
Spannortstrasse 7/9
6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire (1/2)

§	Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage au 15 avril 2010	P. 5
§	Situation du marché de l'apprentissage le 15 avril 2010	P. 6
§	Vue d'ensemble des entreprises	P. 9
§	Vue d'ensemble des jeunes	P. 10
§	Offre et demande de places d'apprentissage selon les branches	P. 11
§	Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2010	P. 14
§	Offre de places d'apprentissage : les entreprises	P. 18
§	Offre de places d'apprentissage au 15 avril 2010	P. 19
§	Etat de l'attribution des places d'apprentissage	P. 23
§	Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage	P. 30
§	Places d'apprentissage vacantes l'an dernier (2009)	P. 35
§	Demandes présentées aux entreprises	P. 40
§	Formation professionnelle initiale avec attestation fédérale	P. 45
§	Evolution de l'offre de places d'apprentissage par rapport à l'an dernier	P. 46

Sommaire (2/2)

§	Demande de places d'apprentissage : les jeunes	P. 50
§	Jeunes placés face au choix d'une formation	P. 51
§	Intérêts des jeunes placés face au choix d'une formation	P. 56
§	Situation des accords chez les jeunes placés face au choix d'une formation	P. 63
§	Jeunes placés face au choix d'une formation intéressés par l'apprentissage	P. 69
§	Demande de places d'apprentissage au 15 avril 2010	P. 74
§	Déroulement des postulations aux places d'apprentissage	P. 79
§	Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage	P. 85
§	Annexe	P. 92
§	Remarques	P. 93
§	Définitions des groupes cibles	P. 94
§	Description de l'étude	P. 95



Vue d'ensemble de la situation du marché de l'apprentissage au 15 avril 2010

Situation du marché de l'apprentissage le 15 avril 2010

Vue d'ensemble

La situation sur le marché de l'apprentissage en avril 2010 est comparable à celle d'avril 2009.

135 500 jeunes se trouvent placés face au choix d'une formation. Parmi eux, 57 % s'intéressent à une place d'apprentissage.

Le rapport entre l'offre de places d'apprentissage et la demande correspondante de la part des jeunes est demeuré constant.

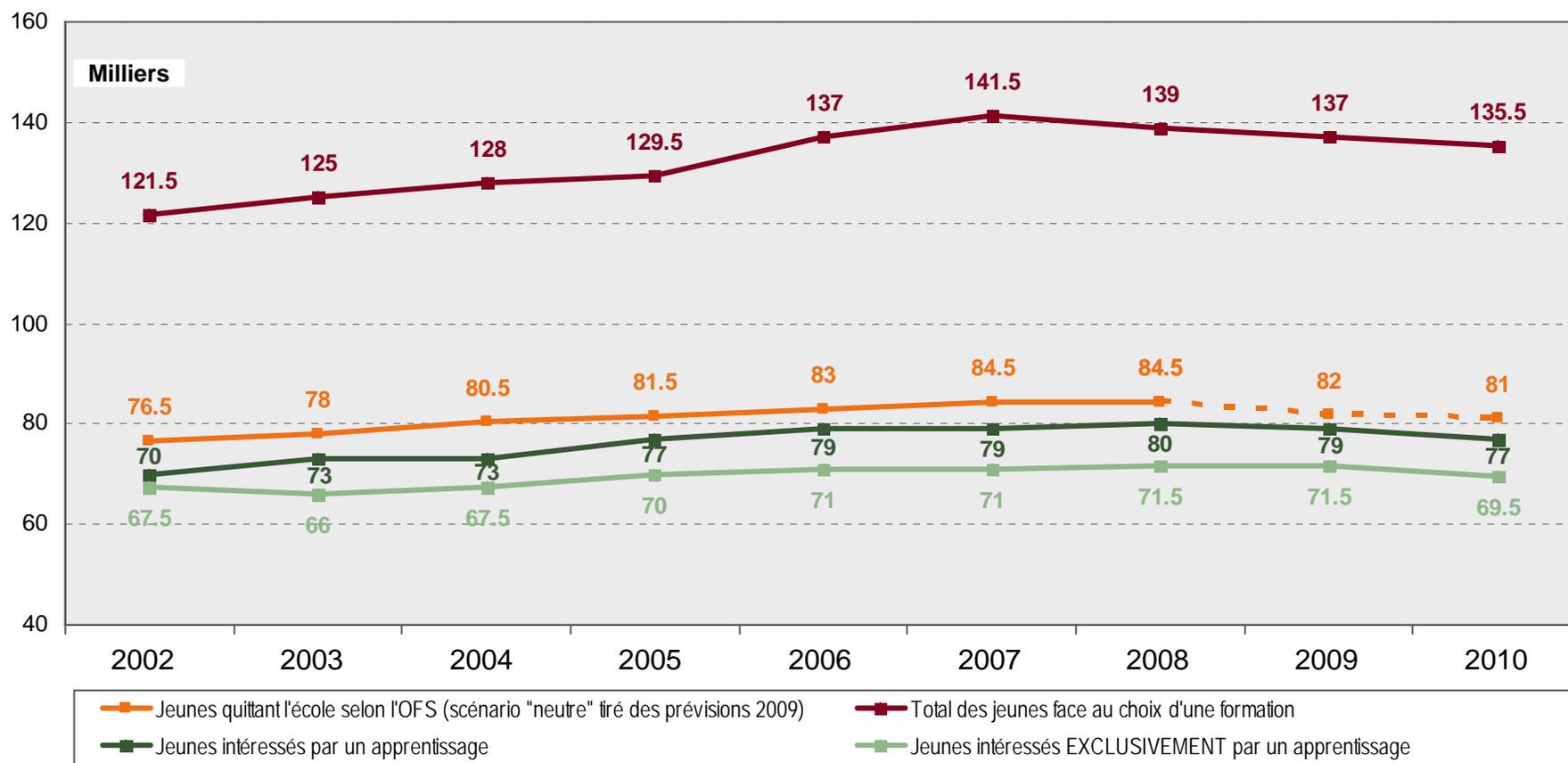
Au niveau des chiffres, ces deux valeurs ont légèrement diminué :

- § Après extrapolation, le nombre des jeunes intéressés par une place d'apprentissage se situe à 77 000 personnes (2009 : 79 000).
- § L'offre annoncée par les entreprises atteint 76 000 places d'apprentissage, après extrapolation (2009 : 78 500).

La situation économique tendue que nous connaissons n'a pas influencé de manière importante le marché de l'apprentissage.

Jeunes face au choix d'une formation et intéressés par l'apprentissage

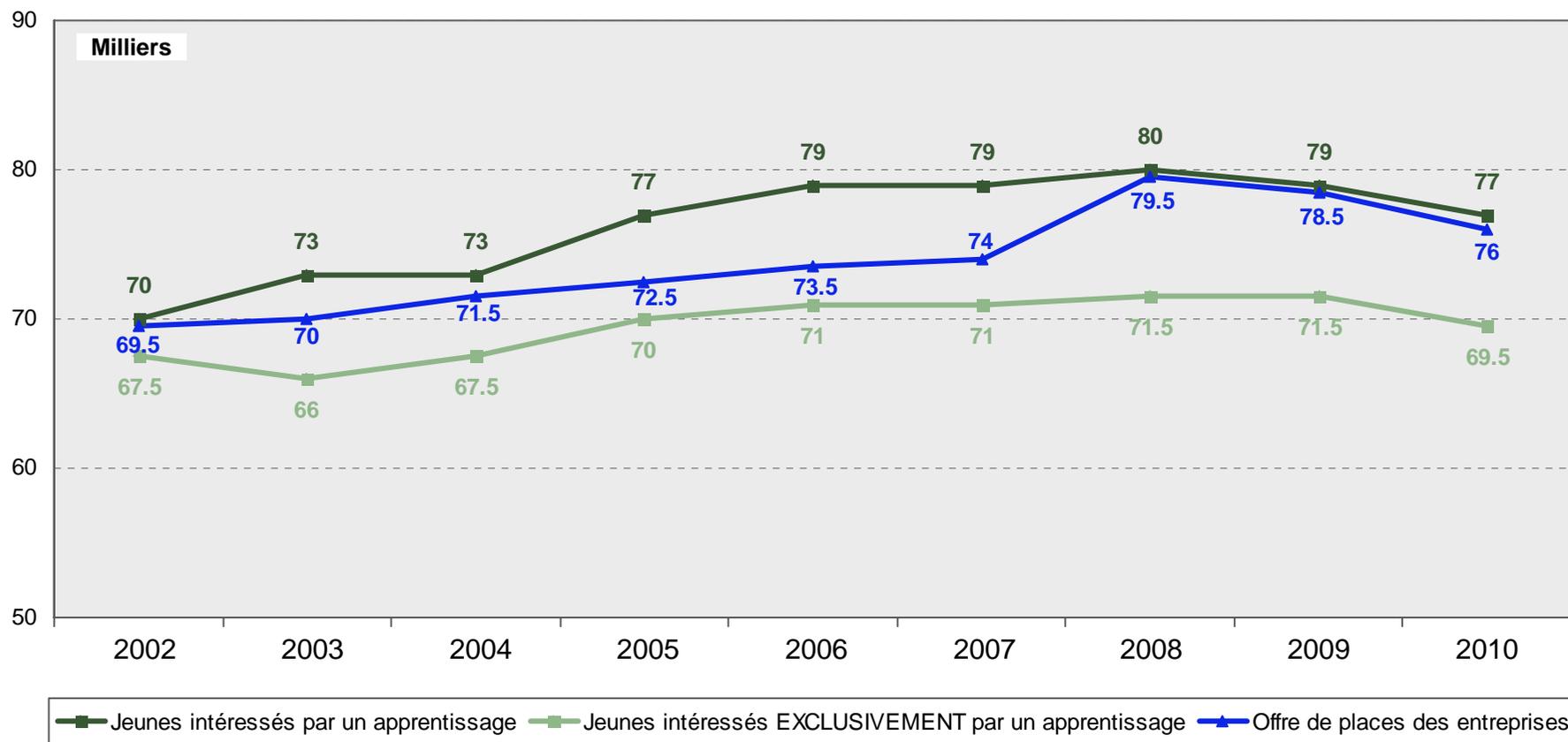
- § En avril 2010, 135 500 jeunes se trouvent face au choix d'une formation (2009 : 137 000). La diminution du nombre de ces jeunes s'explique par le recul de l'effectif des jeunes arrivés au terme de leur scolarité*.
- § 77 000 de ces jeunes (2009 : 79 000) s'intéressent par une place d'apprentissage.
- § 69 500 (2009 : 71 500) de ces jeunes sont intéressés EXCLUSIVEMENT par une place d'apprentissage.



* Voir les remarques en annexe

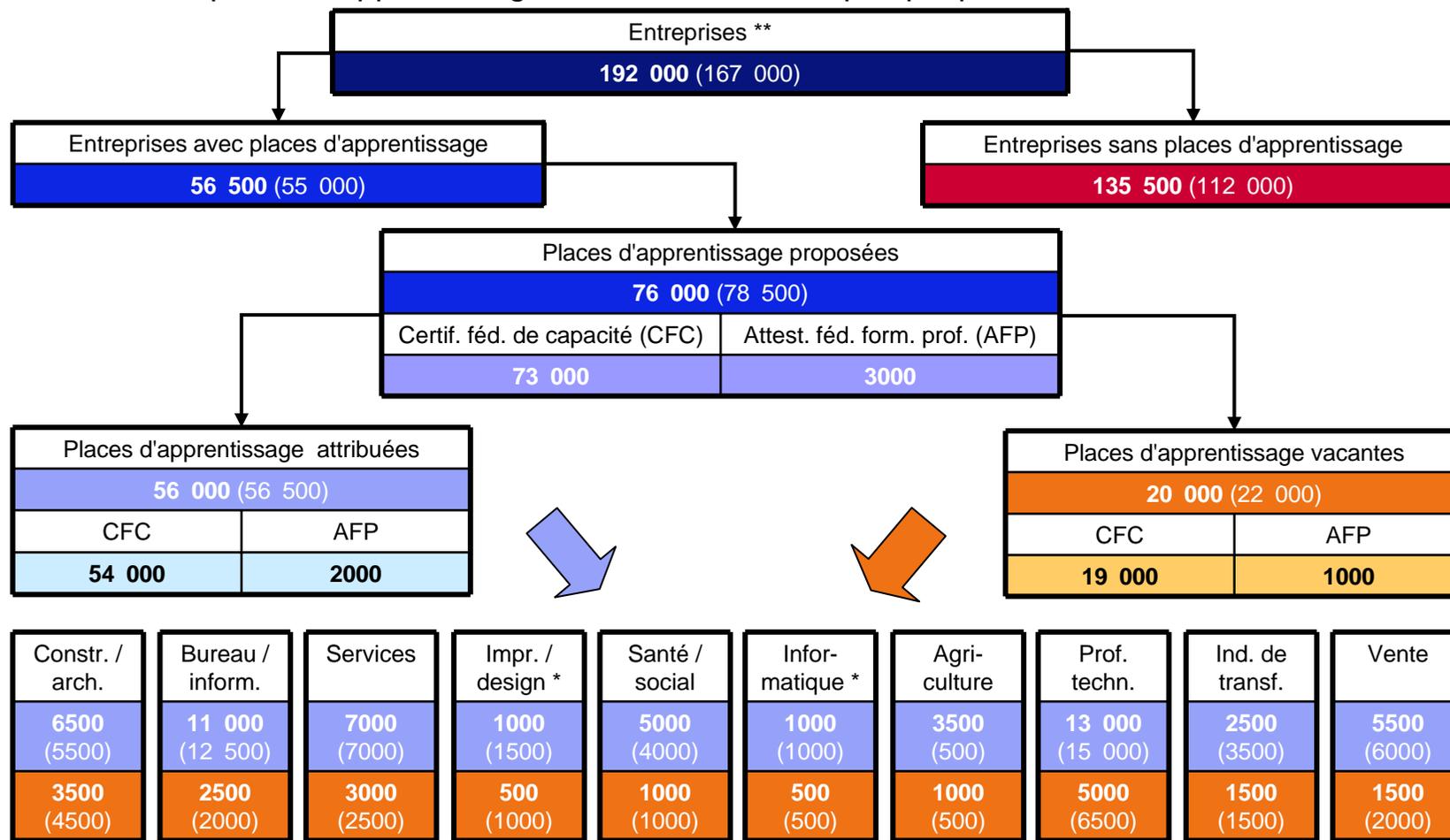
Marché des places d'apprentissage le 15 avril 2010

- § Avec 77 000, le nombre des jeunes intéressés à une place d'apprentissage est supérieur de 1000 à celui des places d'apprentissage offertes.
- § Face aux 69 500 jeunes qui s'intéressent EXCLUSIVEMENT à une place d'apprentissage, l'offre de places d'apprentissage atteint 76 000 et dépasse donc de 6500 places la demande des jeunes.



Vue d'ensemble des entreprises

- § Par rapport à 2009, le nombre de places d'apprentissage offertes a diminué (chiffres entre parenthèses).
- § Le nombre des places d'apprentissage déjà attribuées au 14 avril est demeuré pratiquement identique.
- § Le nombre des places d'apprentissage encore vacantes a quelque peu diminué.

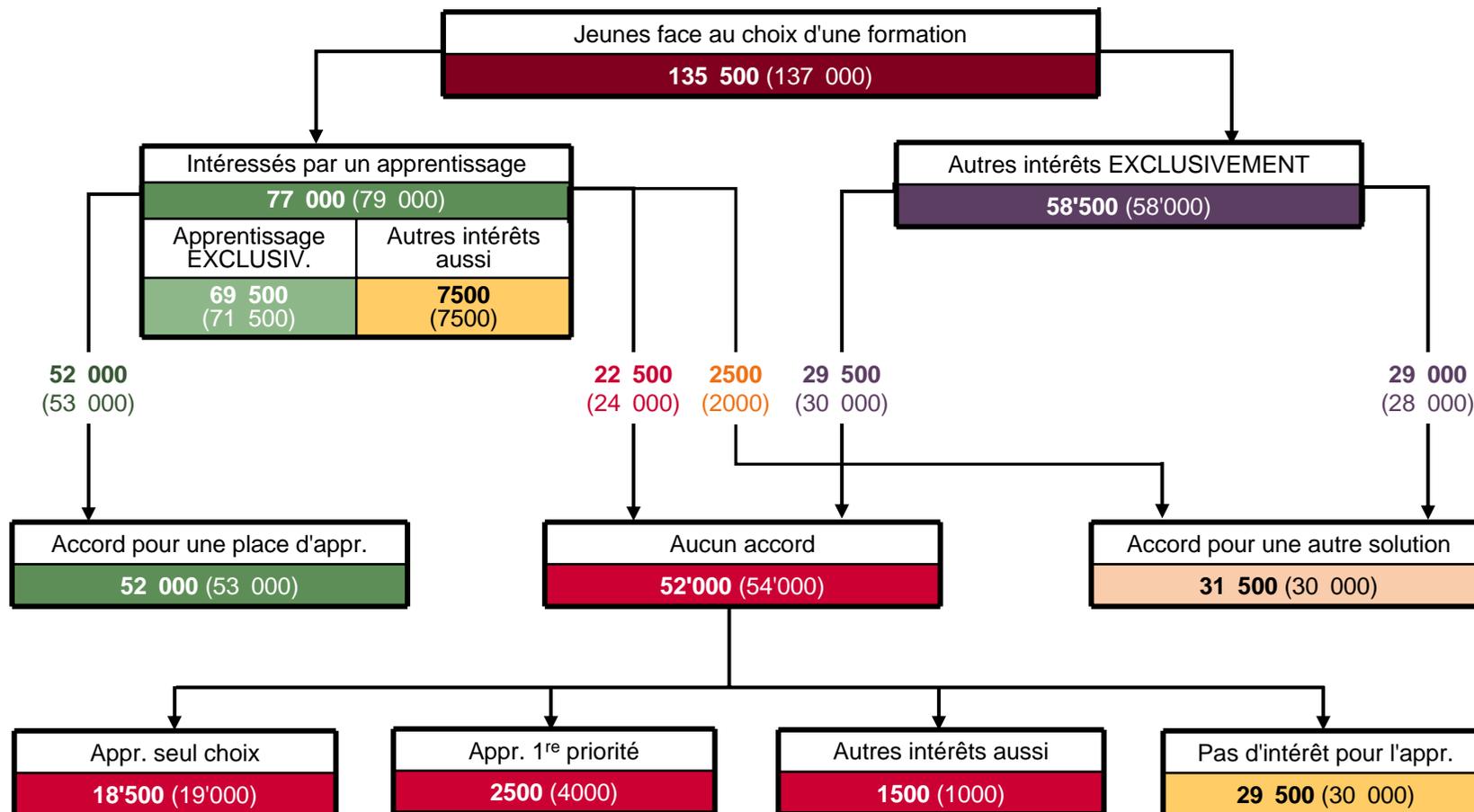


* Les données sur les branches « Impression / design » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

** Le secteur « Economie agricole et forestière » a été intégré à l'échantillon à titre nouveau en 2010.

Vue d'ensemble des jeunes

- § Le nombre des jeunes placés face au choix d'une formation comme celui des jeunes intéressés par l'apprentissage ont diminué légèrement par rapport à l'an dernier (chiffres entre parenthèses).
- § Le nombre des jeunes intéressés exclusivement par d'autres solutions est demeuré pratiquement identique.



Offre et demande de places d'apprentissage selon les branches*

Vue d'ensemble

Dans les branches « Services », « Vente » et « Impression, design et métiers d'art », la demande dépasse sensiblement l'offre de places d'apprentissage.

Dans les branches « Industries de transformation », « Informatique » et « Santé et activités sociales », l'excédent de la demande est un peu inférieur.

A titre nouveau, on peut observer un excédent de la demande dans la branche « Agriculture ». Il est dû au fait que, pour la première fois cette année, le secteur agricole a été intégré à l'échantillon des entreprises.

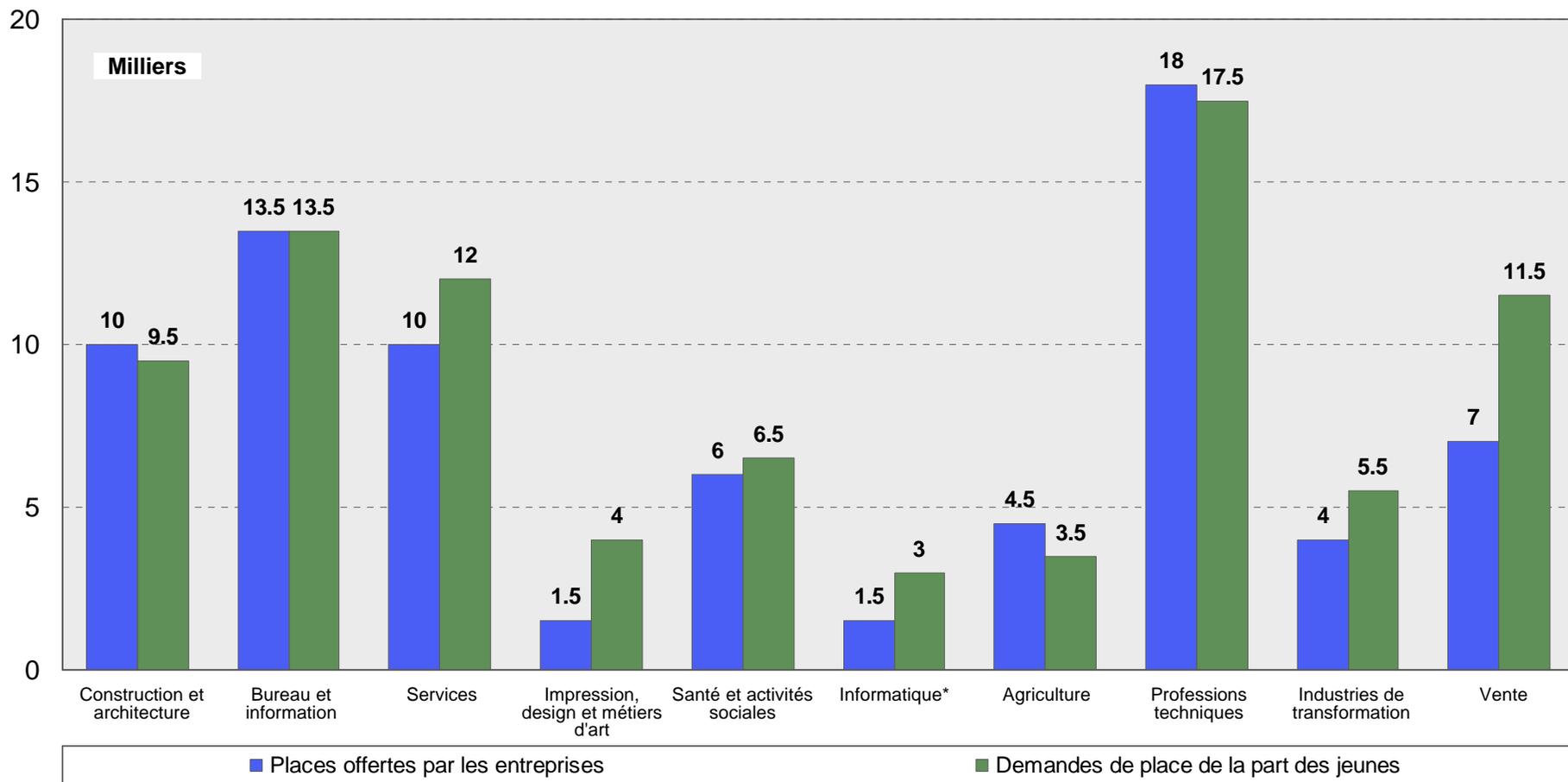
Comparativement à 2009, il apparaît que l'excédent de l'offre de places d'apprentissage dans les « Professions techniques » a sensiblement diminué. Il s'est réduit de 6000 places en 2009 à 500 places pour l'année 2010.

En ce qui concerne les places d'apprentissage dans les formations en deux ans débouchant sur une attestation fédérale, la demande n'est que de peu inférieure à l'offre. Ces places sont surtout demandées dans les branches des « Services » et de la « Vente ».

* Voir les remarques en annexe

Offre et demande de places d'apprentissage selon les branches

- § Dans les branches « Vente », « Impression, design et métiers d'art » et « Services », la demande dépasse sensiblement l'offre de places d'apprentissage.
- § Dans les branches « Industries de transformation », « Informatique » et « Santé et activités sociales », l'excédent de la demande est un peu inférieur.

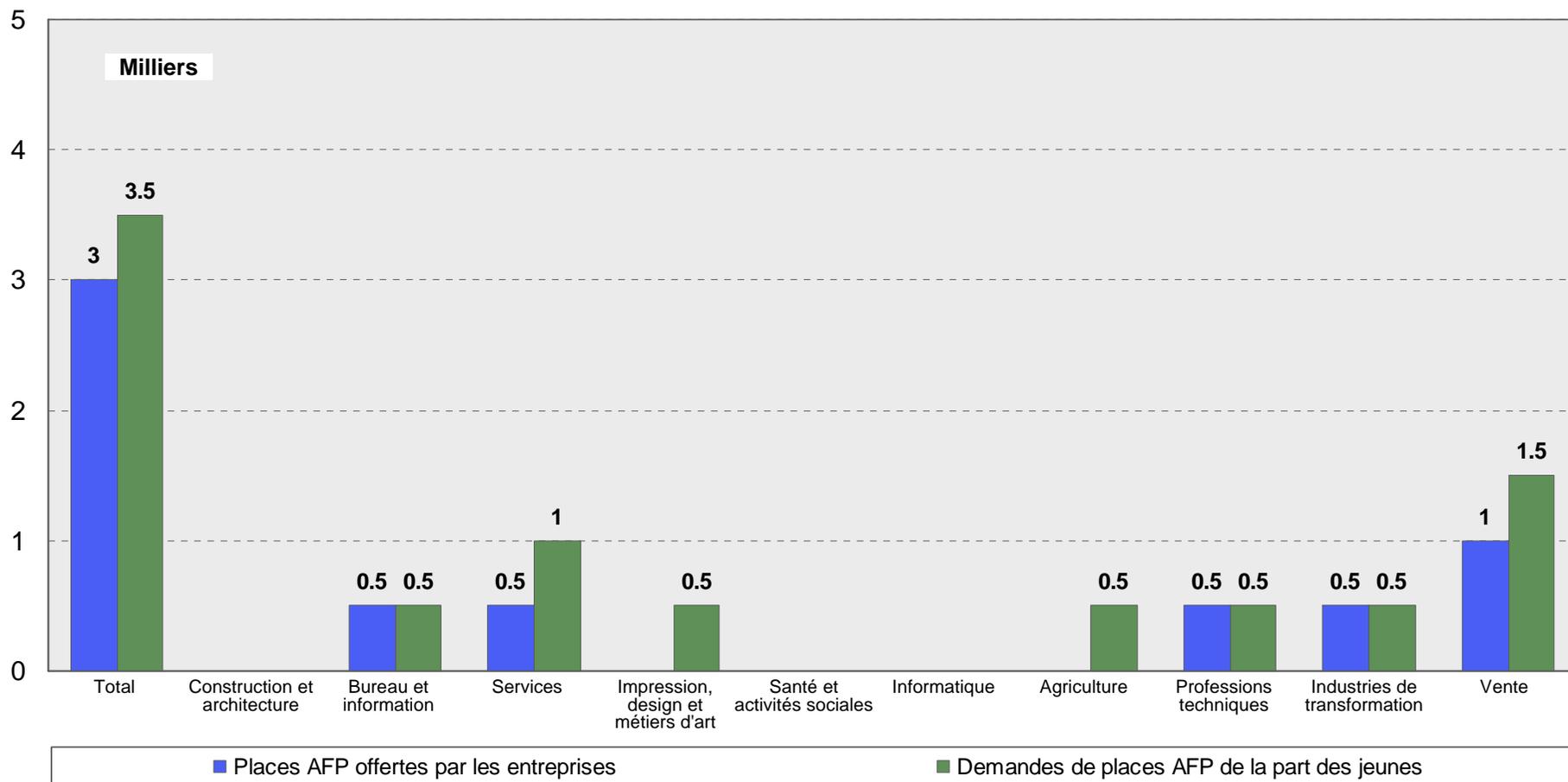


De nombreux jeunes témoignent de l'intérêt à plusieurs formations professionnelles initiales et apparaissent donc dans plusieurs branches.

* Les données sur les branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Offres et demande de places AFP seulement

- § En avril 2010, 3000 places d'apprentissage AFP font face à 3500 demandes.
- § Il existe une demande plus importante dans les branches «Services» et «Vente».



- Place d'apprentissage AFP : formation professionnelle initiale en deux ans débouchant sur une attestation fédérale de formation professionnelle.
- Les données sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Etat de l'attribution des places d'apprentissage le 15 avril 2010

Vue d'ensemble

Parmi les jeunes, 52 000 (2009 : 53 000) disposent d'un accord oral ou écrit pour une place d'apprentissage.

Pour leur part, les entreprises déclarent avoir attribué définitivement 56 000 (2009 : 56 500) places d'apprentissage.

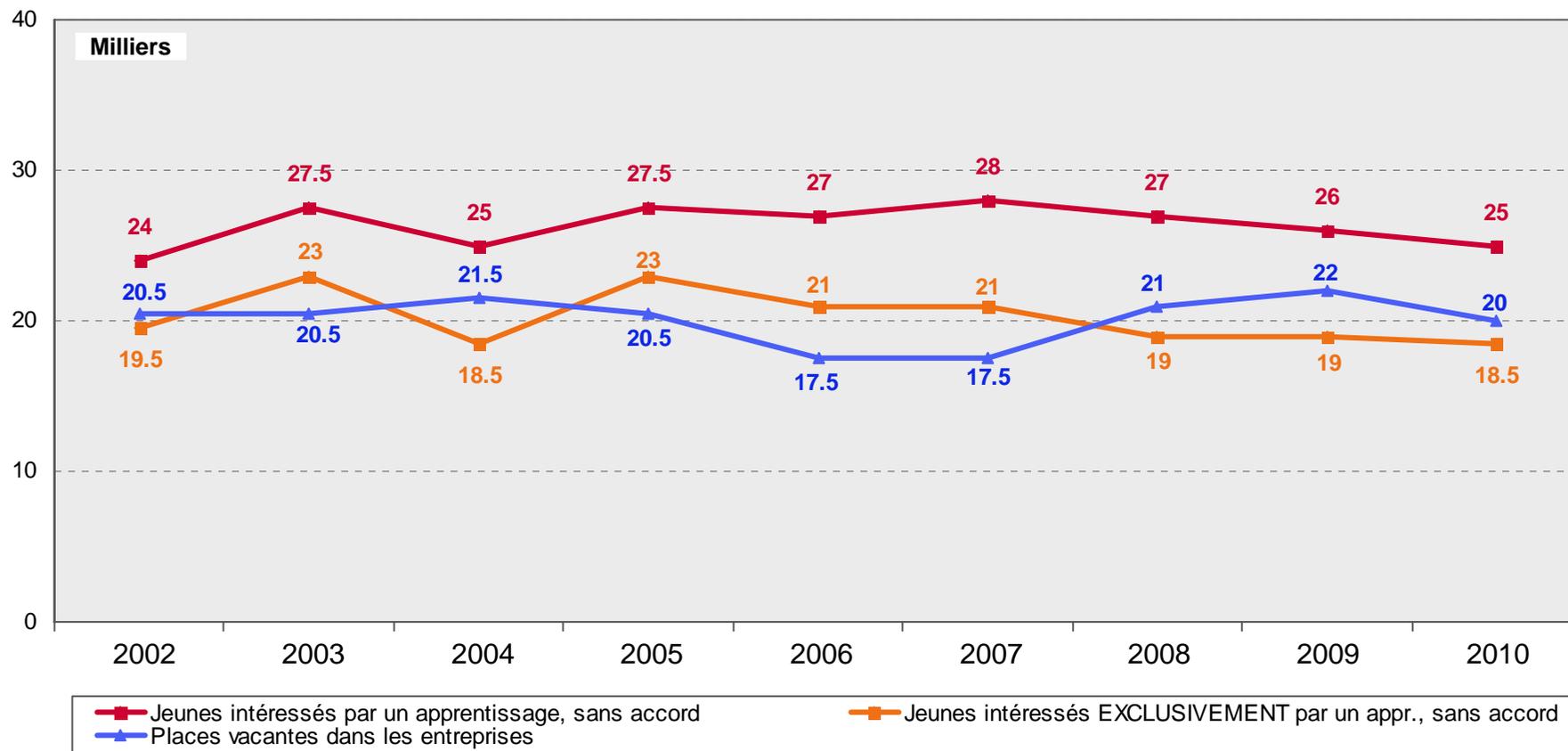
Le nombre des jeunes qui s'intéressent cette année exclusivement à un apprentissage et qui ne disposent encore d'aucun accord se situe à 18 500 (19 000). Ainsi donc, en 2010 et pour la troisième fois consécutive, l'offre de places d'apprentissage vacantes dépasse le nombre des jeunes intéressés exclusivement par un apprentissage sans disposer encore d'aucun accord. Toutefois, la différence est divisée par deux par rapport à 2009 et atteint 1500 (3000).

La différence de 4000 (3500) places entre celles attribuées par les entreprises et celles promises selon les jeunes est due en 2010, comme les années précédentes, à une information plus avancée chez les entreprises.

L'expérience de l'offre et de la demande de ces dernières années montre qu'entre les enquêtes d'avril et d'août, l'offre de places augmente encore en règle générale (2009 : + 8500 places). En 2010 à nouveau, l'offre de places d'août devrait être un peu supérieure à la valeur prévue en avril. On peut aussi s'attendre à ce que les jeunes réagissent souplement aux réalités du marché des places d'apprentissage et fassent preuve d'intérêts différents.

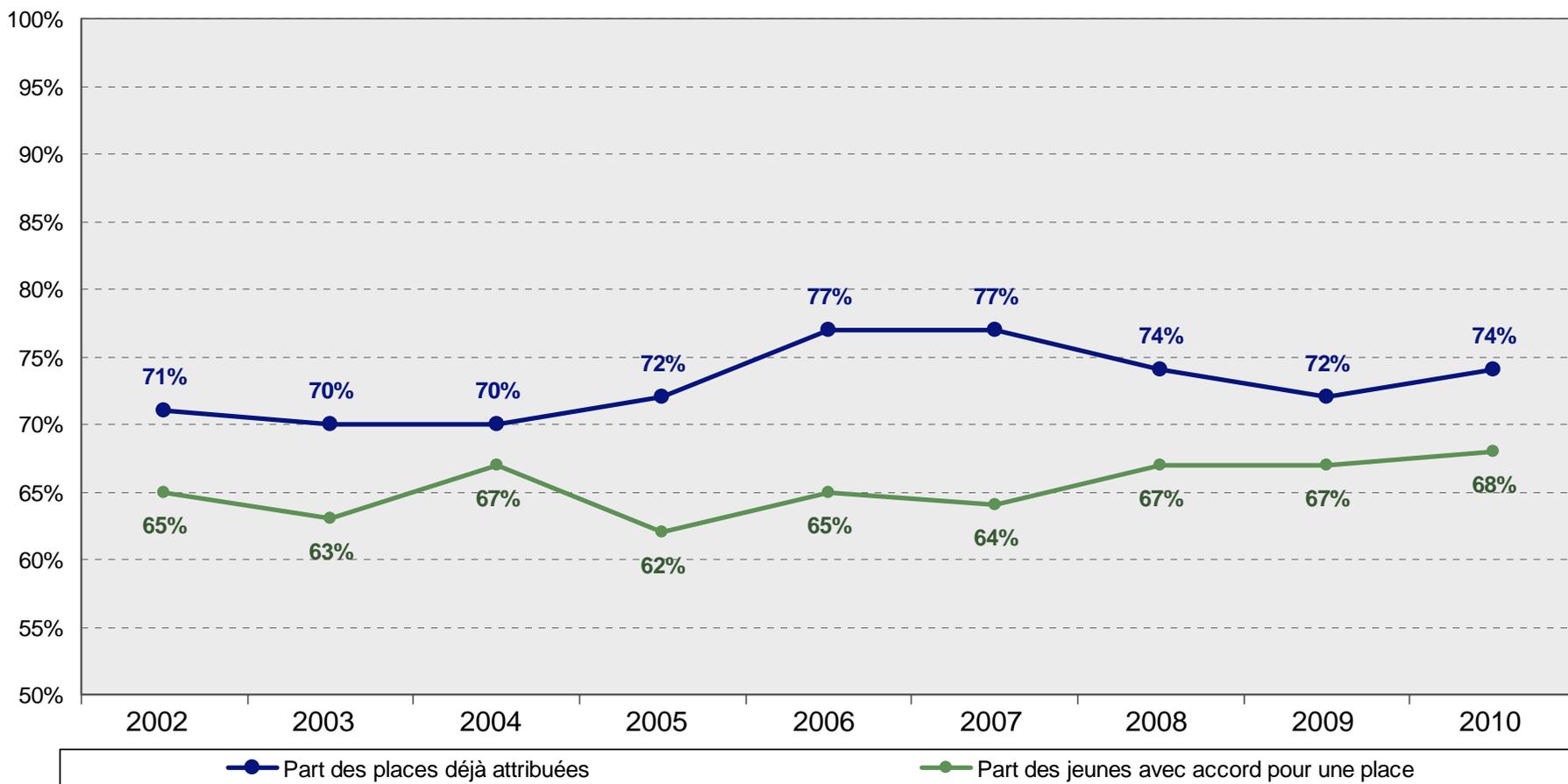
L'attribution des places le 15 avril 2010 (selon les jeunes)

- § Au jour de référence, 25 000 jeunes intéressés par l'apprentissage n'avaient pas encore obtenu d'accord. Face à cette demande, 20 000 places d'apprentissage n'ont pas encore été attribuées.
- § 18 500 jeunes qui s'intéressent exclusivement à un apprentissage n'ont pas encore obtenu d'accord pour une telle place.



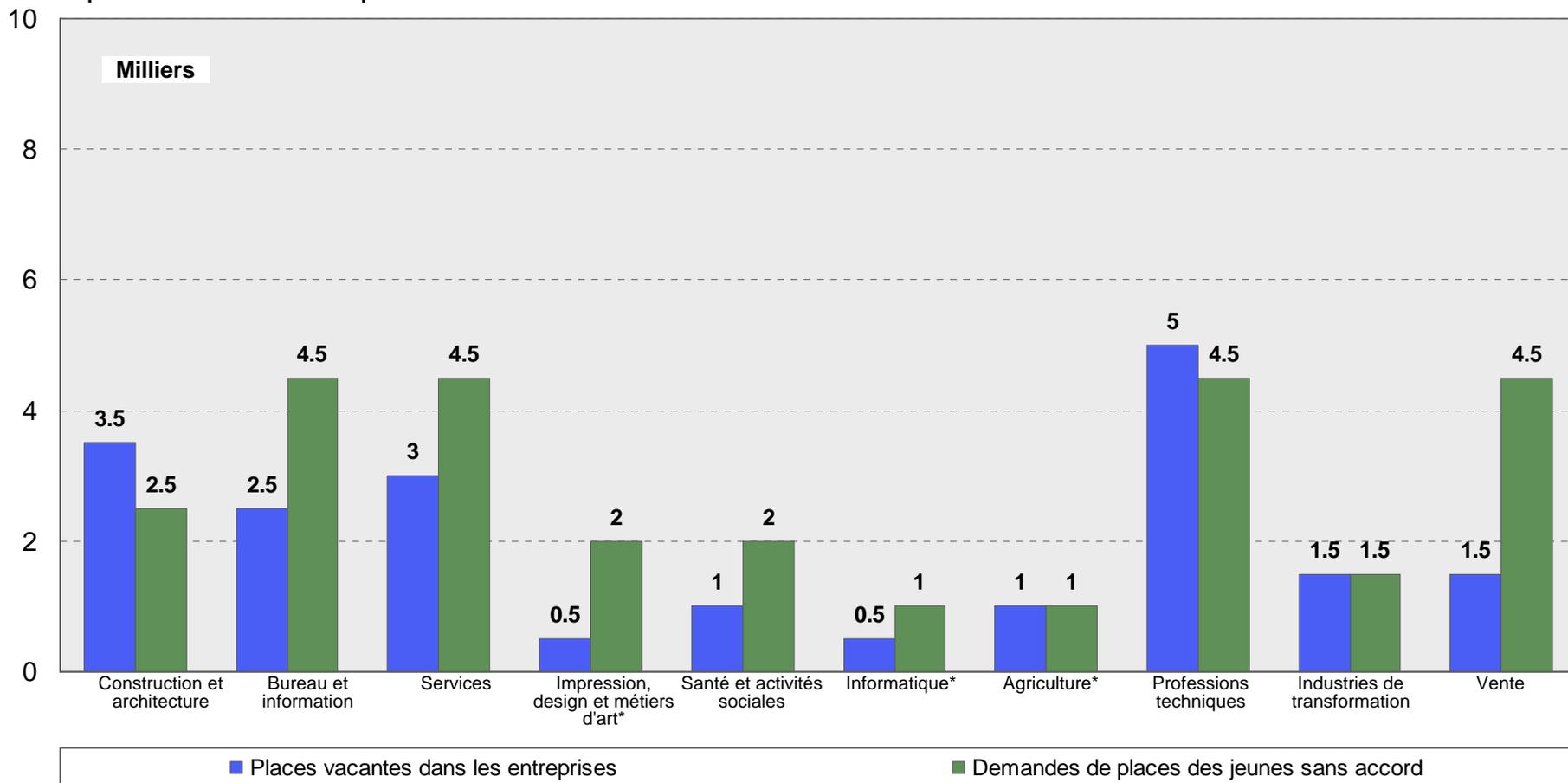
L'attribution des places le 15 avril 2010 (selon les entreprises)

- § Dans les entreprises, 74 % des places d'apprentissage proposées ont déjà été attribuées ou promises ferme à quelqu'un au jour de référence.
- § Du côté de la demande, 68 % des jeunes intéressés par une telle place indiquent qu'ils disposent déjà d'un accord écrit ou oral.
- § Les quotas des attributions comme ceux des accords sont ainsi un peu plus élevés cette année qu'en 2009.



Places d'apprentissage vacantes et demande selon les branches

- § Dans la plupart des branches, le nombre des intéressés sans accord pour une place d'apprentissage est supérieur à celui des places vacantes.
- § Seules les branches « Construction et architecture » et « Professions techniques » disposent d'un nombre de places vacantes supérieur à la demande.



De nombreux jeunes témoignent de l'intérêt à plusieurs formations professionnelles initiales et apparaissent donc dans plusieurs branches.

* Les données des jeunes sur les branches « Impression, design et métiers d'art », « Informatique » et « Agriculture » reposent sur de petits échantillons (n < 90).



Offre de places d'apprentissage : les entreprises

Offre de places d'apprentissage au 15 avril 2010

Un tiers à peine de toutes les entreprises de Suisse offrent des places d'apprentissage. En avril 2010, 76 000 places d'apprentissage au total ont été proposées. Selon notre expérience, l'offre de places d'apprentissage augmente à chaque fois jusqu'en août.

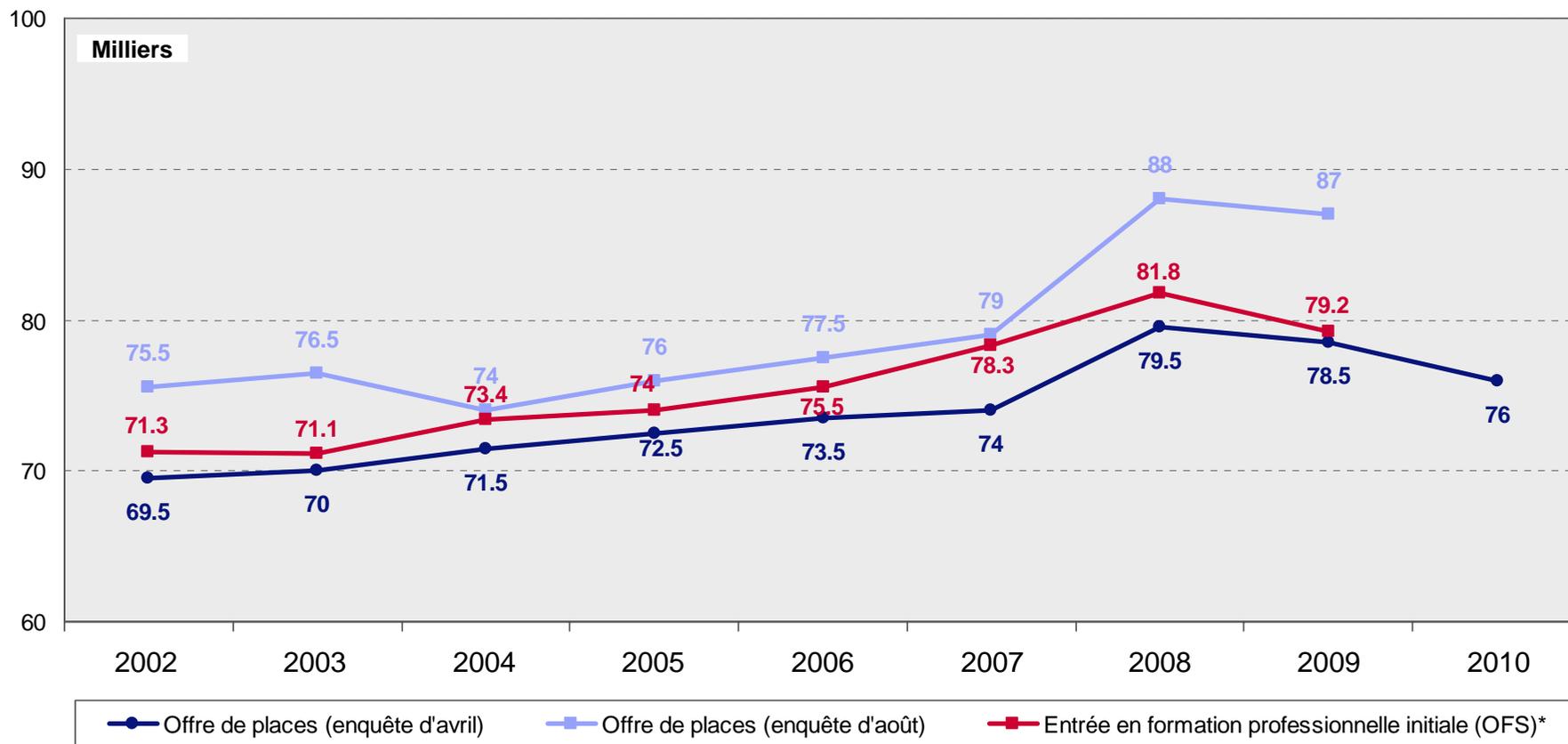
38 % des entreprises qui forment des apprentis n'offrent cette année aucune nouvelle place d'apprentissage (1^{re} année de formation). C'est le cas surtout des plus petites entreprises qui ne forment simultanément qu'un ou que peu d'apprentis. Ces valeurs sont comparables à celles de 2008 et 2009.

2 % des entreprises n'occupent actuellement aucun apprenti, mais offrent cette année à titre nouveau des places d'apprentissage (2009 : 6 %).

En 2010 pour la première fois, le secteur agriculture et forêts a été intégré à l'échantillon. Selon l'enquête, la part des entreprises agricoles qui offrent des places d'apprentissage est inférieure à celle des autres secteurs économiques, et le nombre des apprentis par entreprise est inférieur à la moyenne.

Offre de places d'apprentissage en avril et août, de 2002 à 2010

- § Après extrapolation, on peut faire état en 2010 d'une offre de 76 000 places d'apprentissage.
- § Selon l'enquête, cette offre est inférieure de 2500 places à celle de l'année précédente (- 3 %).
- § Selon notre expérience, l'offre de places d'apprentissage devrait encore s'accroître jusqu'en août.



* Voir les remarques en annexe

Entreprises sans nouvelles places d'apprentissage en 2010

- § La part des entreprises qui n'offrent aucune nouvelle place d'apprentissage cette année se situe au même niveau qu'en 2009, avec 38 %.
- § De nouveau, il s'agit principalement ici de petites entreprises. La raison en est que les petites entreprises ne peuvent pas offrir chaque année une place d'apprentissage.

Entreprise sans nouvelle place d'apprentissage en 2010									
		Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
			2-9	10-49	50-249	250+	SA	SR	TI
Prévoient de n'offrir cette année aucune nouvelle place d'apprentissage	2010	38 %	45 %	28 %	14 %	3 %	38 %	36 %	45 %
	2009	38 %	48 %	25 %	20 %	3 %	37 %	41 %	48 %
	2008	37 %	47 %	24 %	11 %	6 %	37 %	38 %	44 %
	2007	33 %	41 %	23 %	15 %	6 %	31 %	34 %	44 %
	2006	37 %	46 %	23 %	15 %	4 %	37 %	37 %	42 %
	2005	38 %	47 %	n.a.	n.a.	n.a.	38 %	39 %	40 %
	2004	39 %	49 %	n.a.	n.a.	n.a.	38 %	38 %	46 %
	2003	40 %	49 %	n.a.	n.a.	n.a.	40 %	41 %	49 %
	2002	35 %	44 %	n.a.	n.a.	n.a.	34 %	37 %	45 %

Entreprises offrant en 2010 des places d'apprentissage pour la première fois

- § La part des entreprises offrant en 2010 des places d'apprentissage pour la première fois a diminué comparative-ment aux années précédentes.
- § Seules de très petites entreprises veulent cette année former des apprentis pour la première fois.

Entreprises offrant en 2010 des places d'apprentissage pour la première fois									
		Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
			2-9	10-49	50-249	250+	SA	SR	TI
Prévoient cette année d'offrir des places d'apprentissage pour la première fois	2010	2 %	3 %	2 %	0 %	0 %	1 %	5 %	4 %
	2009	6 %	7 %	5 %	2 %	1 %	5 %	7 %	11 %
	2008	6 %	7 %	5 %	3 %	1 %	5 %	8 %	9 %
	2007	7 %	8 %	5 %	2 %	6 %	7 %	8 %	7 %
	2006	6 %	7 %	5 %	2 %	1 %	5 %	10 %	4 %
	2005	8 %	11 %	n.a.	n.a.	n.a.	8 %	10 %	14 %
	2004	10 %	13 %	n.a.	n.a.	n.a.	10 %	11 %	8 %
	2003	10 %	12 %	n.a.	n.a.	n.a.	9 %	11 %	15 %
	2002	8 %	10 %	n.a.	n.a.	n.a.	6 %	11 %	12 %

Etat de l'attribution des places d'apprentissage

Dans les entreprises, en avril 2010, 74 % des places d'apprentissage proposées ont déjà été attribuées ou promises à quelqu'un.

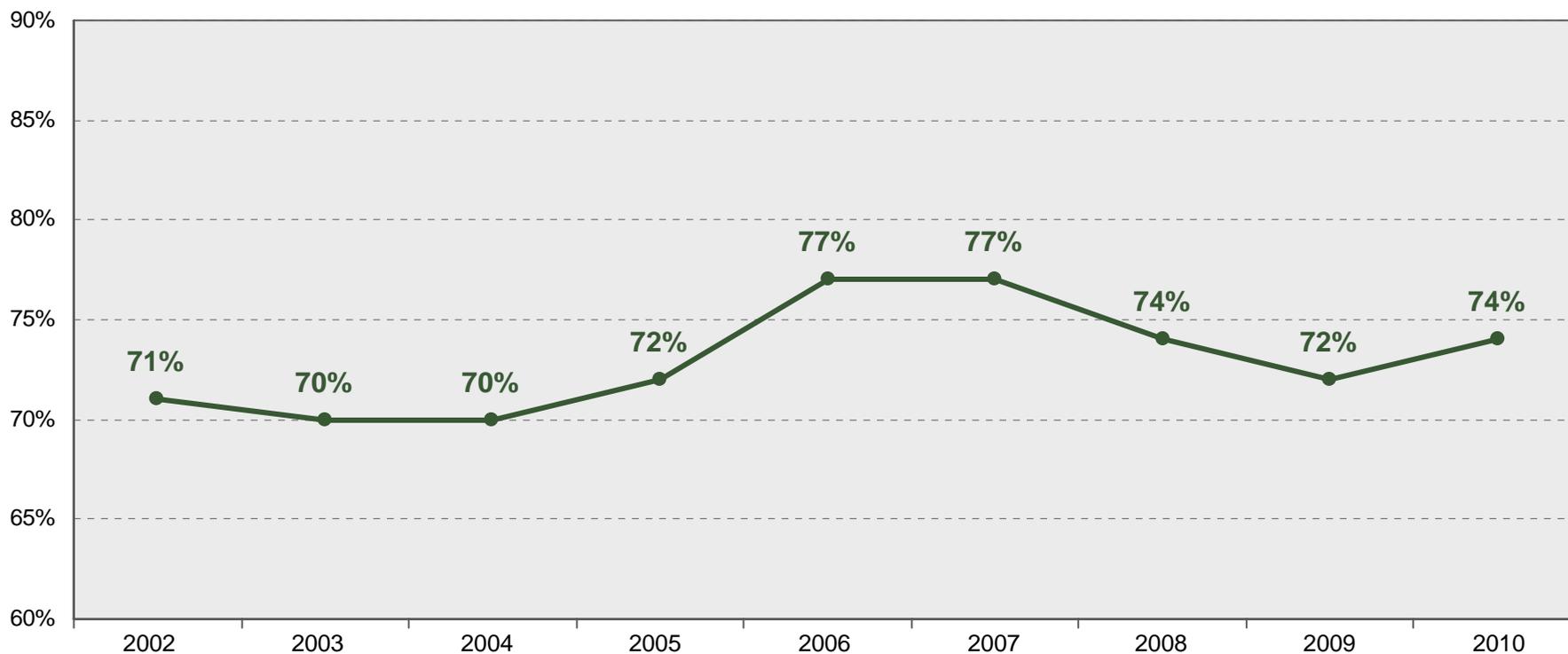
Branches : au total, 20 000 places d'apprentissage sont encore vacantes le 15 avril 2010. La plupart d'entre elles se trouvent dans les branches « Professions techniques », « Construction et architecture » ainsi que « Services ».

Régions linguistiques : en Suisse romande (60 %) et au Tessin surtout (42 %), la part des attributions est sensiblement plus basse qu'en Suisse alémanique (78 %). C'est dû au fait qu'en Suisse romande et au Tessin, l'attribution des places d'apprentissage commence plus tard qu'en Suisse alémanique.

Taille de l'entreprise : les plus petites entreprises surtout disposent encore proportionnellement d'un plus grand nombre de places d'apprentissage vacantes.

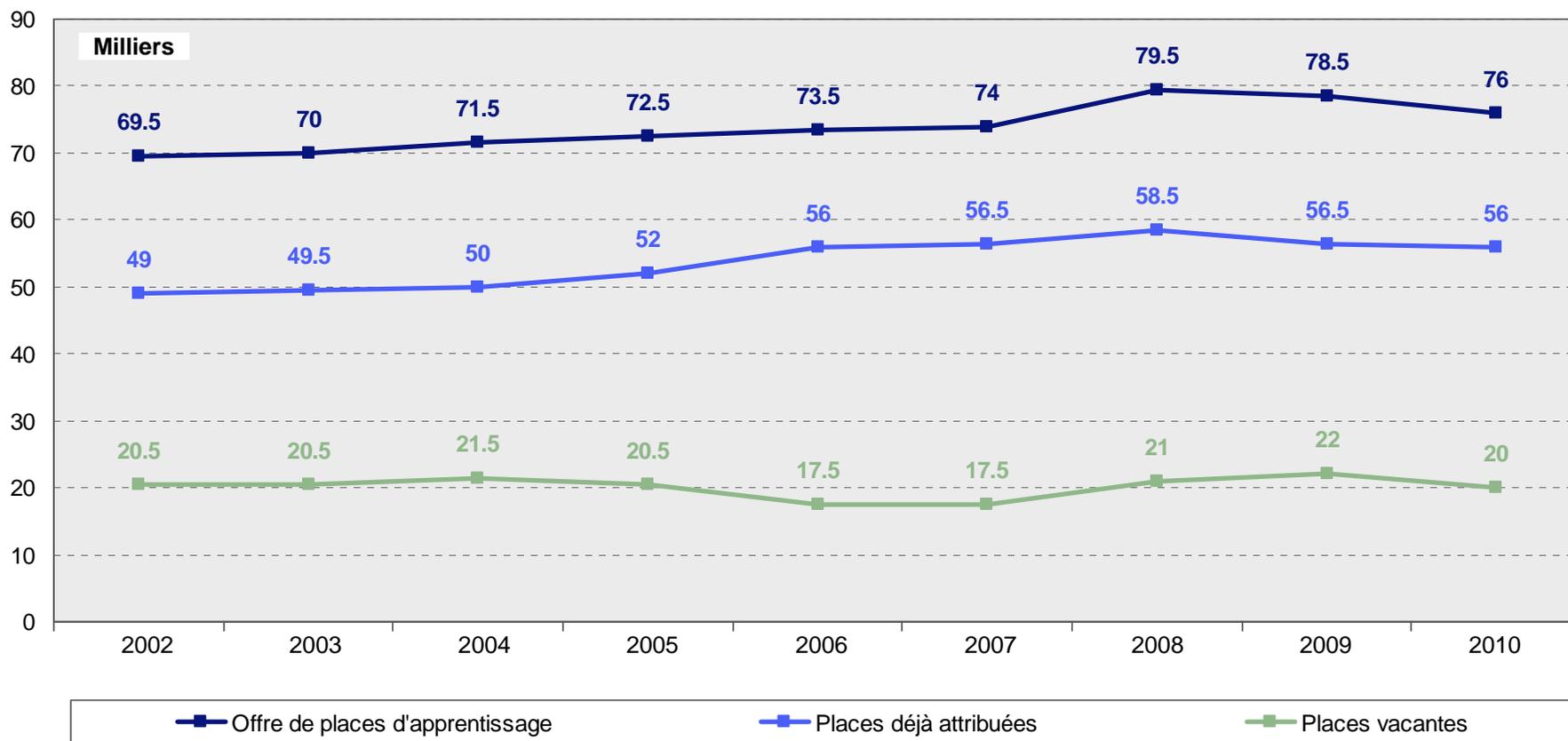
Etat de l'attribution des places d'apprentissage

§ Dans les entreprises, en avril 2010, 74 % des places d'apprentissage proposées ont déjà été attribuées ou promises à quelqu'un.



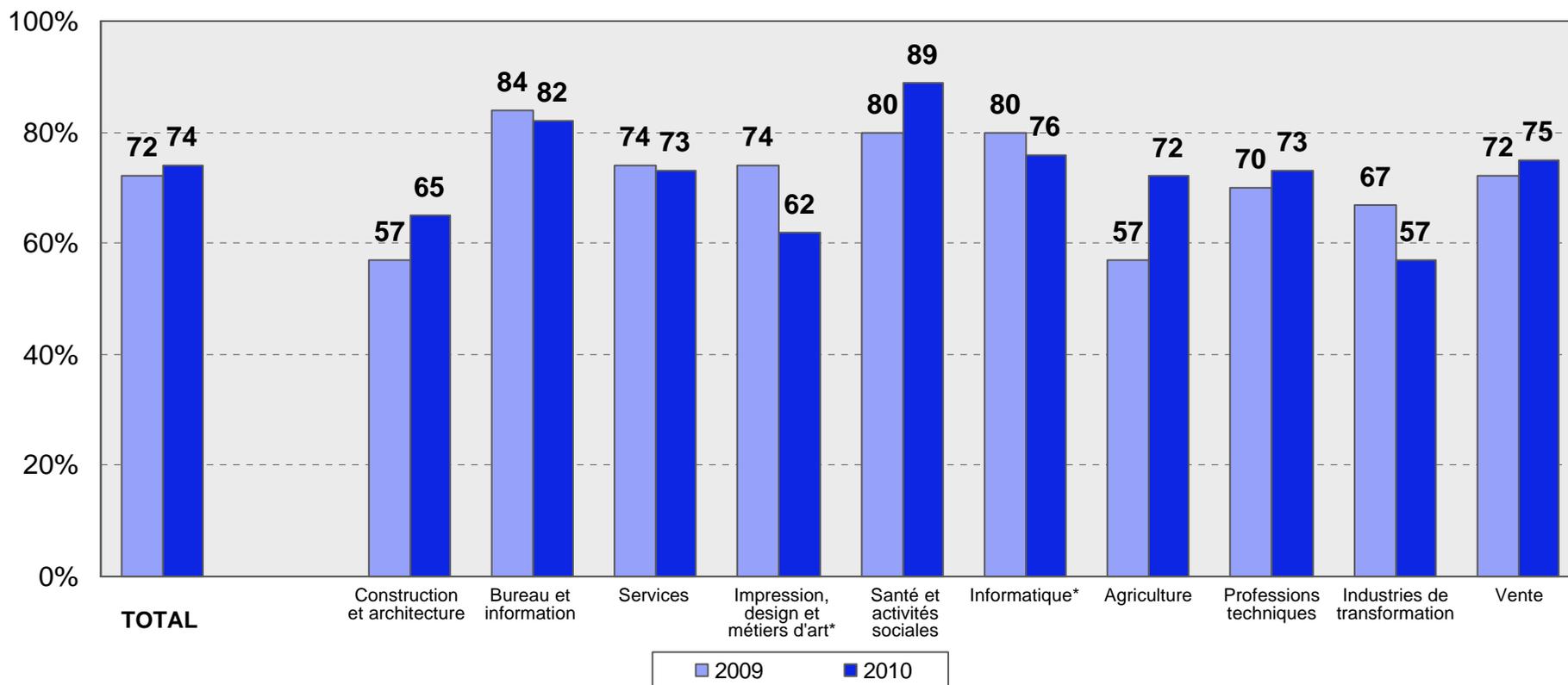
Places d'apprentissage offertes et déjà attribuées

- § Après extrapolation, 56 000 places d'apprentissage étaient déjà définitivement attribuées le 15 avril 2010.
- § Face à ce nombre se trouve une offre de 76 000 places d'apprentissage.
- § 20 000 places d'apprentissage sont encore vacantes au 15 avril 2010.



Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon les branches

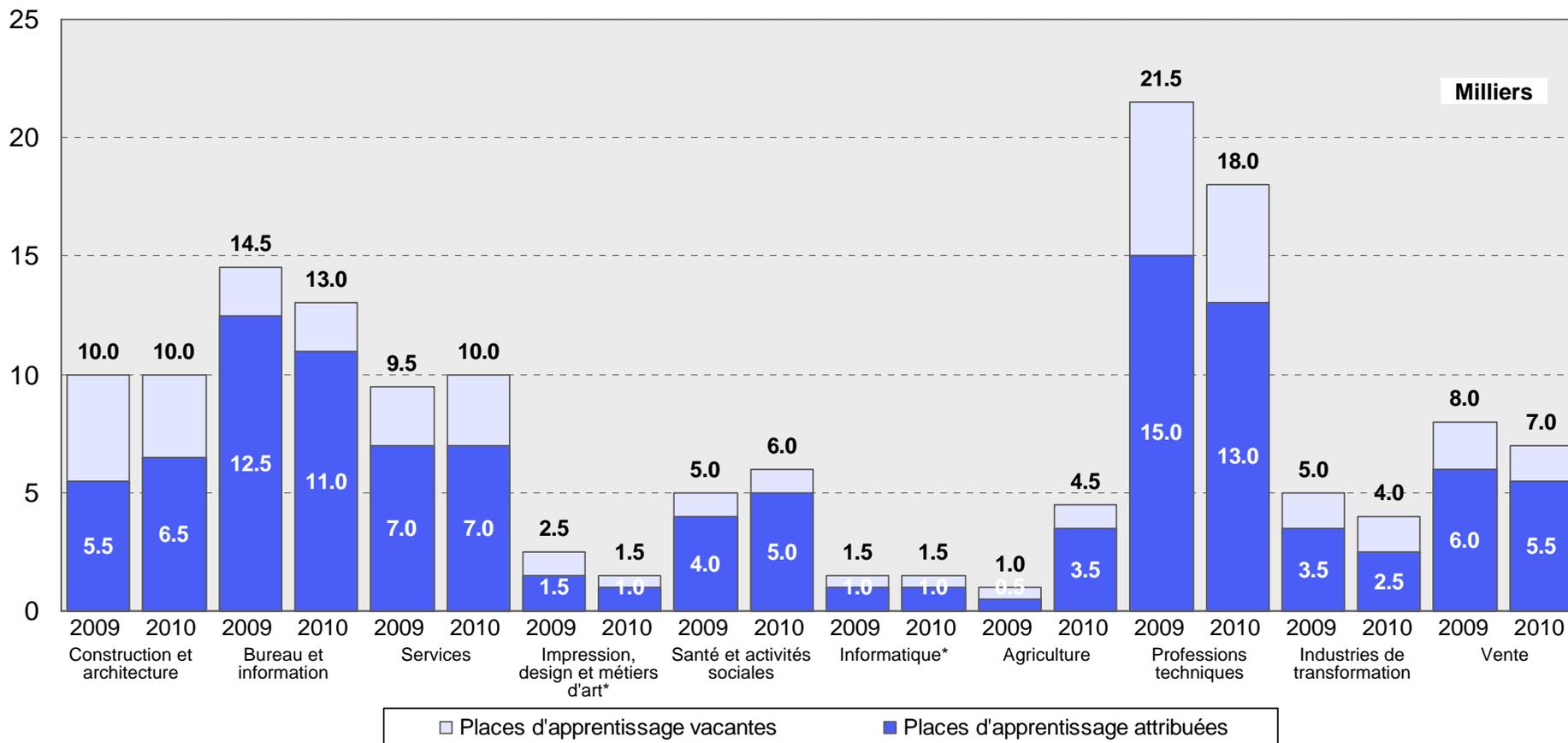
- § En 2010, l'attribution des places d'apprentissage est bien avancée dans les branches « Santé et activités sociales » et « Bureau et information ».
- § Au contraire, les places d'apprentissage définitivement attribuées dans les « Industries de transformation » sont proportionnellement peu nombreuses.
- § Comparativement à l'an dernier, les différences les plus importantes apparaissent dans les branches « Construction et architecture », « Santé et activités sociales » et « Industries de transformation ».



* Les données sur les branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Places offertes comparativement à l'offre, selon les branches

§ Les places d'apprentissage vacantes les plus nombreuses se trouvent dans les branches « Professions techniques », « Construction et architecture » et « Services ».



* Les données sur les branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon les régions

- § Les périodes différentes de l'attribution des places d'apprentissage dans les régions sont cette année encore parfaitement reconnaissables. Dans le canton du Tessin et en Suisse romande, les places d'apprentissage sont attribuées plus tard dans l'année.
- § Au Tessin comme en Suisse romande, le nombre des places d'apprentissage attribuées au 15 avril a sensiblement augmenté par rapport à 2009.

Etat de l'attribution des places d'apprentissage selon les régions								
		TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
			Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
Places d'apprentissage déjà attribuées au jour de référence	2010	74 %	78 %	78 %	78 %	76 %	60 %	42 %
	2009	72 %	78 %	81 %	75 %	76 %	52 %	31 %
	2008	74 %	80 %	79 %	81 %	78 %	63 %	15 %
	2007	77 %	83 %	82 %	83 %	86 %	57 %	26 %
	2006	77 %	81 %	80 %	82 %	80 %	62 %	36 %
	2005	72 %	78 %	79 %	77 %	76 %	56 %	29 %
	2004	70 %	75 %	77 %	70 %	76 %	56 %	25 %
	2003	70 %	76 %	75 %	77 %	79 %	55 %	27 %
	2002	71 %	75 %	75 %	75 %	75 %	57 %	30 %

Etat de l'attribution des places selon la taille de l'entreprise

- § L'état de l'attribution des places d'apprentissage est en relation avec la taille de l'entreprise.
- § Comme les années précédentes, ce sont surtout les plus petites entreprises qui disposent proportionnellement du plus grand nombre de places d'apprentissage vacantes.
- § Dans les plus grandes entreprises, les places d'apprentissage ont déjà été attribuées en plus grand nombre.

Etat de l'attribution des places d'apprentissage selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)			
			2-9	10-49	50-249	250+
Places d'apprentis- sage déjà attribuées au jour de référence	2010	74 %	70 %	72 %	75 %	81 %
	2009	72 %	63 %	72 %	76 %	82 %
	2008	74 %	60 %	74 %	84 %	83 %
	2007	77 %	67 %	77 %	83 %	85 %
	2006	77 %	72 %	76 %	79 %	84 %
	2005	72 %	65 %.	71 %	77 %	81 %
	2004	70 %	65 %	71 %	75 %	71 %
	2003	70 %	66 %	65 %	79 %	80 %
	2002	71 %	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage

Pour 85 % des entreprises, la décision sur l'offre de places d'apprentissage pour l'année 2010 est déjà définitivement tombée.

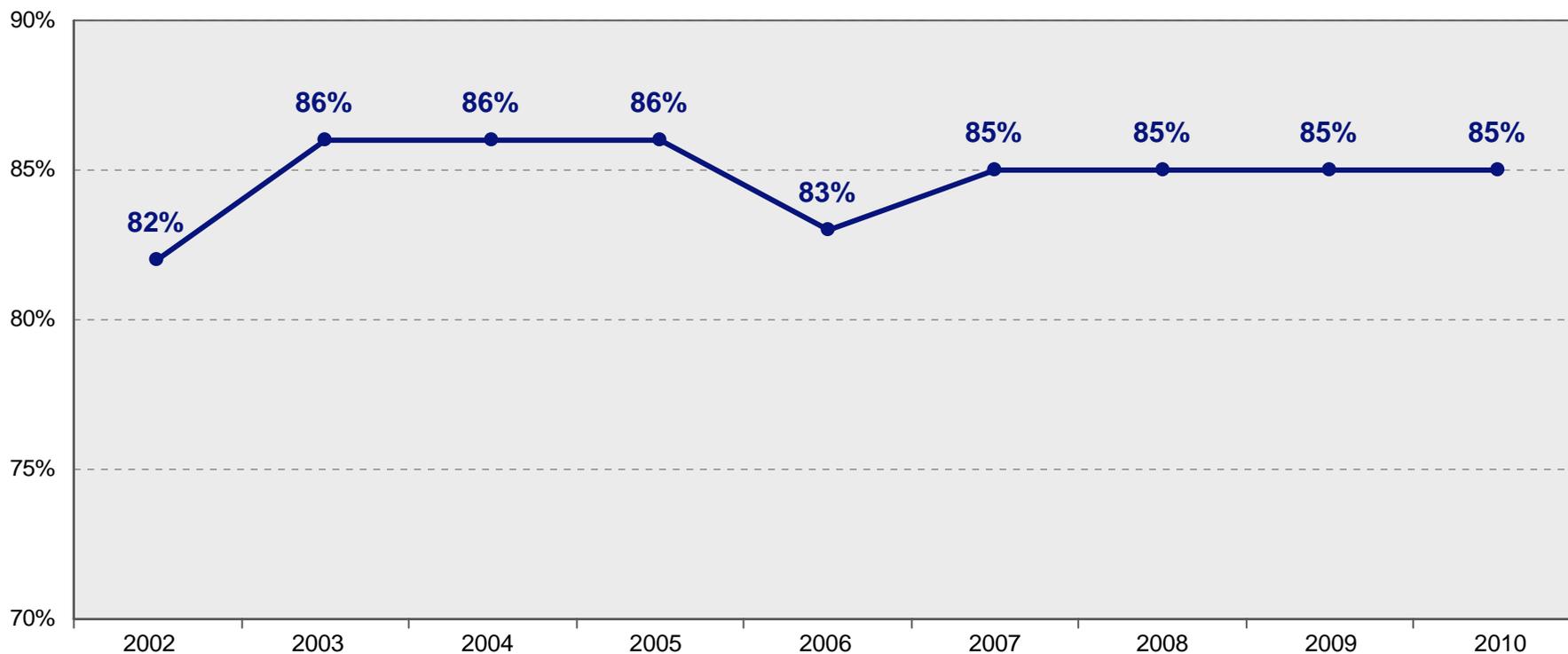
Branches : la décision est déjà définitive dans la plupart des entreprises des branches « Santé et activités sociales » et « Bureau et information ». En revanche, le processus de décision est le moins avancé dans les branches « Construction et architecture » ainsi qu'« Industries de transformation ».

Régions linguistiques : en Suisse romande (79 %) comme au Tessin (77 %), le processus de décision demeure un peu moins avancé qu'en Suisse alémanique (87 %).

Taille de l'entreprise : la décision sur l'offre définitive de places d'apprentissage est la plus avancée dans les grandes entreprises (89 %). Pour les petites entreprises, cette proportion est de 83 % seulement.

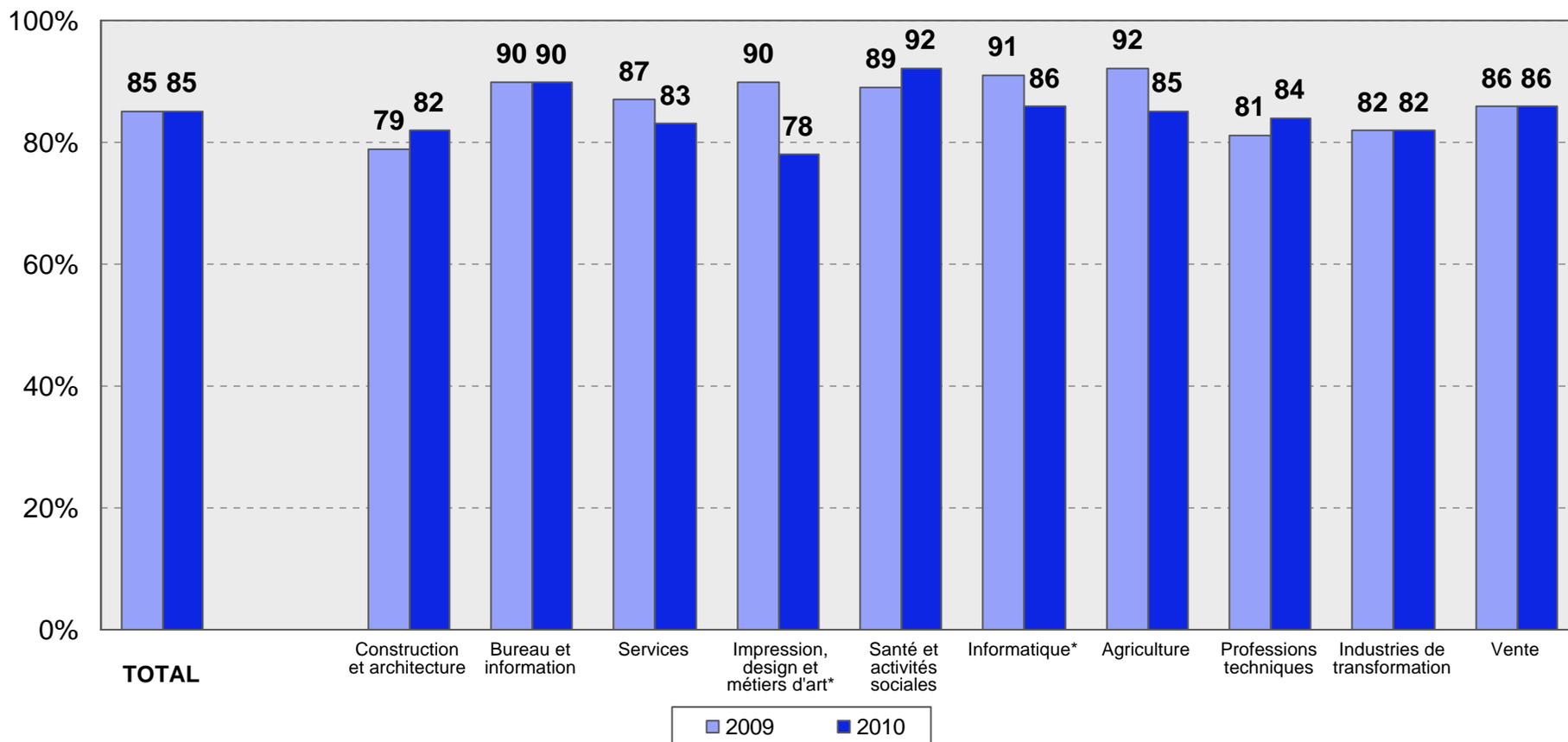
Etat de la décision sur l'offre de places d'apprentissage

§ La part des entreprises formatrices qui ont pris définitivement leur décision sur leur offre de places d'apprentissage à la mi-avril se situe de manière constante à 85 % depuis 2007.



Etat de la décision sur l'offre de places, selon les branches

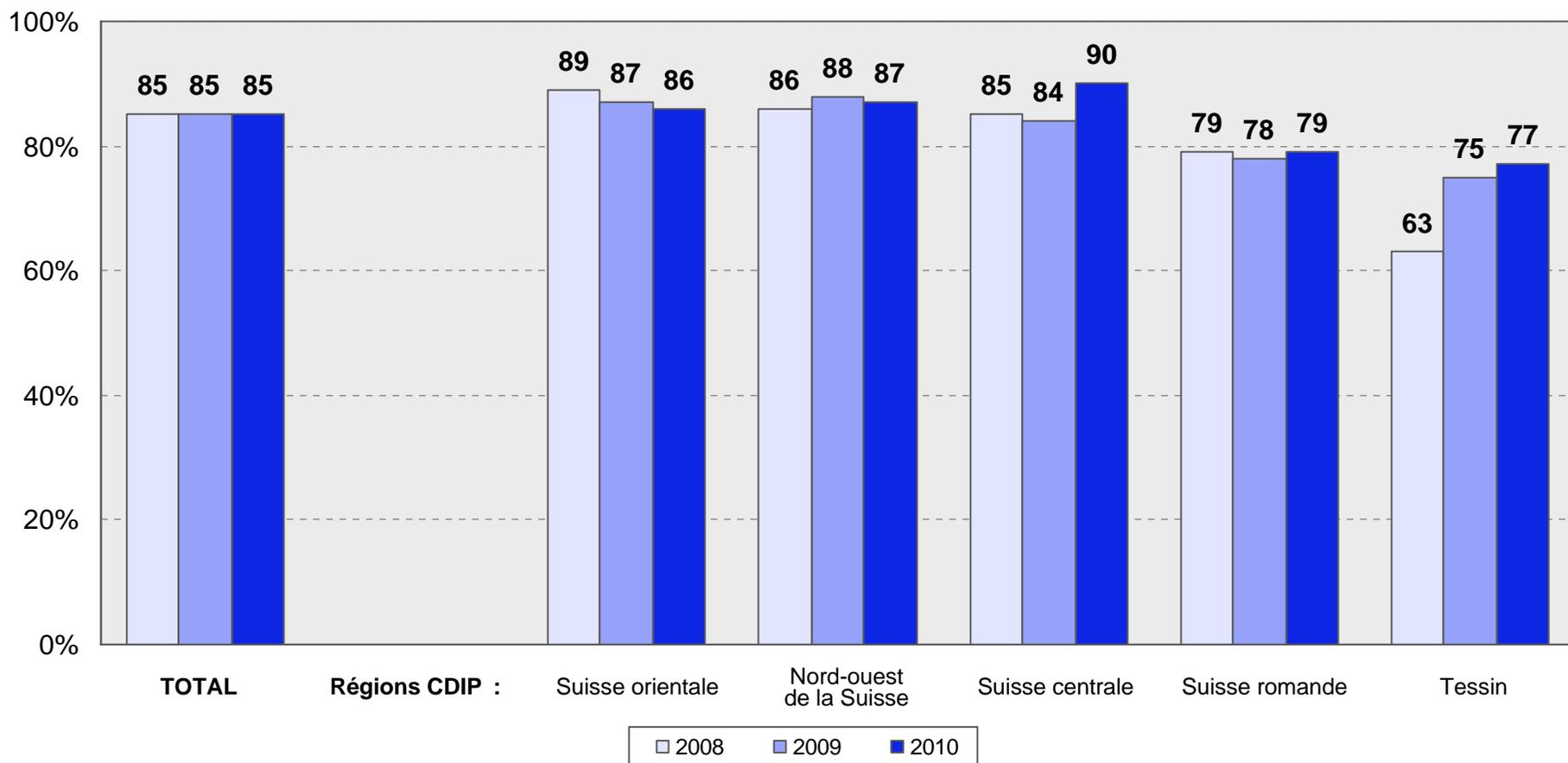
- § Le processus de décision sur le nombre définitif de places d'apprentissage offertes est déjà très avancé dans toutes les branches.
- § Les branches « Santé et activités sociales » et « Bureau et information » se situent dans ce domaine au-dessus de la valeur moyenne de 85 %.



* Les données sur les branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Etat de la décision sur l'offre de places, selon les régions

- § La décision définitive sur l'offre est tombée en Suisse alémanique plus souvent qu'en Suisse romande et au Tessin.
- § Elle est la plus avancée en Suisse centrale, avec 90 %. Au Tessin, la proportion des décisions définitives n'est que de 77 % seulement.



Etat de la décision sur l'offre de places, selon la taille de l'entreprise

§ Dans les entreprises de 50 employés ou plus, la décision sur l'offre est définitive à 89 %.

§ Dans les entreprises de moins de 50 employés, cette décision est définitive entre 83 % et 85 %.

Etat de la décision sur l'offre, selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)			
			2-9	10-49	50-249	250+
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est définitive	2010	85 %	83 %	85 %	89 %	89 %
	2009	85 %	83 %	83 %	88 %	91 %
	2008	85 %	82 %	86 %	86 %	90 %
	2007	85 %	82 %	86 %	89 %	91 %
	2006	83 %	82 %	84 %	87 %	90 %
	2005	86 %	83 %	87 %	89 %	92 %
	2004	86 %	84 %	87 %	90 %	89 %
	2003	86 %	84 %	85 %	92 %	91 %
	2002	82 %	n.a.	n.a.	n.a.	91 %

Places d'apprentissage vacantes l'an dernier (2009)

La proportion des places d'apprentissage demeurées vacantes cette année se situe à 7 %, soit un peu inférieure à la valeur mesurée l'an dernier, de 8 %.

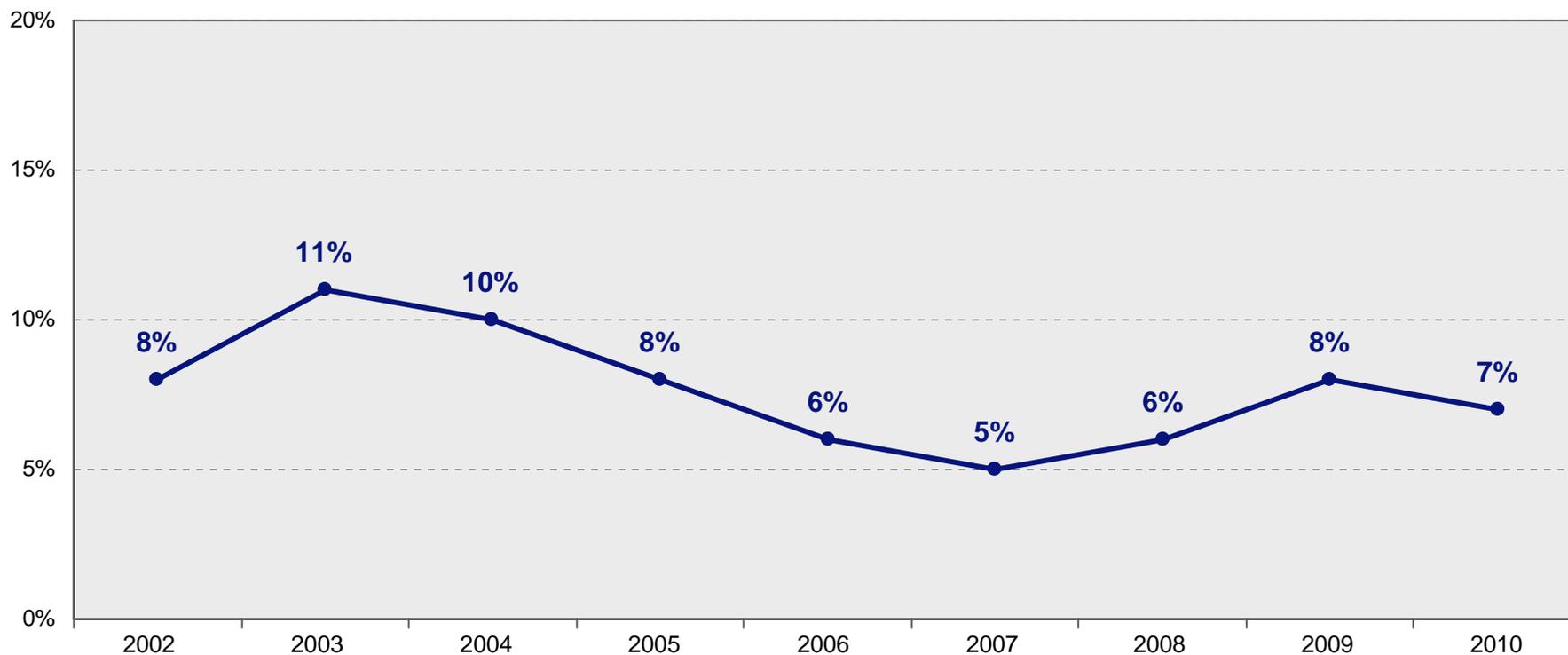
Branches : les places d'apprentissage vacantes proportionnellement les plus nombreuses se trouvent dans les branches « Construction et architecture » et « Industries de transformation ». Ce sont les entreprises des branches « Bureau et information » ainsi que « Vente » qui annoncent les plus faibles taux de places vacantes.

Régions linguistiques : proportionnellement, les places d'apprentissage vacantes sont les plus nombreuses en Suisse romande (10 %).

Taille de l'entreprise : la part des places d'apprentissage vacantes est la plus faible (3 %) dans les entreprises de plus de 250 employés.

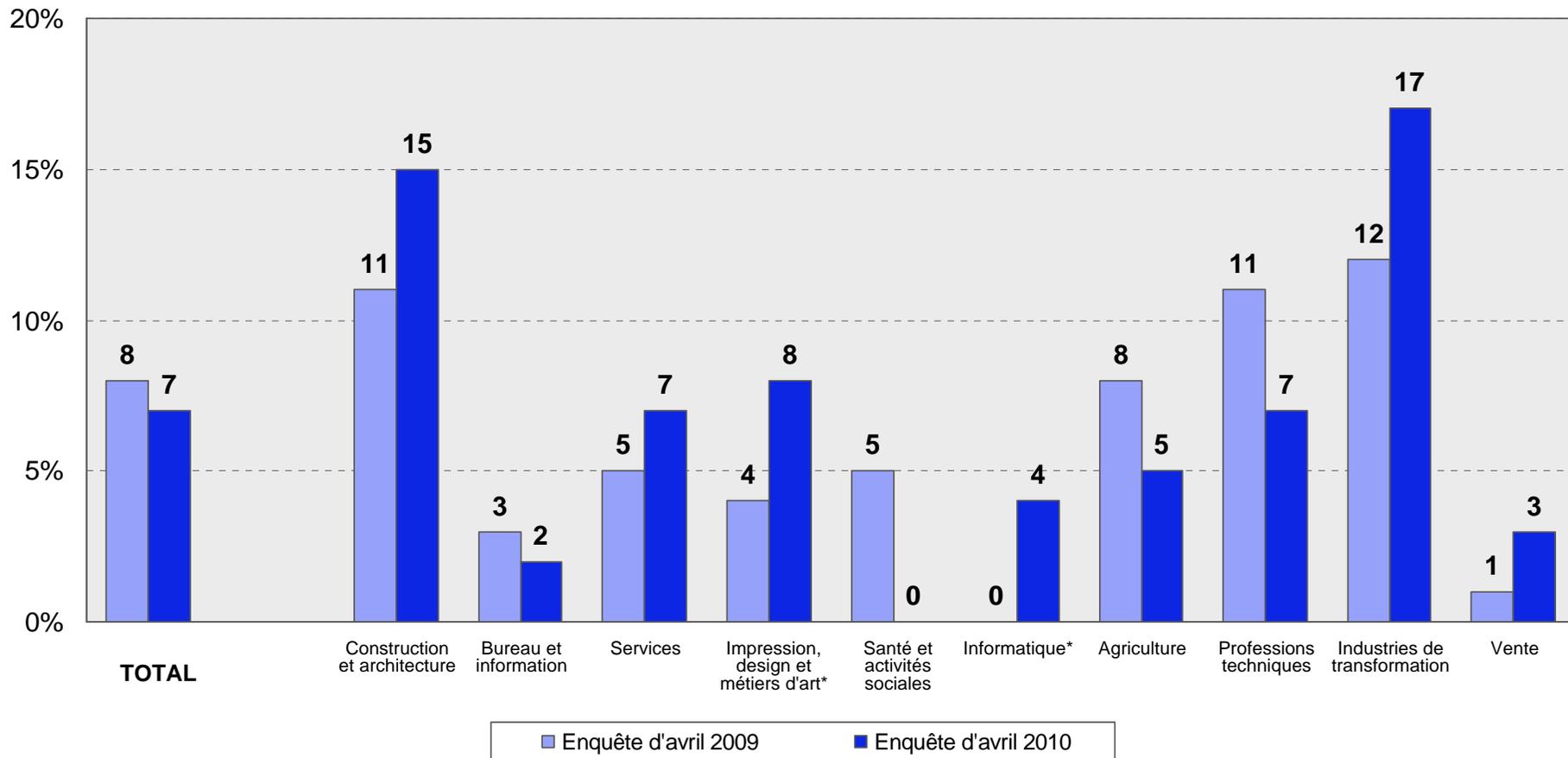
Part des places d'apprentissage vacantes l'an dernier (2009)

Š Parmi les places d'apprentissage annoncées en 2009, 7 % au total sont demeurées vacantes.



Part des places restées vacantes l'an dernier, selon les branches

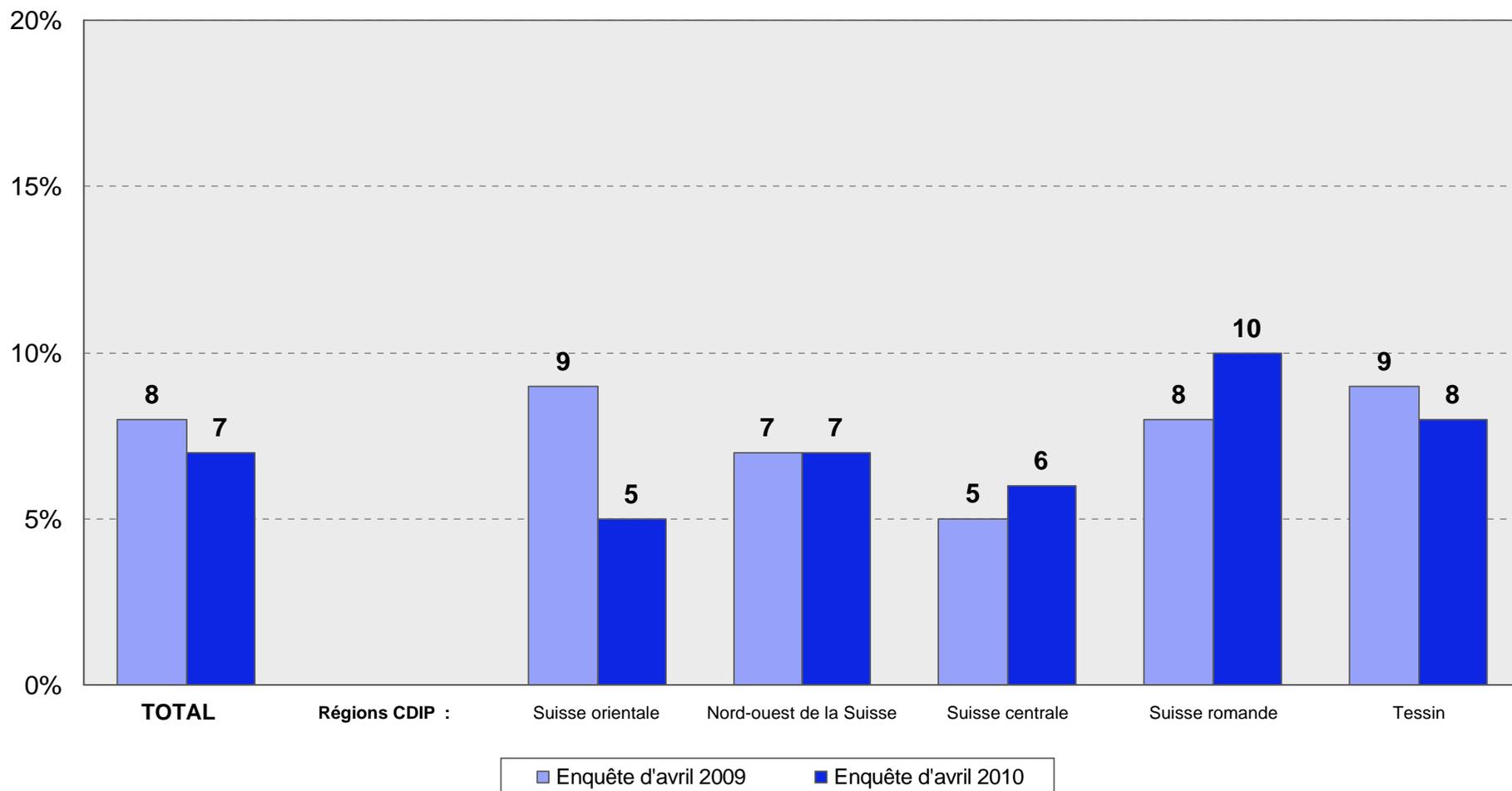
- § Par rapport à l'enquête d'avril 2009, les branches « Construction et architecture » et « Industries de transformation » présentent en avril 2010 une forte augmentation des places demeurées vacantes.
- § En revanche, les branches « Santé et activités sociales », « Agriculture » et « Professions techniques » révèlent une diminution des places d'apprentissage demeurées vacantes.



* Les données sur les branches « Impression, design et métiers d'art » et « Informatique » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

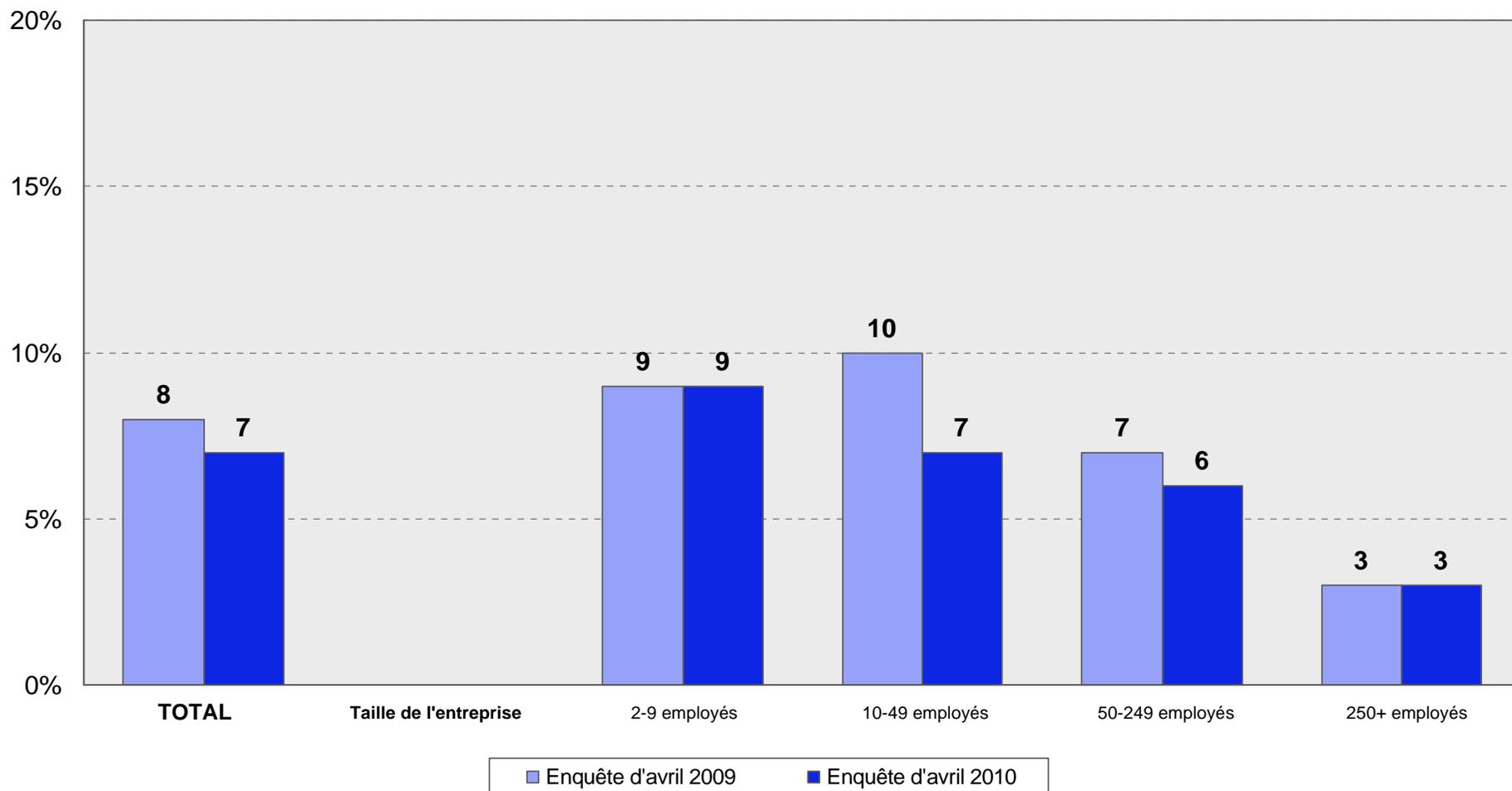
Part des places restées vacantes l'an dernier, selon les régions

- § La part des places d'apprentissage demeurées vacantes est à peu près la même dans toutes les régions.
- § L'an dernier, en 2009, la Suisse romande a présenté la part la plus élevée de places vacantes.
- § La part la plus faible de ces places vacantes a été le fait de la Suisse orientale.



Part des places restées vacantes l'an dernier, selon la taille de l'entreprise

§ Dans les grandes entreprises, la part des places d'apprentissage demeurées vacantes a été proportionnellement plus faible que dans les petites entreprises.



Demandes présentées aux entreprises

En moyenne, les entreprises ont reçu 12 demandes ou postulations par place d'apprentissage offerte.

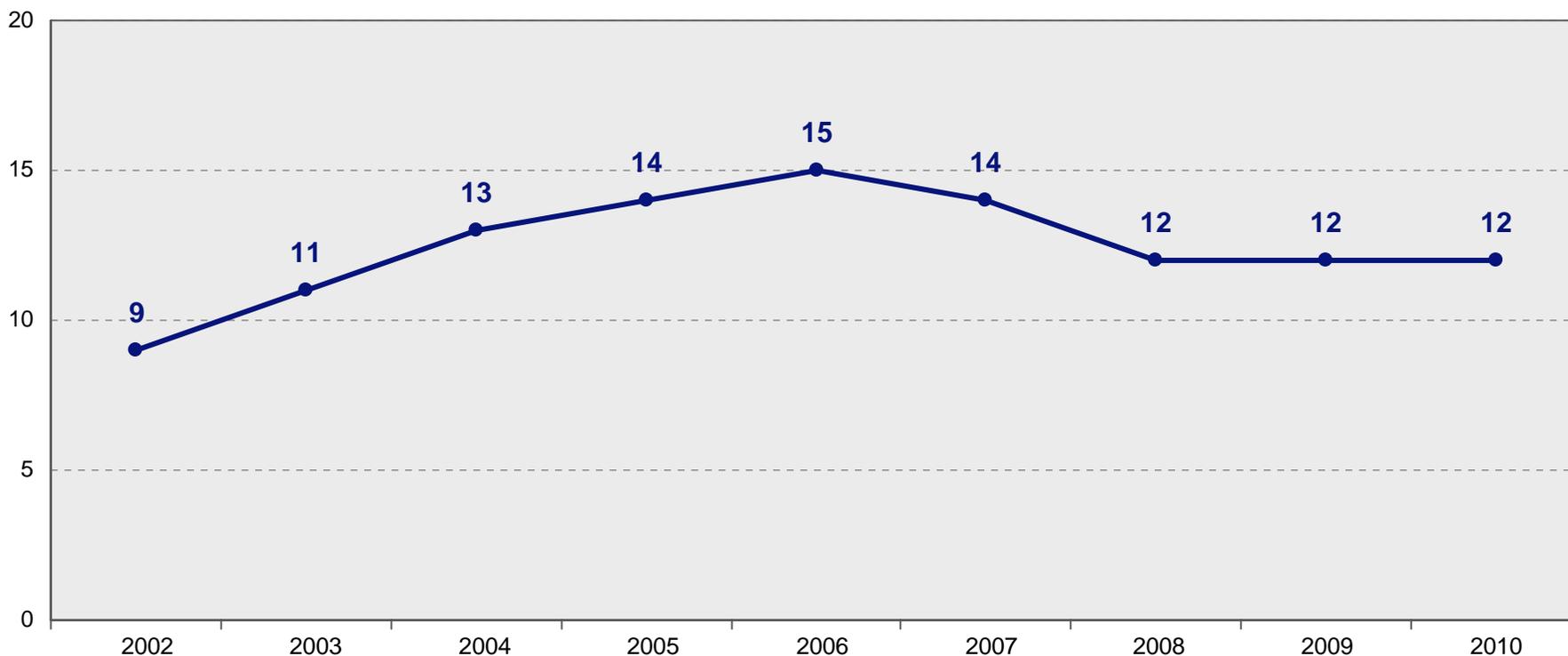
Branches : selon les branches, les entreprises ont reçu entre 6 et 22 postulations par place d'apprentissage.

Régions linguistiques : jusqu'au 15 avril 2010, les entreprises du Tessin ont reçu 6 postulations par place d'apprentissage. En Suisse orientale, les entreprises annoncent en revanche avoir reçu 13 postulations.

Taille de l'entreprise : les petites entreprises de 2-9 employés ont reçu davantage de postulations (14) que les entreprises de plus de 250 employés (11).

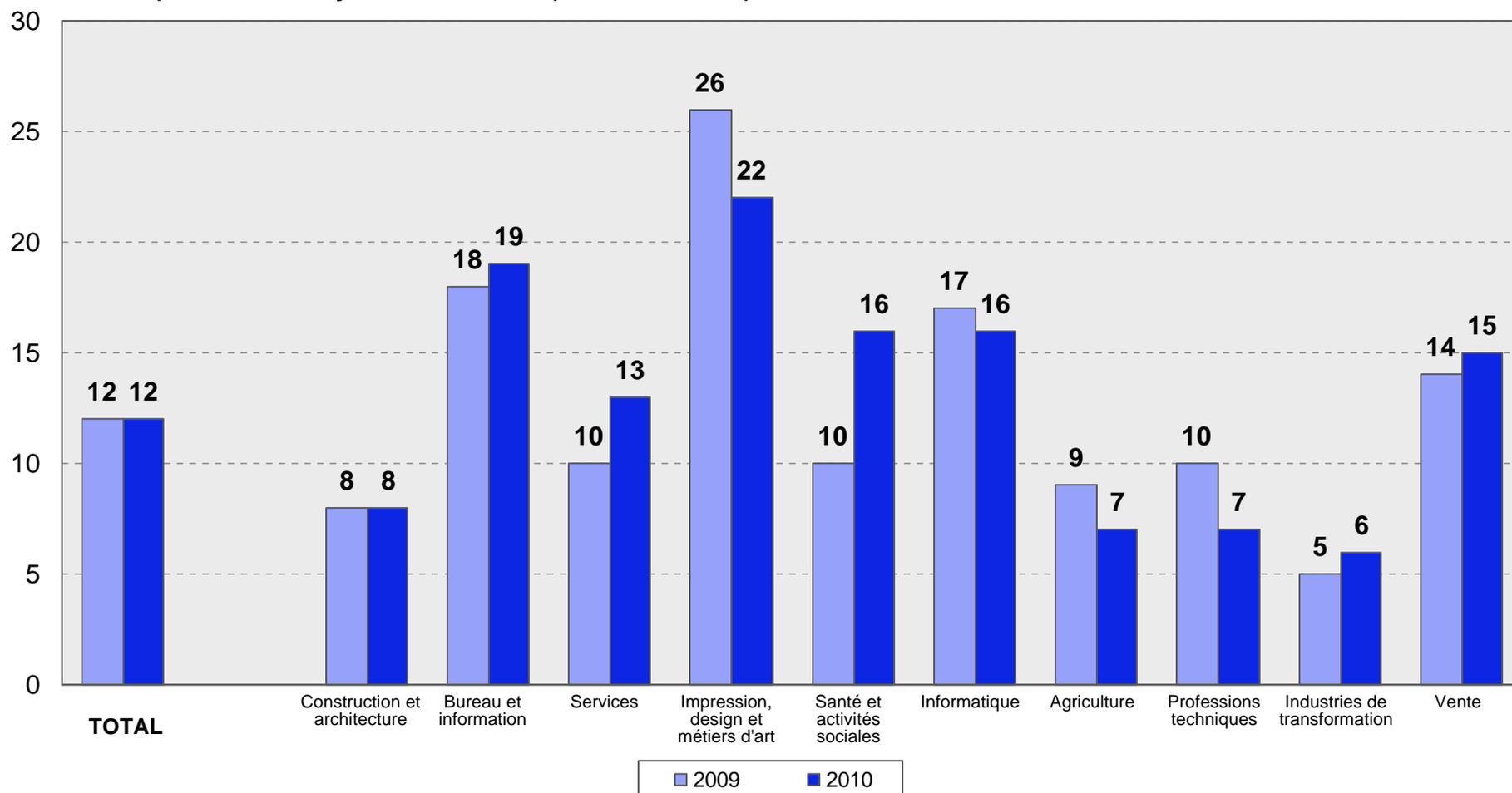
Demande : nombre de postulations par place offerte

§ Après une augmentation constante du nombre de postulations par place d'apprentissage offerte dans les années 2002 à 2006, la demande a diminué dans les années 2007 et 2008 et se situe depuis lors constamment à 12 postulations par place offerte.



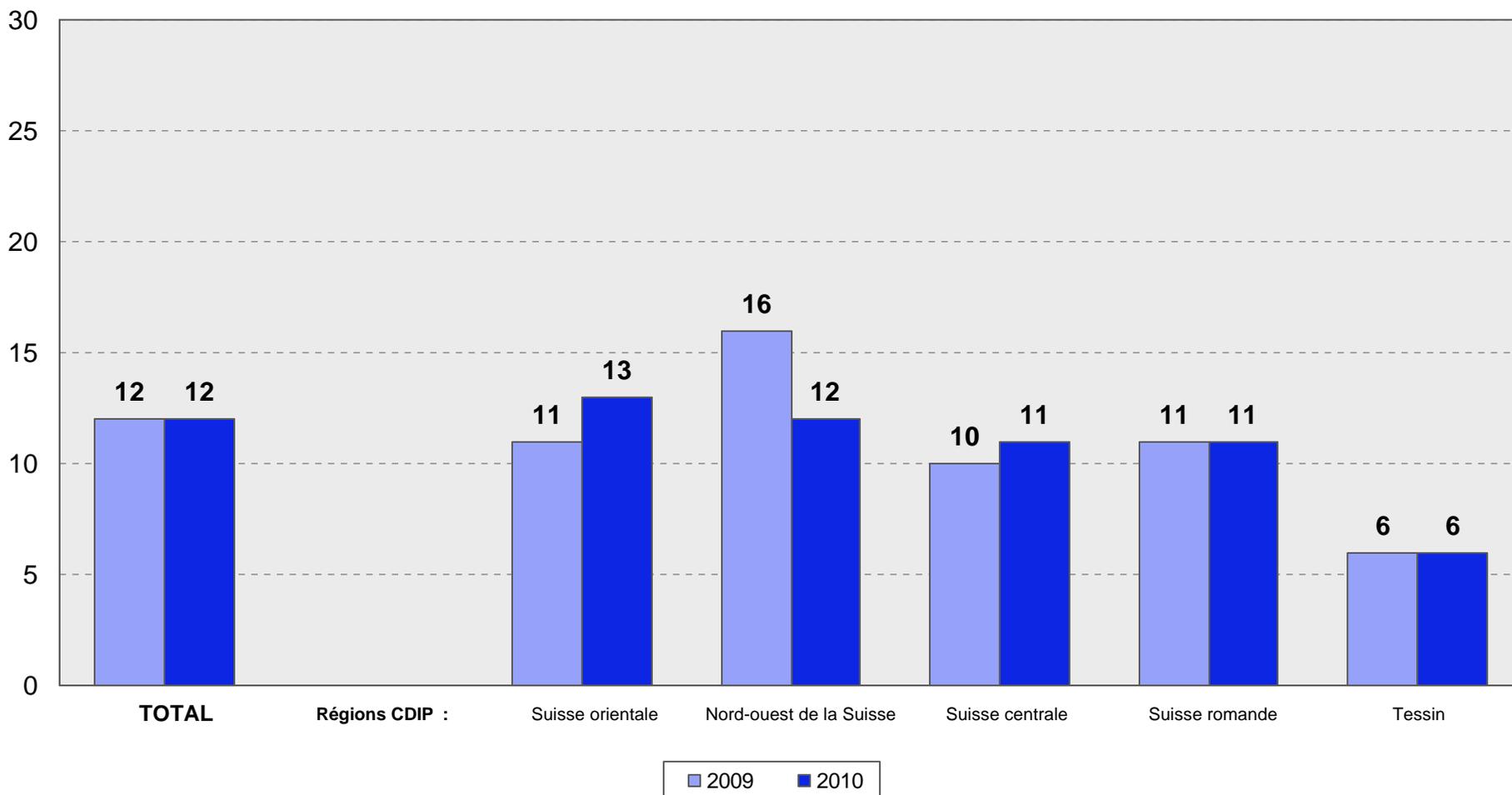
Nombre de postulations par place offerte, selon les branches

- § Le nombre de postulations par place d'apprentissage offerte varie sensiblement selon les branches.
- § Les entreprises des branches « Bureau et information » et « Impression, design et métiers d'art » ont reçu le nombre le plus élevé de postulations.
- § Les entreprises des branches « Industries de transformations », « Agriculture » et « Professions techniques » ont reçu le nombre le plus faible de postulations.



Nombre de postulations par place offerte, selon les régions

- § Au Tessin, les entreprises reçoivent sensiblement moins de postulations par place d'apprentissage offerte que celles du reste de la Suisse.
- § Comparativement à l'an dernier, le nombre des postulations a reculé dans le Nord-ouest de la Suisse et se situe maintenant au même niveau que dans les autres régions de Suisse alémanique.



Nombre de postulations par place offerte, selon la taille de l'entreprise

- § En 2010, le nombre de demandes par place d'apprentissage est légèrement plus élevé dans les entreprises de moins de 10 employés que dans celles occupant davantage de personnel.
- § La plus forte croissance des postulations par rapport à l'an dernier est annoncée par les entreprises de 10 à 49 employés.

Demandes et postulations par place d'apprentissage offerte, selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)			
			2-9	10-49	50-249	250+
Nombre moyen de demandes et de postulations par place d'apprentissage annoncée	2010	12	14	11	12	11
	2009	12	14	9	12	12
	2008	12	12	12	11	12
	2007	14	17	14	11	15
	2006	15	17	15	14	11
	2005	14	18	13	14	9
	2004	13	15	13	13	10
	2003	11	12	10	10	10
	2002	9	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Formation professionnelle initiale avec attestation fédérale

Vue d'ensemble

- § En avril 2010, 3000 formations professionnelles initiales en deux ans avec attestations fédérales (AFP) ont été offertes.
- § Deux tiers de ces places d'apprentissage sont déjà attribuées au 15 avril. Après extrapolation, 1000 places d'apprentissage AFP demeurent donc vacantes.
- § En moyenne, 9 postulations ont été reçues par place d'apprentissage offerte.
- § L'an dernier, 9 % des places d'apprentissage AFP sont demeurées vacantes.

Formations professionnelles initiales avec attestations fédérales (AFP) comparativement aux formations professionnelles initiales avec certificats fédéraux de capacité (CFC)

	Formation professionnelle initiale avec CFC	Formation professionnelle initiale avec AFP
Places d'apprentissage offertes en 2010	73 000	3000
Part des places déjà attribuées en 2010	74 %	64 %
Places encore vacantes en 2010	19 000	1000
Nombre de postulations par place en 2010	12	9
Places demeurées vacantes l'an dernier	7 %	9 %

Evolution de l'offre de places d'apprentissage par rapport à l'an dernier

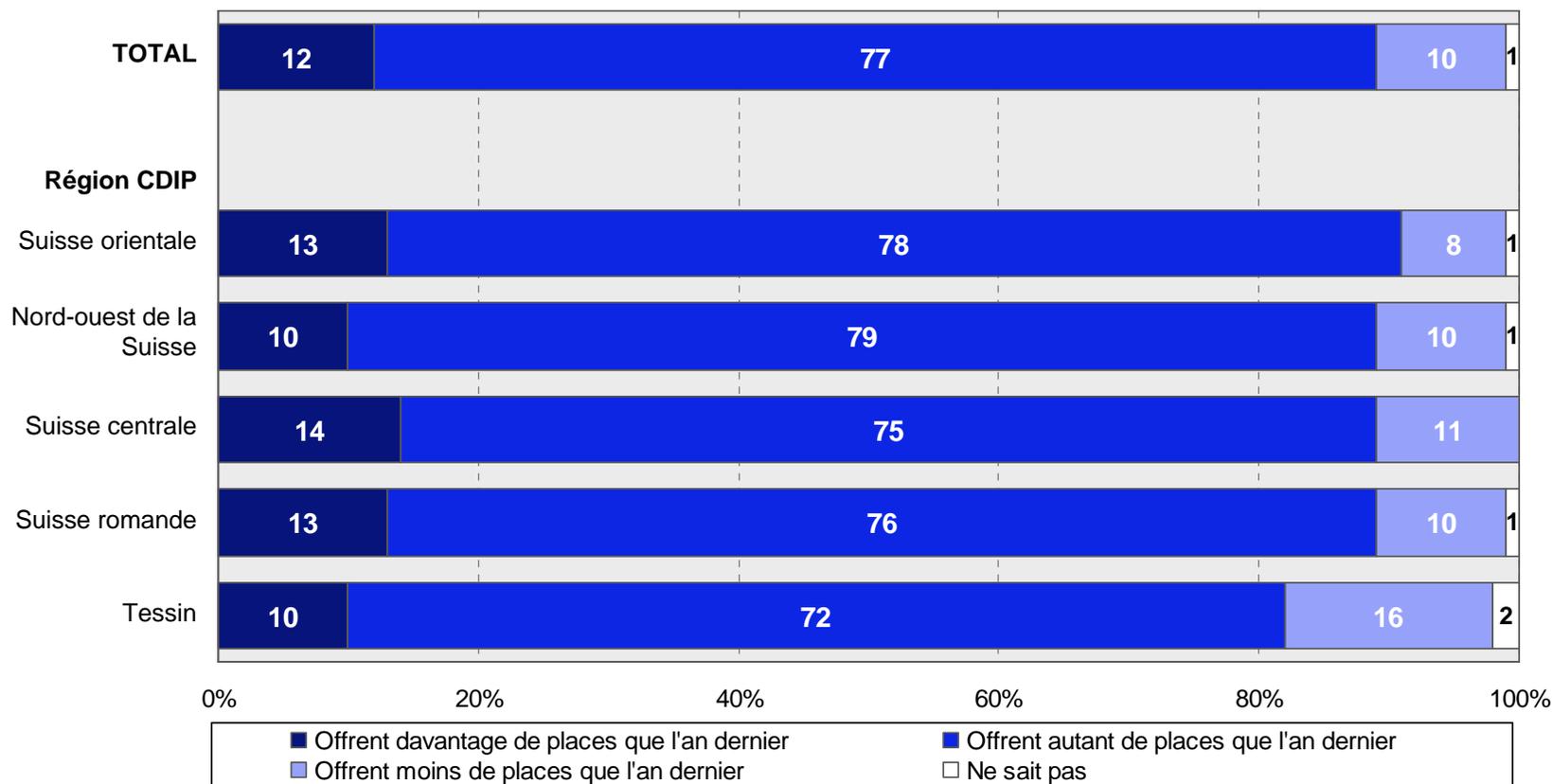
Comparativement à l'an dernier, la plupart des entreprises formatrices offrent cette année le même nombre de places d'apprentissage.

Le souci de la relève professionnelle est le motif le plus souvent invoqué pour justifier une augmentation de l'offre de places d'apprentissage.

La diminution de cette offre est principalement motivée par le fait que les entreprises n'offrent pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage. Autre raison souvent mentionnée : la situation économique de nombreuses entreprises.

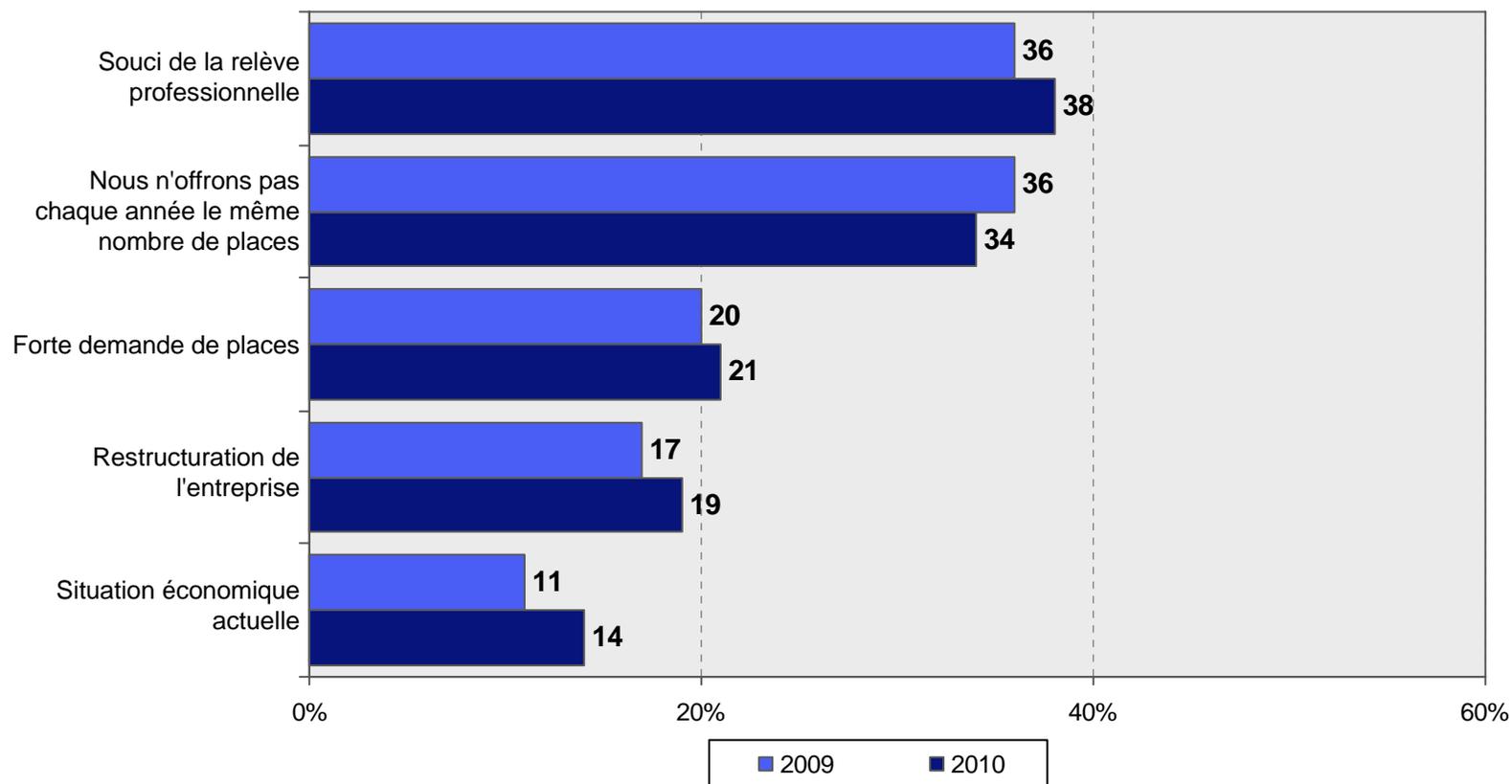
Evolution de l'offre de places par rapport à l'an dernier

- § La plupart des entreprises offrent cette année autant de places d'apprentissage que l'an dernier.
- § La part de celles qui offrent davantage de places contrebalance la part de celles qui en offrent moins.
- § Aucune différence marquante n'apparaît entre les régions.



Raisons de l'augmentation du nombre de places comparativement à l'an dernier

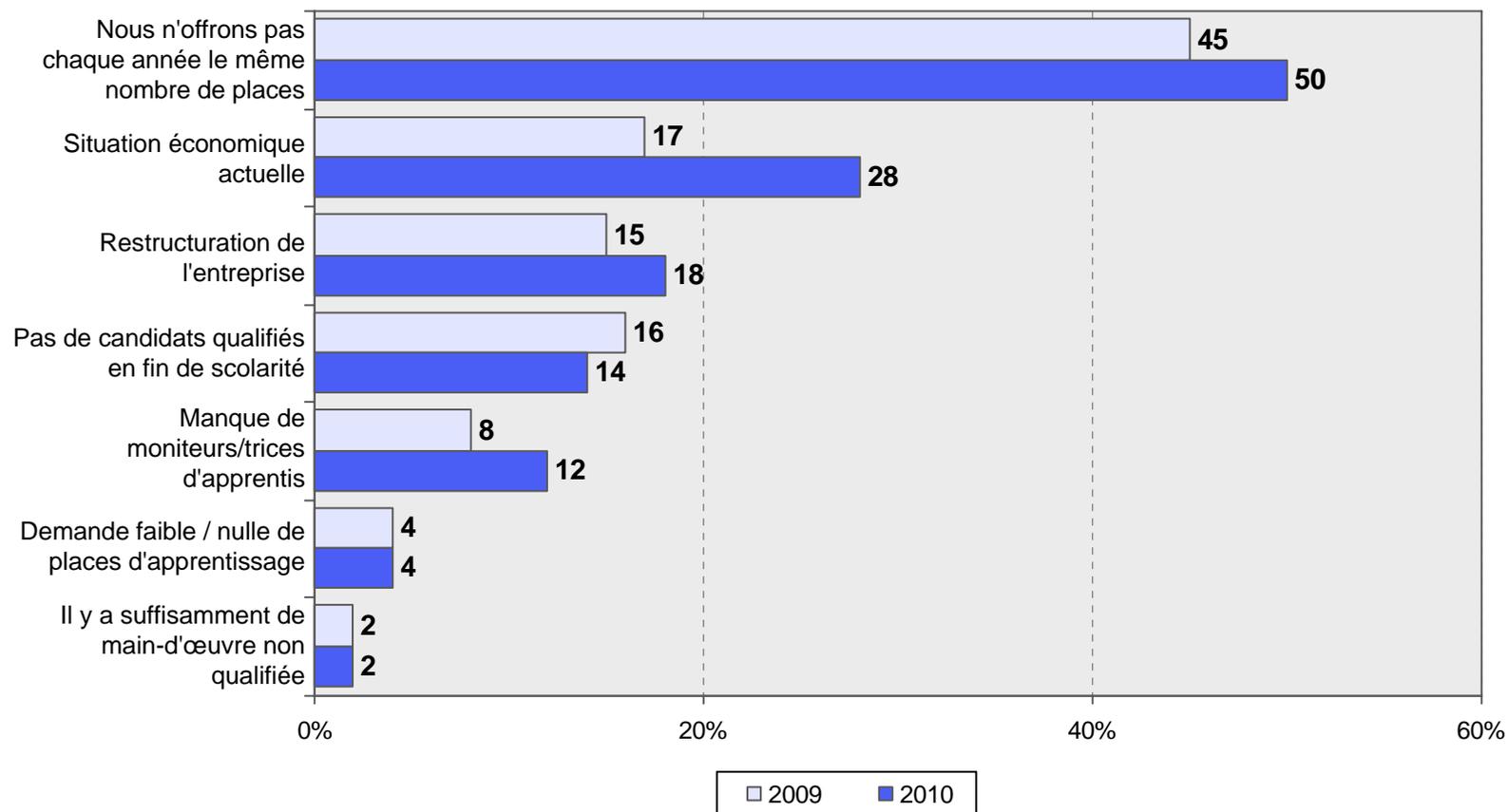
§ Les raisons les plus souvent invoquées pour expliquer une augmentation de l'offre de places d'apprentissage n'ont pas changé par rapport à l'an dernier. Le souci de la relève professionnelle et les variations annuelles planifiées de l'offre de places d'apprentissage demeurent aux premiers rangs.



Cette question a été posée pour la première fois en 2009.

Raisons de la diminution du nombre de places comparativement à l'an dernier

- § La raison principale de la diminution du nombre de places d'apprentissage réside dans le fait que les entreprises n'offrent pas chaque année le même nombre de places.
- § La seconde raison invoquée le plus souvent est celle de la situation économique actuelle.



Cette question a été posée pour la première fois en 2009.



Demande de places d'apprentissage : les jeunes

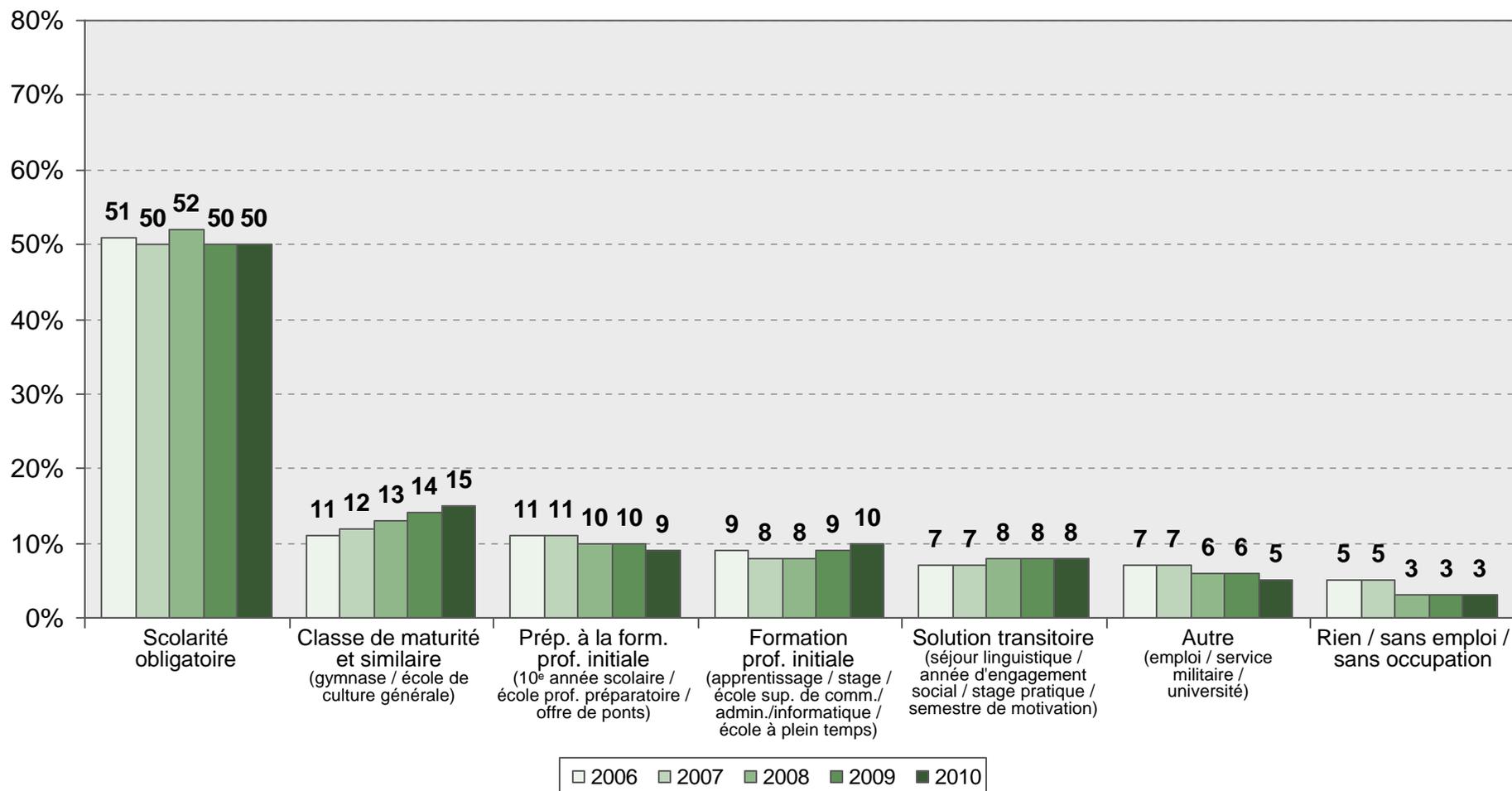
Les jeunes placés face au choix d'une formation

Le nombre des jeunes placés face au choix d'une formation a diminué de 137 000 à 135 500 par rapport à l'an dernier, en raison du recul démographique du nombre des élèves arrivés au terme de leur scolarité.

50 % des jeunes placés face au choix d'une formation fréquentent actuellement l'école obligatoire. L'autre moitié d'entre eux se répartit entre ceux qui suivent une préparation à une formation professionnelle initiale (9 %) ou qui se trouvent déjà dans une telle formation (10 %), ceux qui proviennent d'une école secondaire supérieure (15 %) et ceux qui vivent actuellement une solution transitoire (8 %) ou autre chose (5 %). 3 % sont sans occupation.

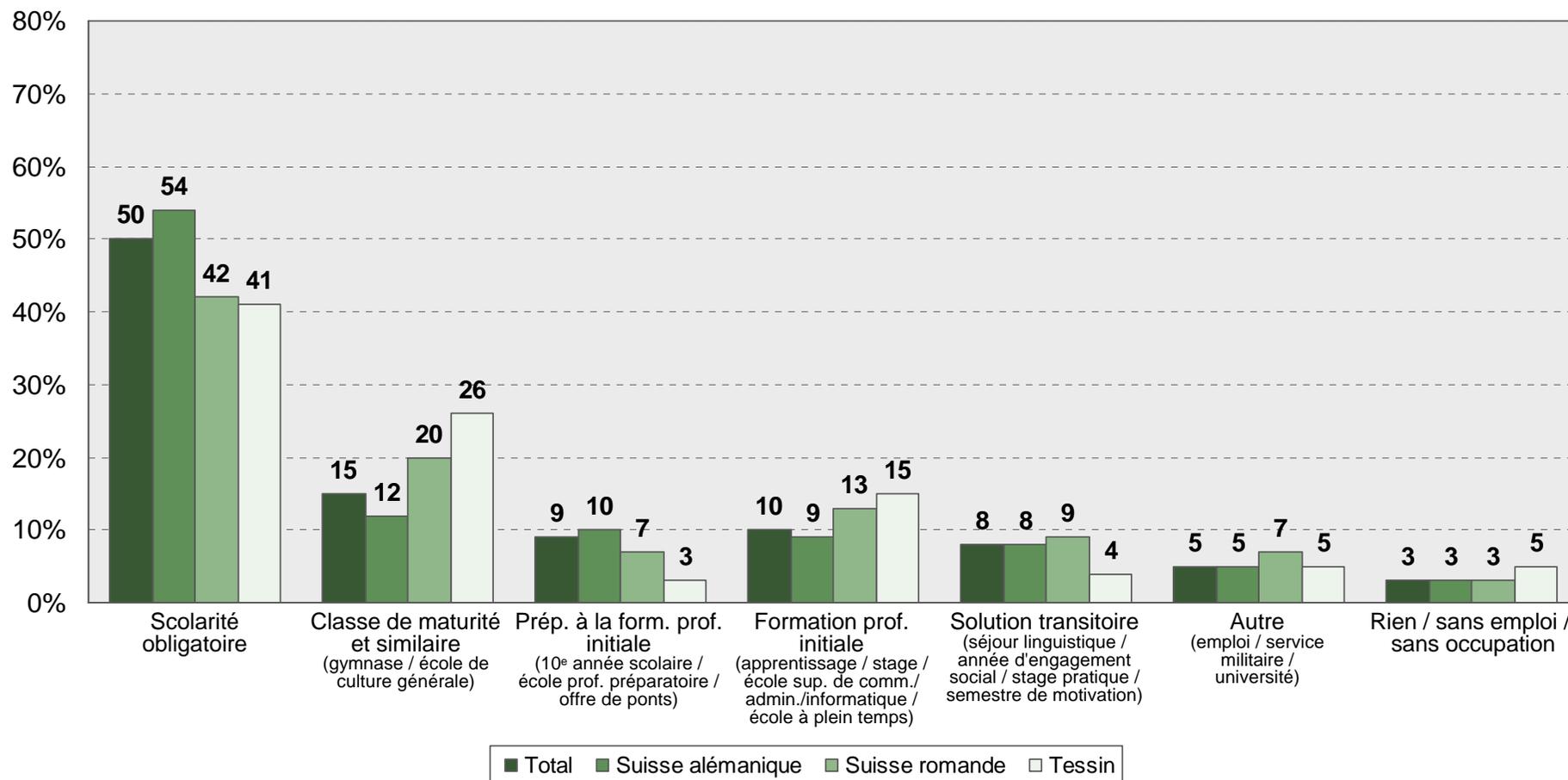
Jeunes face au choix d'une formation – situation actuelle

- § La moitié de tous les jeunes placés en avril 2010 face au choix d'une formation se trouvent actuellement en cours de scolarité obligatoire.
- § La part des jeunes confrontés au choix d'une formation qui proviennent d'une classe de maturité a continuellement augmenté ces dernières années et se situe à 15 % en 2010.



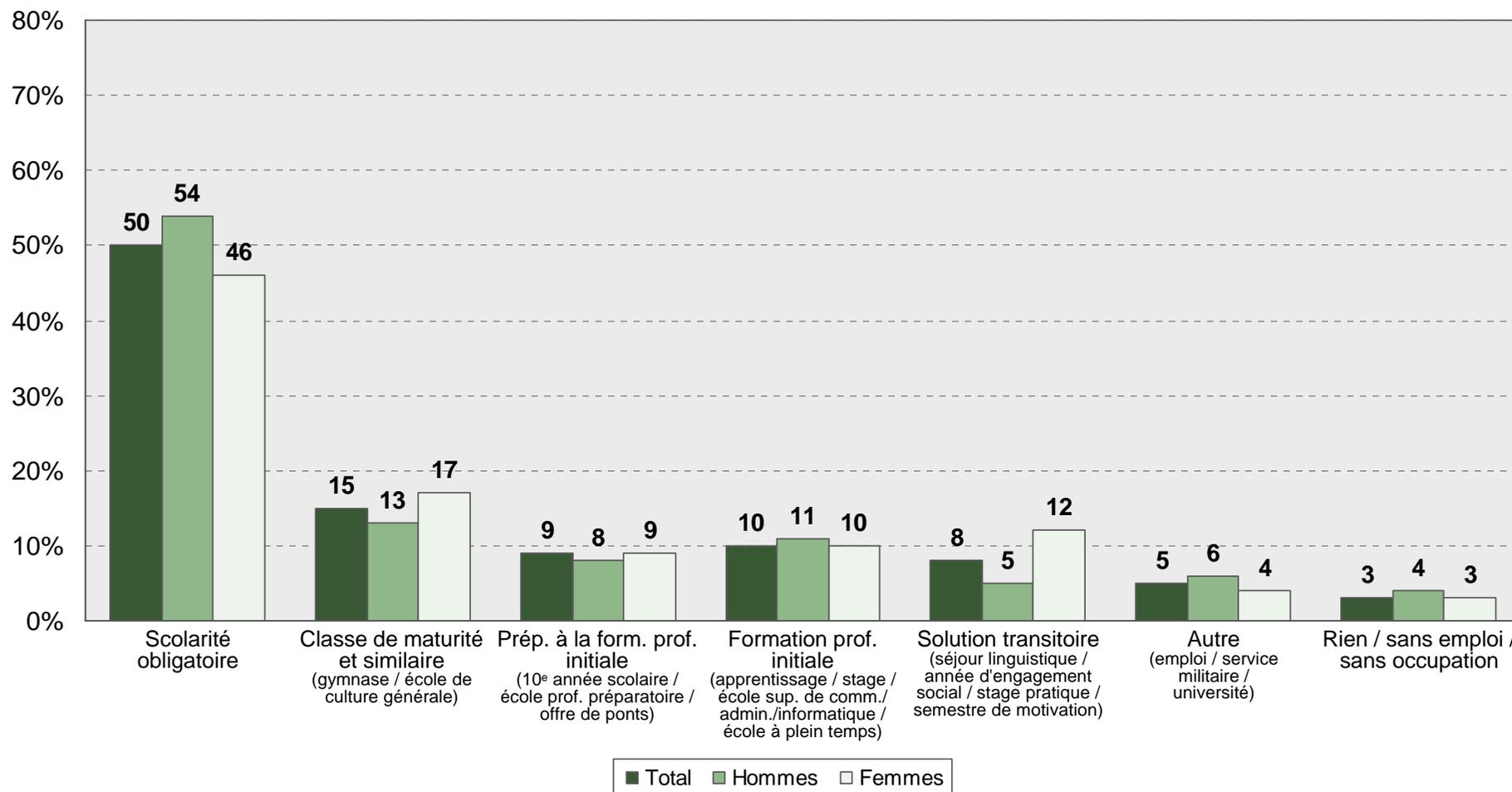
Jeunes face au choix d'une formation, selon les régions

- § La situation actuelle des jeunes interrogés en avril 2010 présente de grandes différences selon les régions.
- § Les jeunes de Suisse alémanique en cours de scolarité obligatoire sont sensiblement plus nombreux.
- § En Suisse romande et au Tessin, le nombre des jeunes face au choix d'une formation qui suivent une classe de maturité ou une formation professionnelle initiale est supérieur à la moyenne.



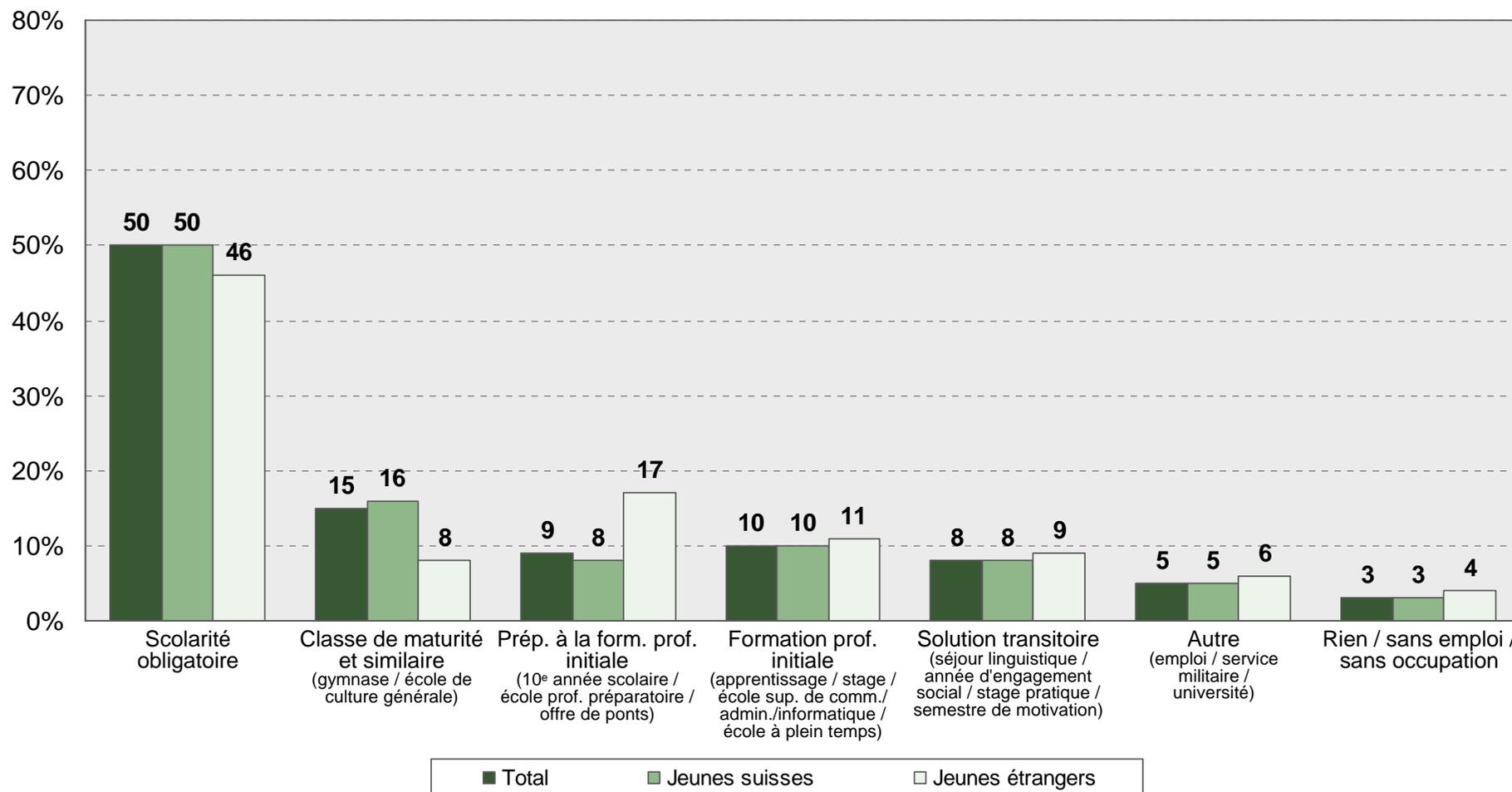
Jeunes face au choix d'une formation, selon les sexes

- § Le nombre des hommes confrontés au choix d'une formation après leur scolarité obligatoire est supérieur à la moyenne.
- § Les femmes placées face au choix d'une formation vivent plus souvent une solution transitoire telle qu'un séjour linguistique ou un stage pratique, ou suivent une classe de maturité.



Jeunes face au choix d'une formation, selon les nationalités

- § Les jeunes de nationalité suisse placés face au choix d'une formation fréquentent plus souvent que les jeunes de nationalité étrangère une classe de maturité.
- § Les jeunes étrangers confrontés au choix d'une formation suivent plus souvent une préparation à la formation professionnelle initiale.



Intérêts des jeunes placés face au choix d'une formation

64 % des jeunes confrontés au choix d'une formation s'intéressent à une formation professionnelle initiale.

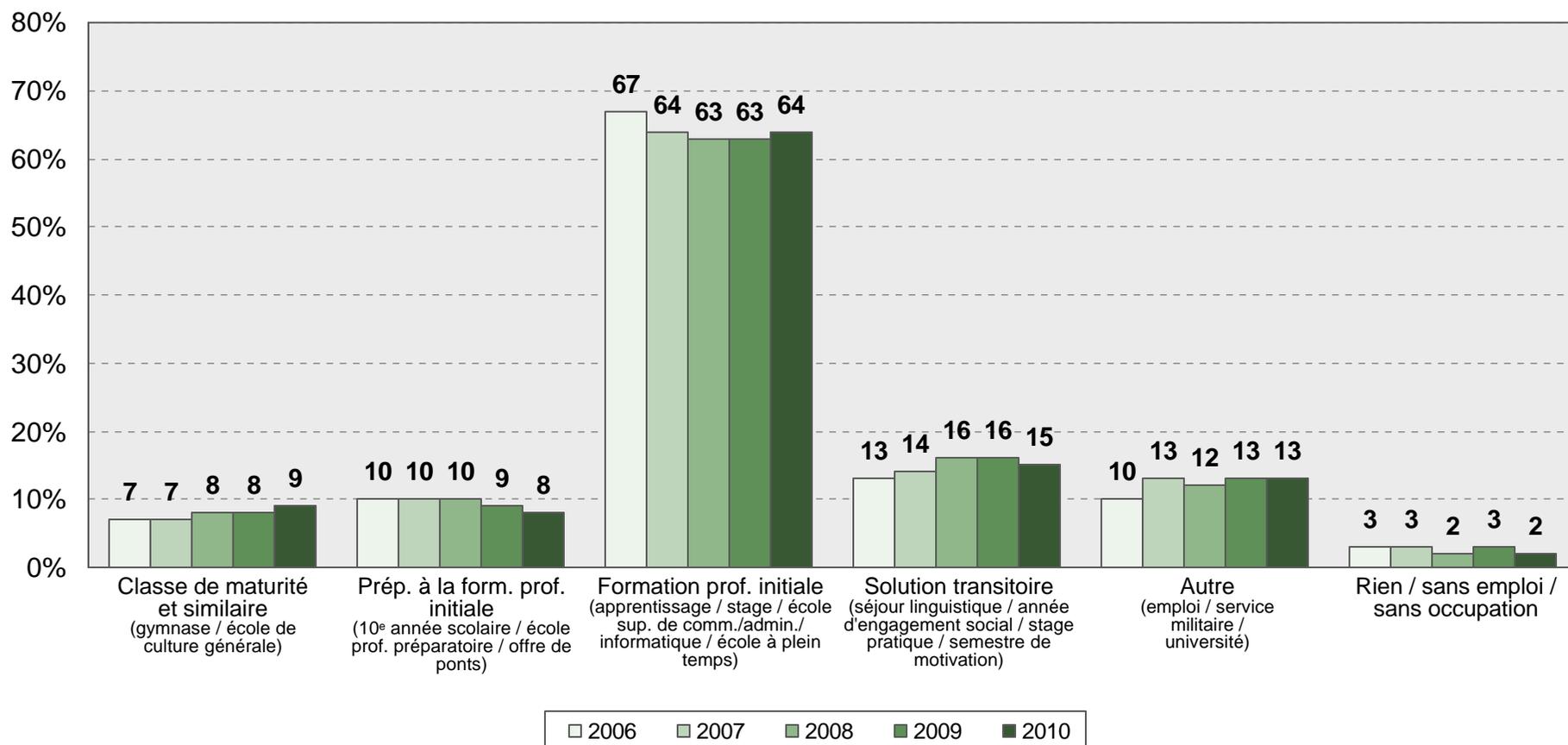
Régions linguistiques : avec 66 %, les jeunes de Suisse alémanique constituent le plus important des groupes des jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale. Les jeunes du Tessin forment le groupe le plus important des jeunes intéressés par d'autres solutions telles que l'emploi et l'université.

Sexes : il existe de fortes différences dans les préférences chez les jeunes intéressés par des formations professionnelles initiales (hommes : 70 %, femmes : 58 %) et chez les jeunes intéressés par des solutions transitoires (hommes : 8 %, femmes : 22 %).

Nationalités : les jeunes de nationalité étrangère s'intéressent plus souvent que ceux de nationalité suisse à une formation professionnelle initiale ou à une préparation à cette formation.

Intérêts des jeunes

- § Les désirs de formation des jeunes placés face au choix d'une formation ne présentent que de faibles variations annuelles. La part des jeunes intéressés par une formation professionnelle initiale est demeurée constante.
- § En 2010, l'augmentation des jeunes intéressés par des solutions transitoires observée depuis 2006 est en recul.
- § L'intérêt pour une préparation à la formation professionnelle initiale diminue légèrement depuis 2008.



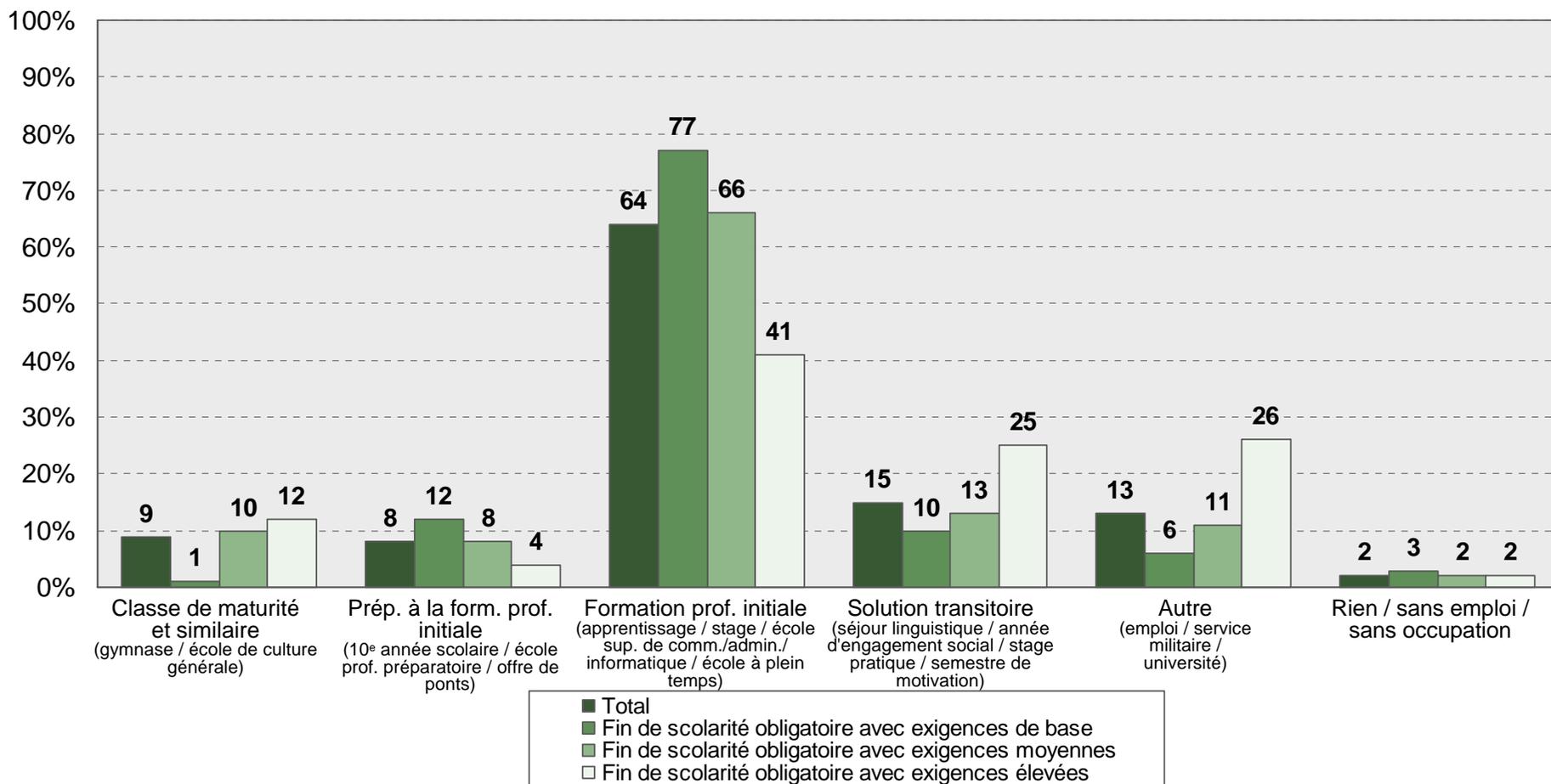
Intérêts des jeunes, selon leur situation actuelle

- § Les désirs de formation dépendent fortement du statut de formation actuel.
- § Les jeunes issus de la scolarité obligatoire et de la préparation à la formation professionnelle initiale désirent entrer en formation professionnelle initiale (76 %, resp. 83 %).
- § En ce qui concerne les solutions transitoires et autres formes d'emploi, de service militaire ou d'université, les intéressés sont surtout les jeunes suivant actuellement une formation professionnelle initiale ou une classe de maturité.

Intérêts généraux des jeunes placés face au choix d'une formation							
		Etat actuel de la formation					
Base : jeunes face au choix d'une formation		TOTAL	Scolarité obligatoire	Classe de maturité	Prépara- tion à la formation profes- sionnelle initiale	Formation profes- sionnelle initiale	Solutions transi- toires
Désir de formation	Classe de maturité	9 %	9 %	10 %	8 %	12 %	6 %
	Préparation à la formation professionnelle initiale	8 %	13 %	2 %	2 %	3 %	2 %
	Formation prof. initiale	64 %	76 %	18 %	83 %	50 %	75 %
	Solutions transitoires	15 %	8 %	40 %	9 %	21 %	11 %
	Autre (emploi / service militaire / université)	13 %	1 %	45 %	3 %	22 %	12 %
	Rien / ne sait pas	2 %	1 %	2 %	1 %	5 %	3 %

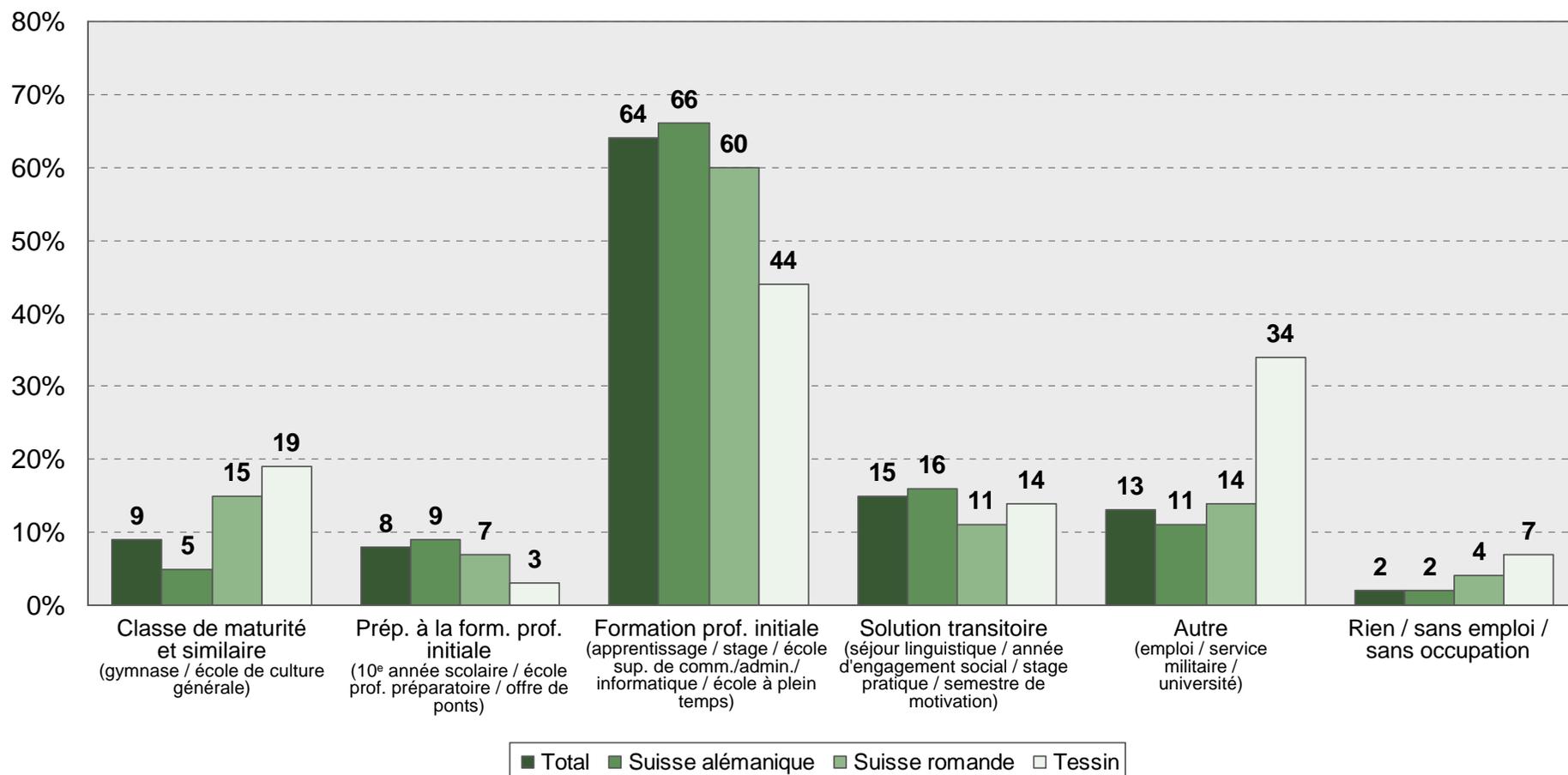
Intérêts des jeunes, selon le niveau de scolarité obligatoire

- § Le niveau de scolarité obligatoire influence les désirs de formation des jeunes. Plus le niveau scolaire est bas, plus la formation professionnelle initiale ou la préparation à cette formation sont indiquées comme désirs de formation.
- § Les jeunes issus d'une scolarité obligatoire à exigences élevées s'intéressent plus souvent à une solution transitoire ou à une autre solution.



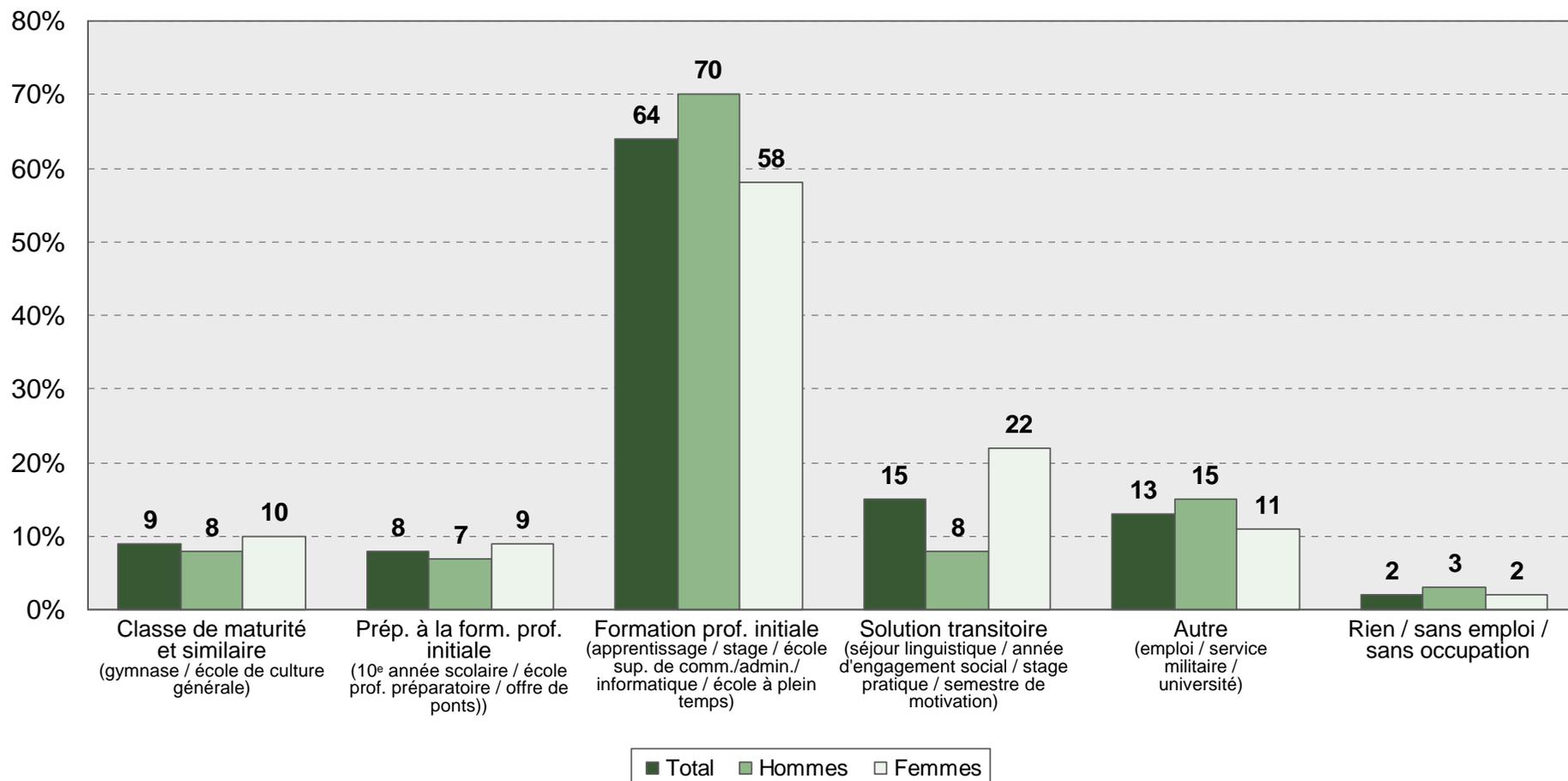
Intérêts des jeunes, selon les régions

- § Les intérêts des jeunes présentent de grandes différences selon les régions.
- § En Suisse alémanique, l'intérêt pour la formation professionnelle initiale est supérieur à la moyenne.
- § En Suisse romande et au Tessin surtout, les jeunes sont sensiblement plus nombreux à s'intéresser aux classes de maturité. Ils sont particulièrement nombreux au Tessin à s'intéresser à une autre solution.
- § La part des jeunes qui n'ont pas de plans d'avenir (rien, sans emploi, sans occupation) est supérieure à la moyenne en Suisse romande et au Tessin.



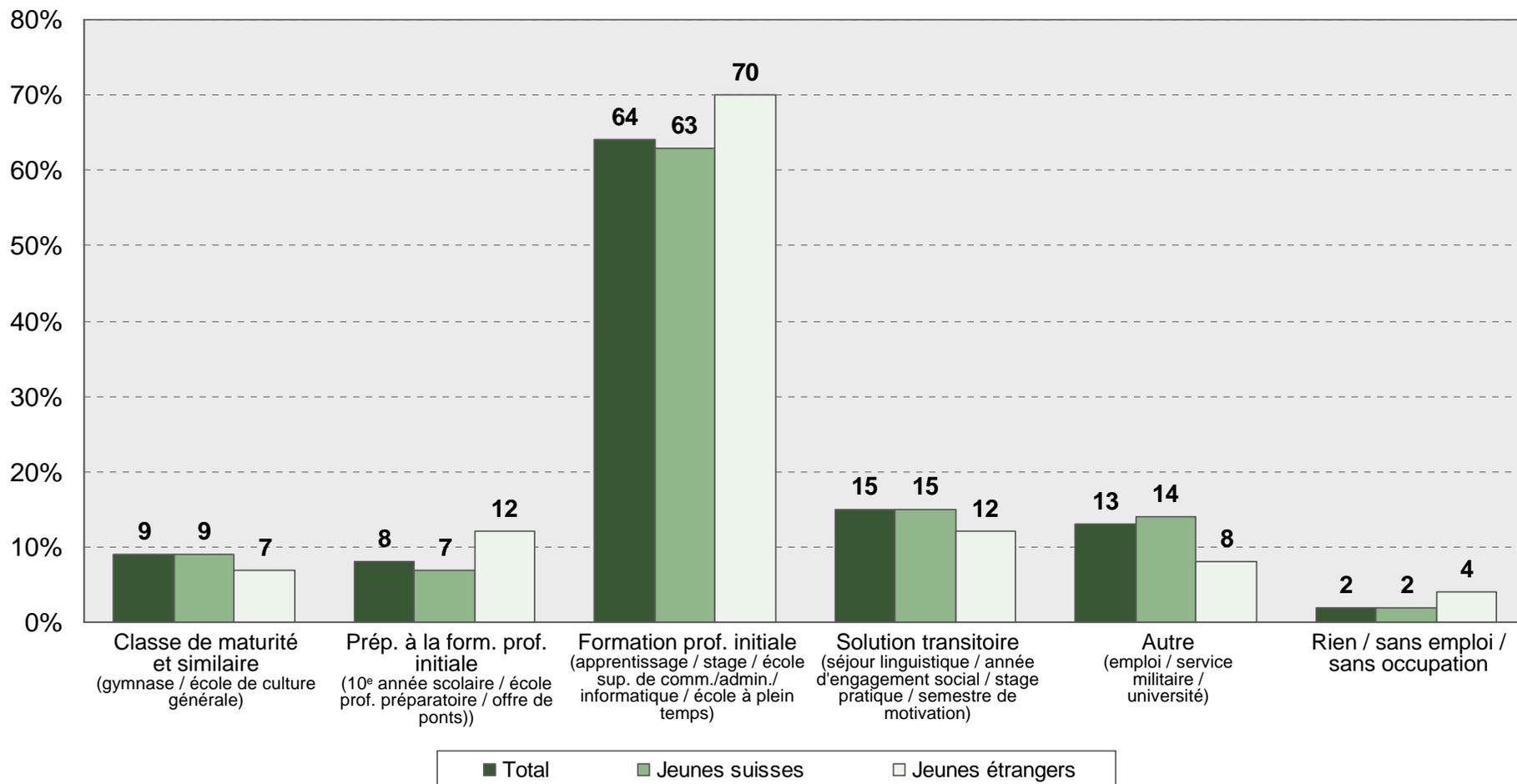
Intérêts des jeunes, selon les sexes

- § Les jeunes femmes s'intéressent plus souvent aux solutions transitoires sous forme de séjours linguistiques et/ou de stages pratiques, mais moins aux formations professionnelles initiales.
- § Des hommes en nombre supérieur à la moyenne déclarent avoir « d'autres intérêts », ce qui est dû surtout au service militaire.



Intérêts des jeunes, selon les nationalités

- § Les jeunes étrangers s'intéressent particulièrement souvent à la formation professionnelle initiale, de même qu'à la préparation à la formation professionnelle initiale.
- § Les jeunes suisses aspirent plus souvent à une solution transitoire et à d'autres solutions.
- § Les jeunes qui ne savent pas encore ce qu'ils feront cet été présentent une différence statistiquement significative. Ils sont 4 % chez les jeunes étrangers, mais beaucoup moins chez les jeunes suisses (2 %).



Situation des accords chez les jeunes placés face au choix d'une formation

Au 15 avril 2010, 62 % de tous les jeunes placés face au choix d'une formation disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation, ce qui correspond à 83 500 jeunes après extrapolation.

38 % des jeunes ont un accord pour une place d'apprentissage, 10 % pour une école et 13 % pour une autre solution.

Régions linguistiques : les jeunes de Suisse alémanique disposent le plus souvent d'un accord pour la poursuite de leur formation (70 %). Ils sont suivis des jeunes de Suisse romande avec 45 % et des jeunes du Tessin avec 32 %.

Sexes : les jeunes hommes (63 %) disposent d'un accord un peu plus souvent que les jeunes femmes (60 %).

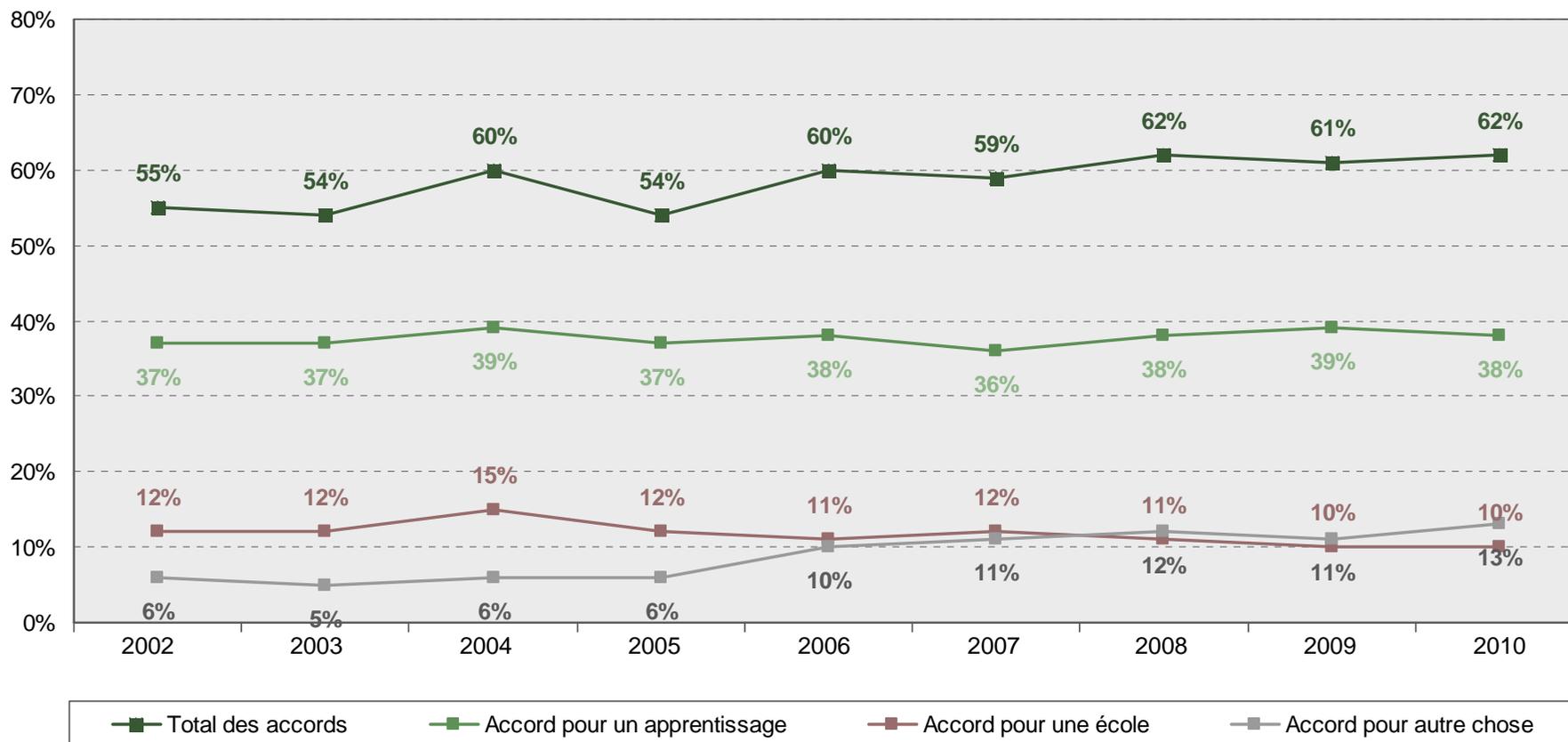
Nationalités : les jeunes suisses (64 %) ont plus souvent déjà obtenu un accord que les jeunes étrangers (48 %).

97 % des jeunes qui ont obtenu un accord pour une place d'apprentissage ont l'intention de suivre effectivement cette formation.

Situation des accords au 15 avril 2010

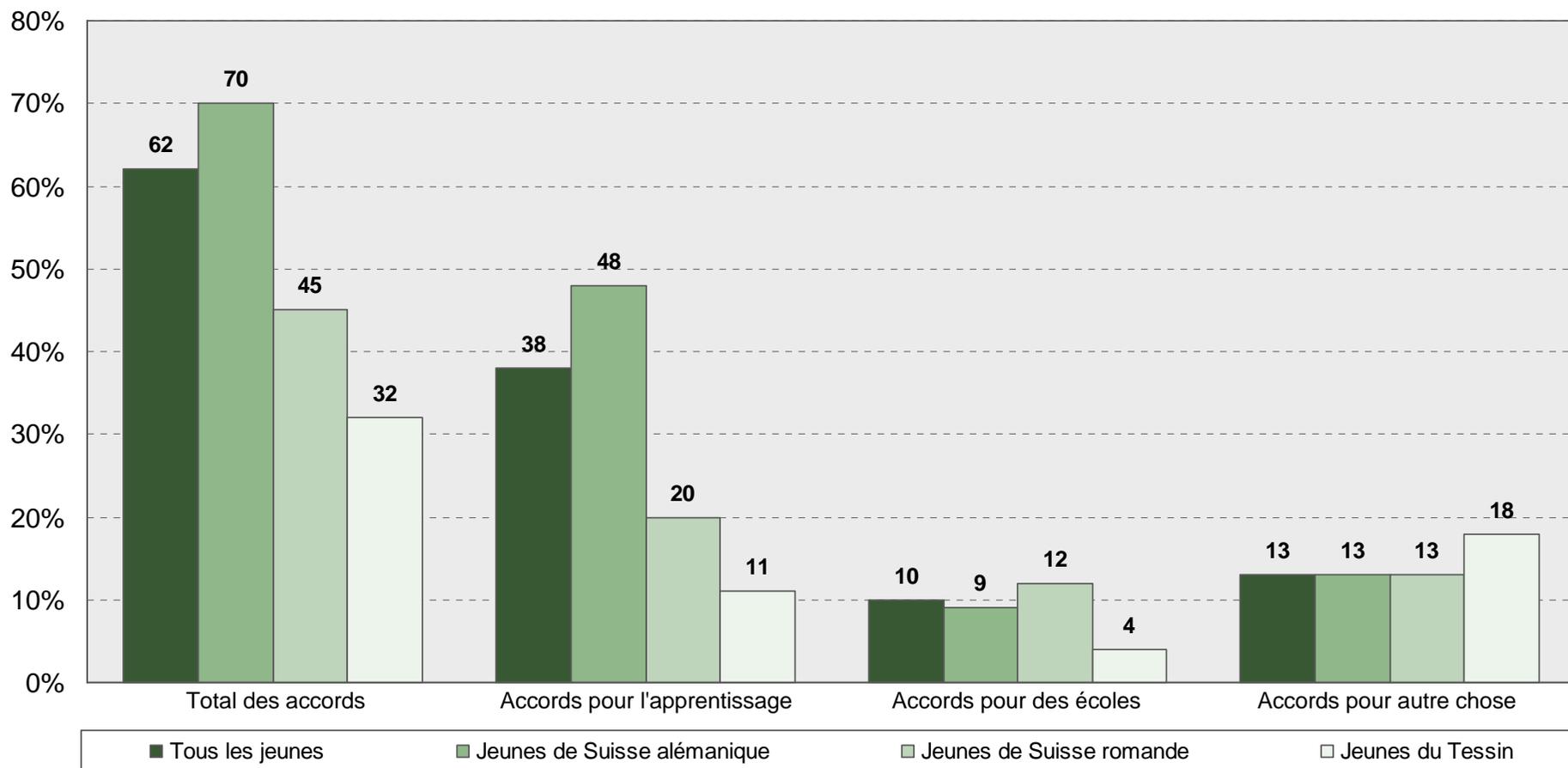
§ Au jour de référence de l'enquête, 62 % de tous les jeunes confrontés au choix d'une formation disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation.

§ Au fil des années, on ne constate que des modifications mineures au sein des catégories examinées.



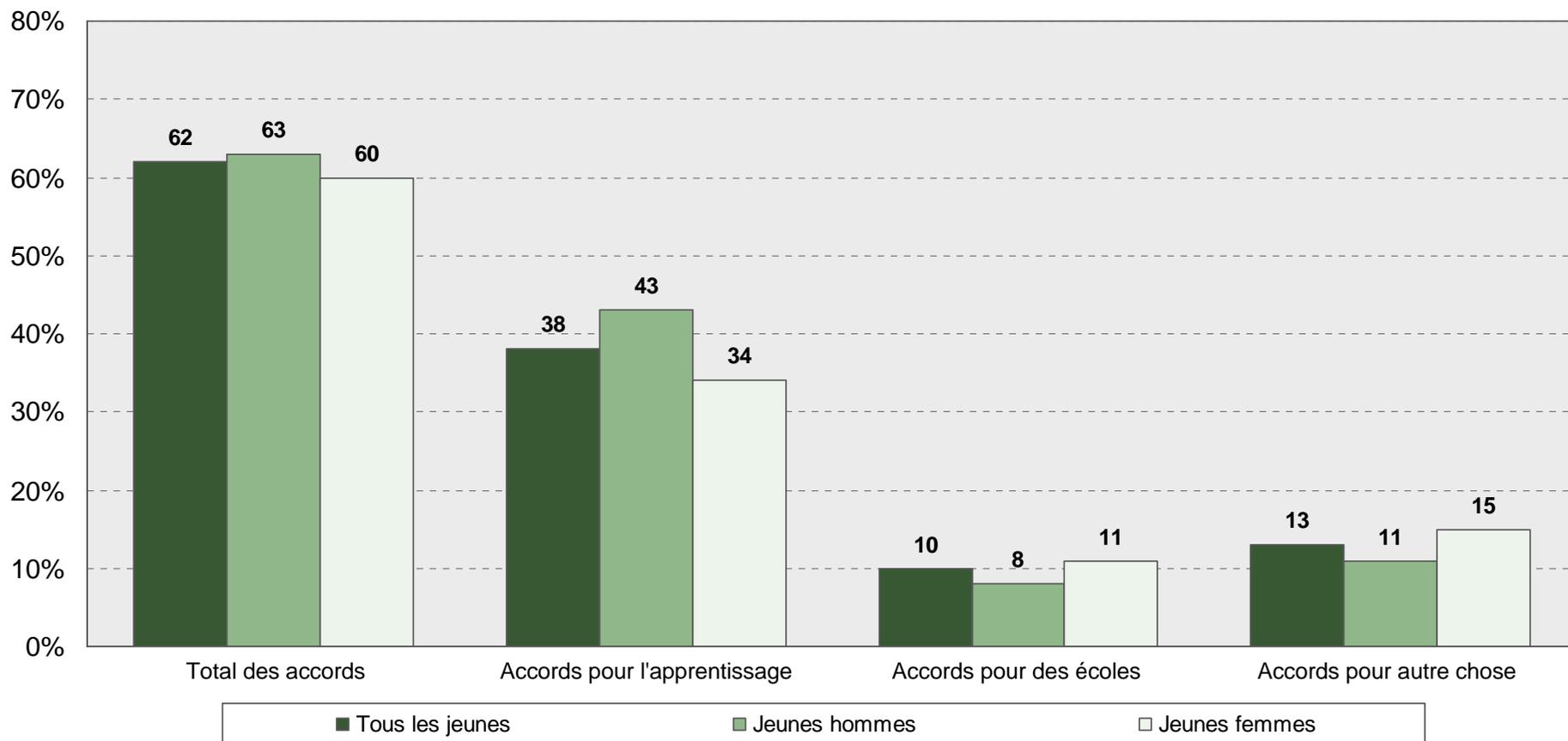
Situation des accords au 15 avril 2010, selon les régions

- § La part des jeunes qui ont obtenu au 15 avril un accord pour la poursuite de leur formation s'élève à 70 % au total en Suisse alémanique. Elle n'est que de 45 % en Suisse romande et même de 32 % seulement au Tessin.
- § Ces différences sensibles entre les régions sont dues à un début du recrutement plus tardif dans la partie latine de la Suisse.



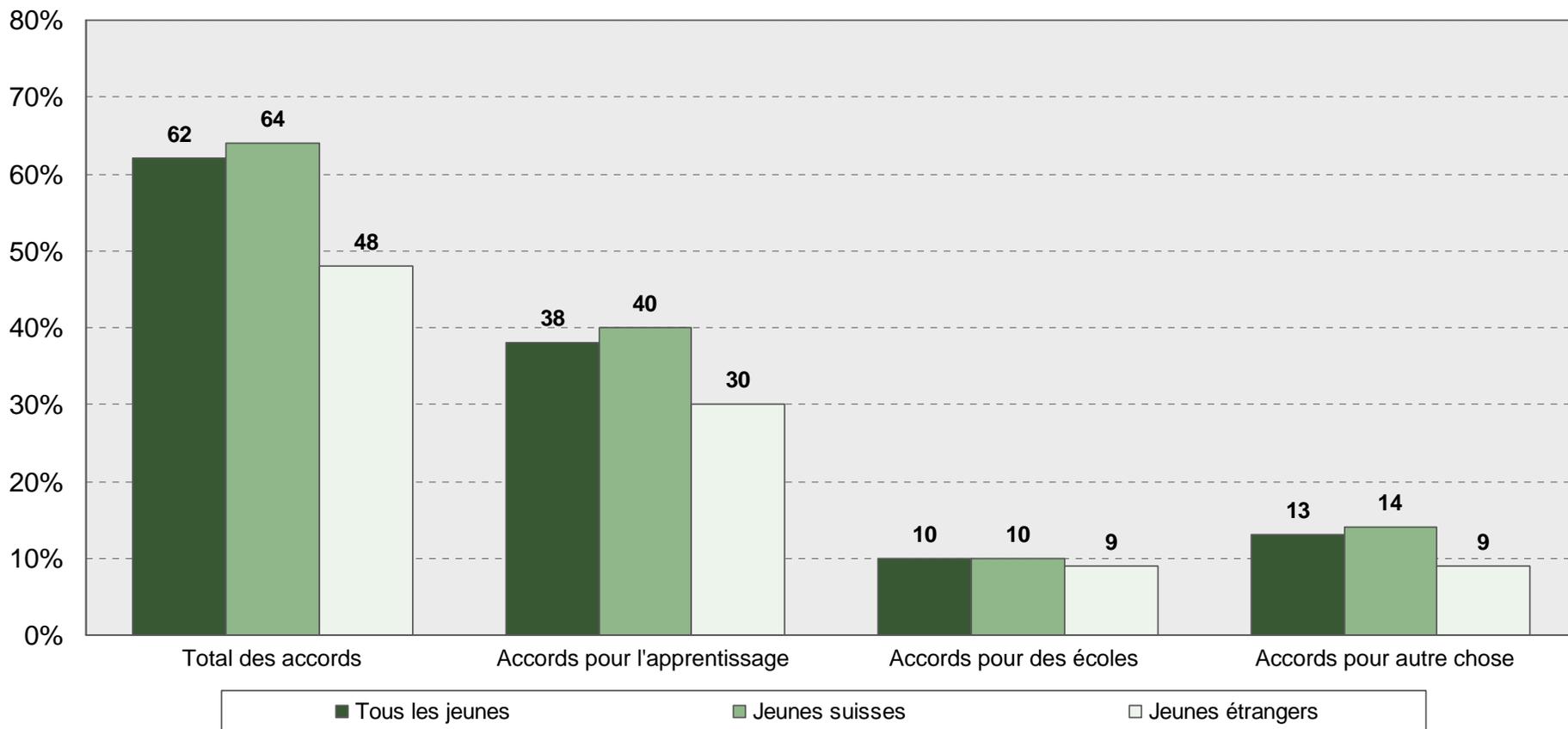
Situation des accords au 15 avril 2010, selon les sexes

- § En ce qui concerne les sexes, globalement, les hommes ont un peu plus souvent que les femmes obtenu des accords pour la poursuite de leur formation.
- § Les jeunes hommes disposent sensiblement plus souvent d'un accord pour une place d'apprentissage.
- § Les jeunes femmes disposent sensiblement plus souvent d'un accord pour une école.



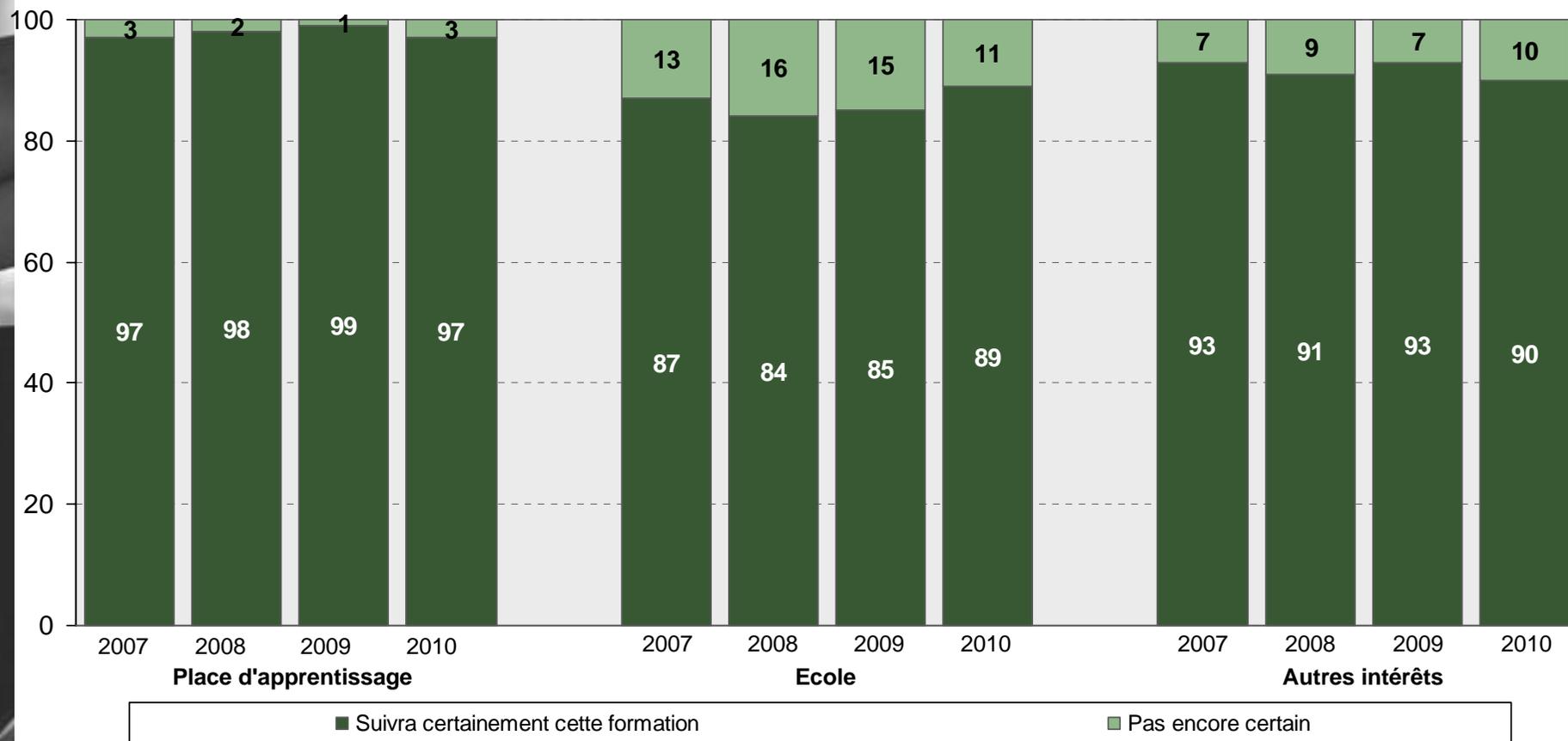
Situation des accords au 15 avril 2010, selon les nationalités

- § 64 % des jeunes gens et jeunes filles de nationalité suisse disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation, dont 40 % pour une formation professionnelle initiale.
- § 48 % des jeunes étrangers disposent d'un accord pour la poursuite de leur formation, dont 30 % pour une formation professionnelle initiale.



Etat de la décision chez les jeunes avec accords

- § La grande majorité des jeunes qui disposent à la mi-avril d'un accord pour une place d'apprentissage ont l'intention de suivre cette formation. Seuls 2 % exactement sont encore indécis.
- § L'état de la décision en ce qui concerne les écoles et les autres intérêts est encore un peu moins avancé.



Jeunes face au choix d'une formation et intéressés par une place d'apprentissage

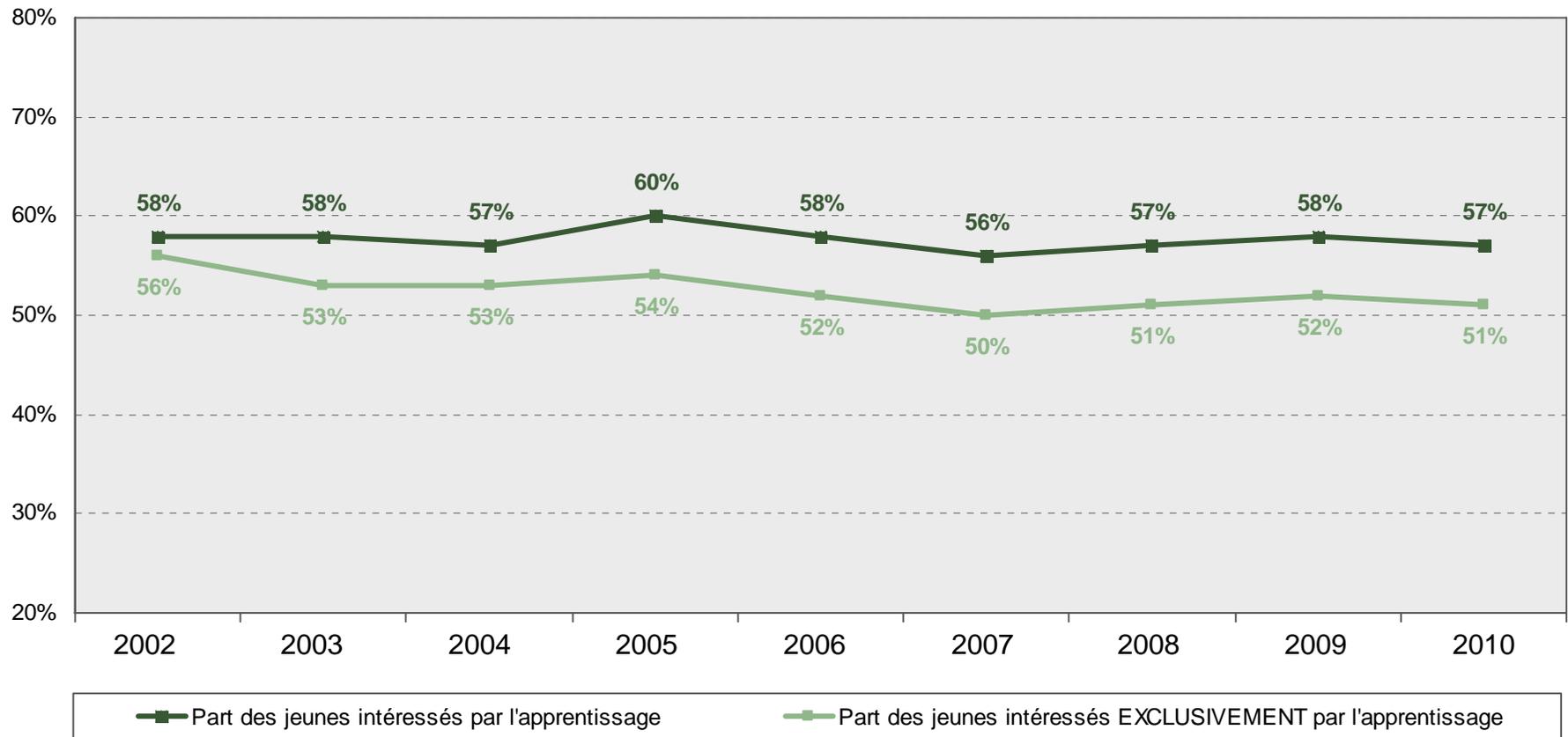
57 % de tous les jeunes confrontés au choix d'une formation s'intéressent à une place d'apprentissage, ce qui représente 77 000 jeunes après extrapolation. La plupart d'entre eux, à savoir 69 500 jeunes, s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage et ne prennent rien d'autre en considération.

La plupart de ces jeunes s'intéressent à une seule profession.

Régions linguistiques : en Suisse romande et au Tessin, l'intérêt pour une place d'apprentissage est sensiblement plus faible qu'en Suisse alémanique.

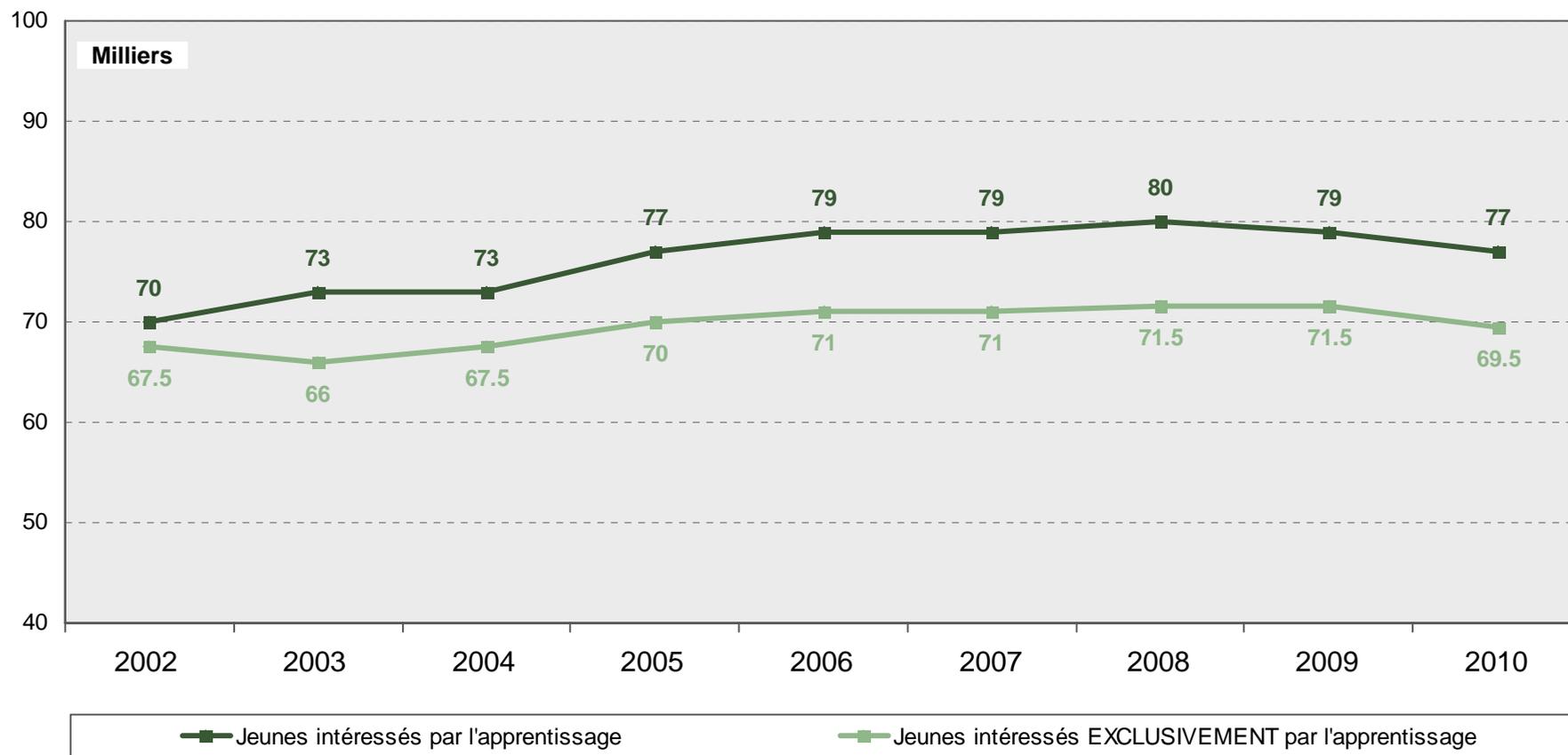
Jeunes intéressés par une place d'apprentissage

- § Ces dernières années, la part des jeunes intéressés par une place d'apprentissage a constamment oscillé autour de 60 % des jeunes placés face au choix d'une formation.
- § Depuis 2005, la part des jeunes qui s'intéressent EXCLUSIVEMENT à une place d'apprentissage se situe chaque année 6 points pour-cent au-dessous de la part de tous les jeunes intéressés par une place d'apprentissage.



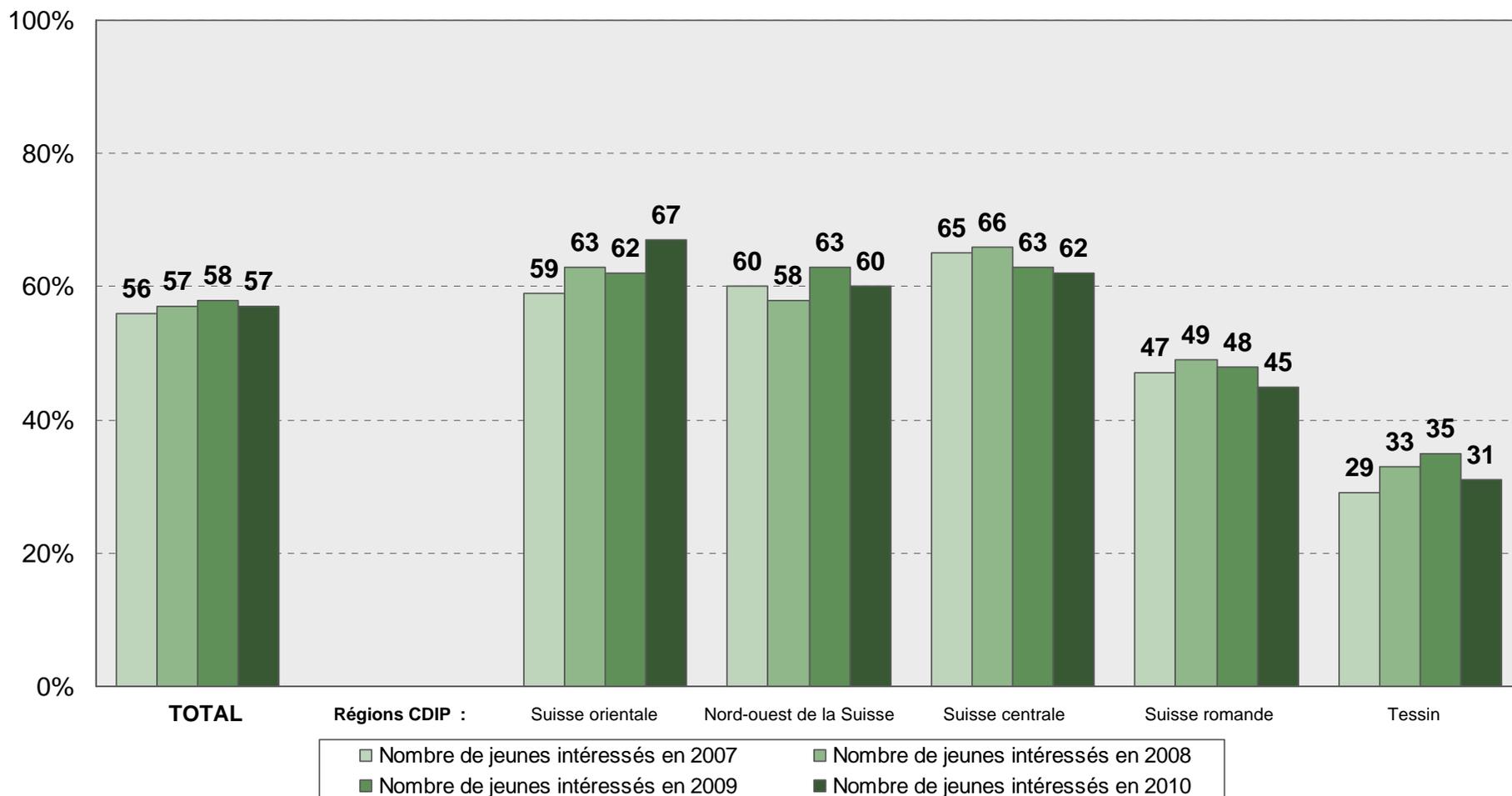
Nombre des jeunes intéressés par une place d'apprentissage

- § Après extrapolation, 77 000 personnes s'intéressent à une place d'apprentissage. Le nombre effectif de ces personnes a donc diminué de 2000 unités par rapport à l'an dernier.
- § Parmi ces 77 000 jeunes intéressés par une place d'apprentissage, 69 500 la considèrent comme leur seul choix.



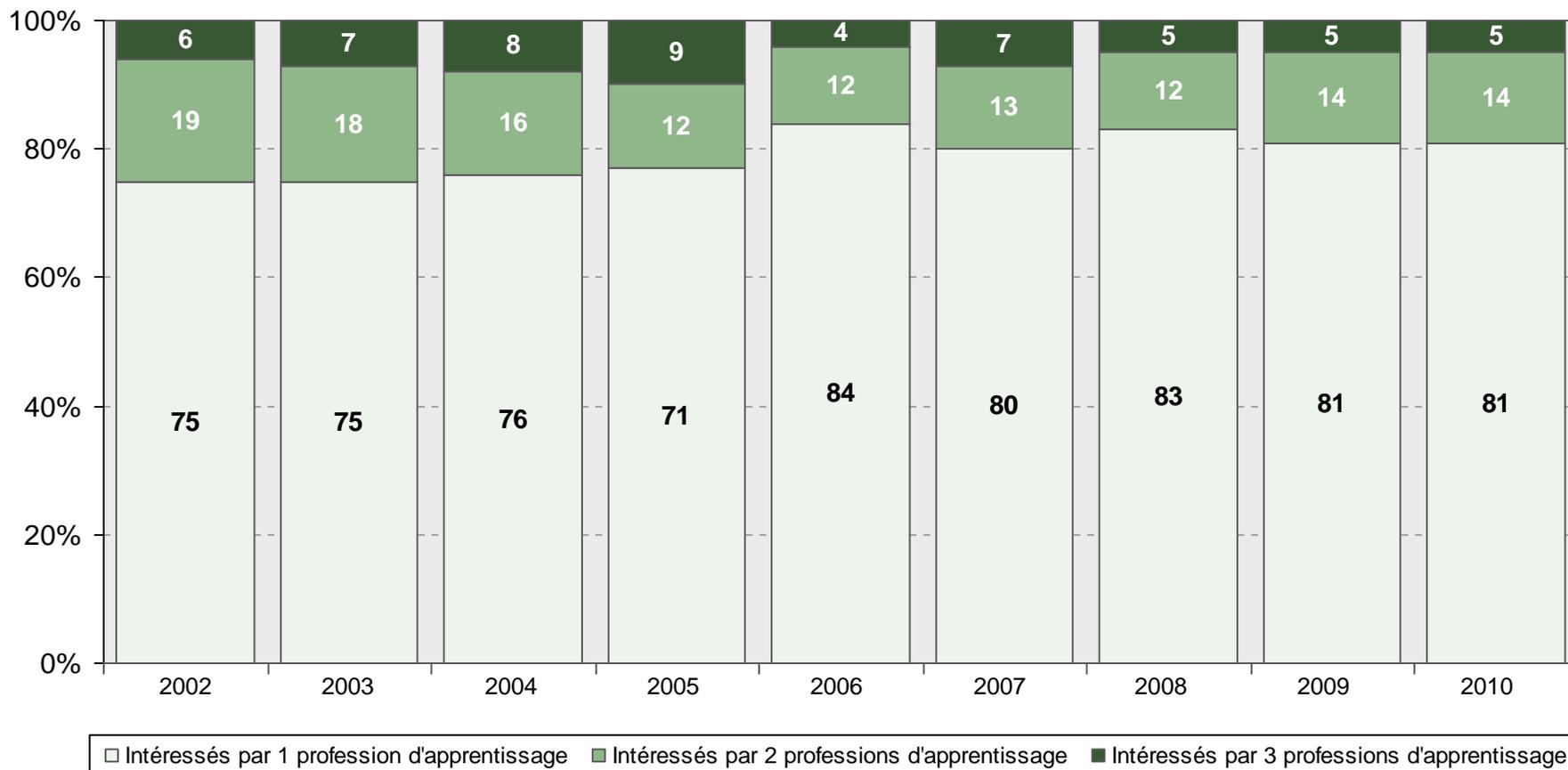
Jeunes intéressés par une place d'apprentissage, selon les régions

§ L'intérêt pour une place d'apprentissage diffère selon les régions. Il est moins élevé en Suisse romande et au Tessin, où les jeunes sont plus nombreux à suivre des classes de maturité.



Intéressés par plusieurs formations professionnelles initiales

§ En avril 2010, 81 % des jeunes intéressés par une place d'apprentissage déclarent que leur choix porte sur une seule profession.



L'augmentation enregistrée en 2006 était due surtout au fait qu'une nouvelle base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a été utilisée, qui contenait sensiblement moins de professions que la version en vigueur jusqu'à 2005.

Demande de places d'apprentissage au 15 avril 2010

Les 77 000 jeunes qui convoitent une place d'apprentissage s'intéressent à différentes branches. Les plus prisées d'entre elles sont les « Professions techniques », le « Bureau et information », les « Services » et la « Vente ».

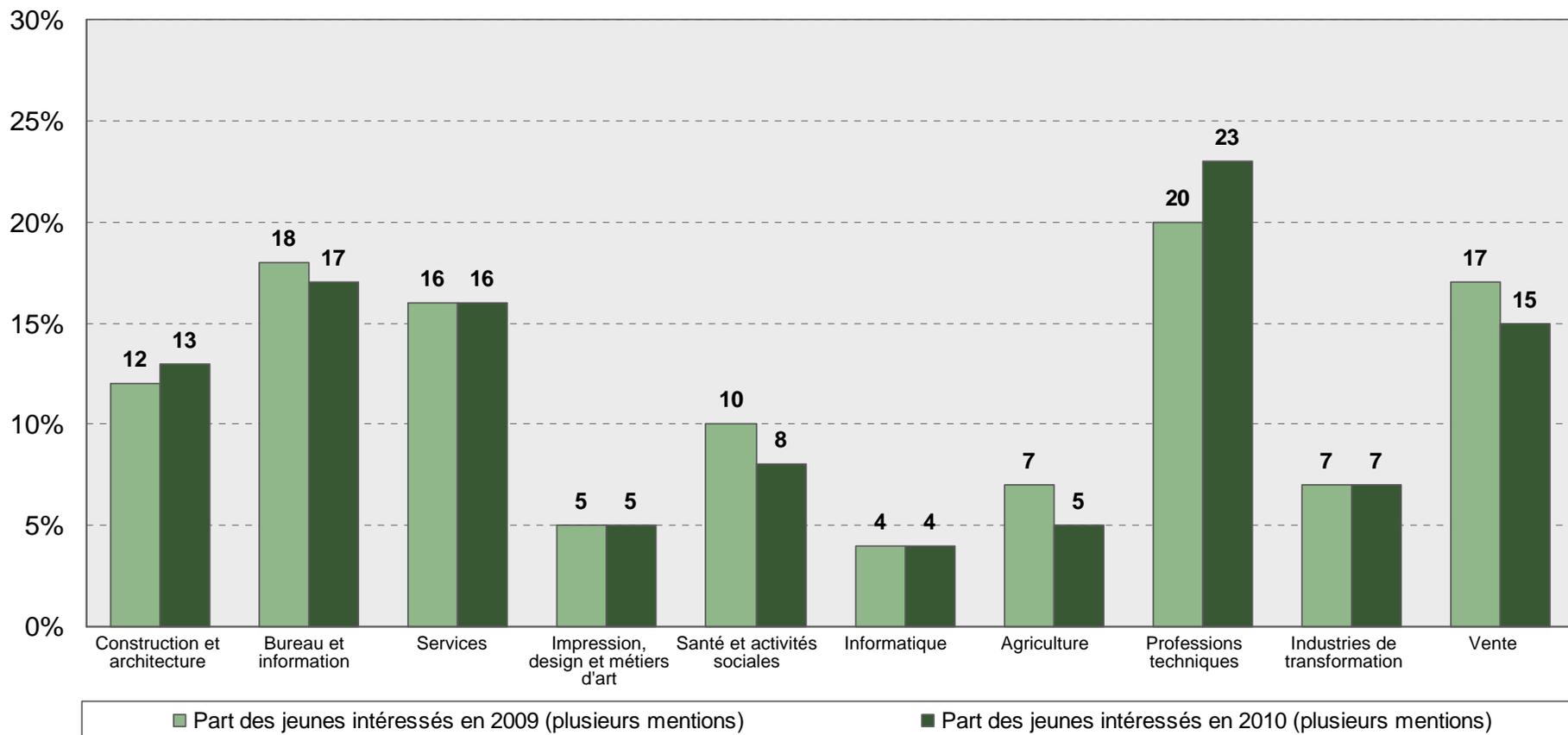
Sexes : les intéressés sont surtout de sexe masculin dans les branches « Construction et architecture » et dans les « Professions techniques ». Les jeunes femmes s'intéressent sensiblement plus aux places d'apprentissage dans les branches des « Services » et de la « Santé et activités sociales ».

Nationalités : comparativement aux jeunes suisses, les jeunes étrangers s'intéressent davantage aux professions des branches de la « Vente » et du « Bureau et information ».

Intéressés par les places d'apprentissage, selon les branches

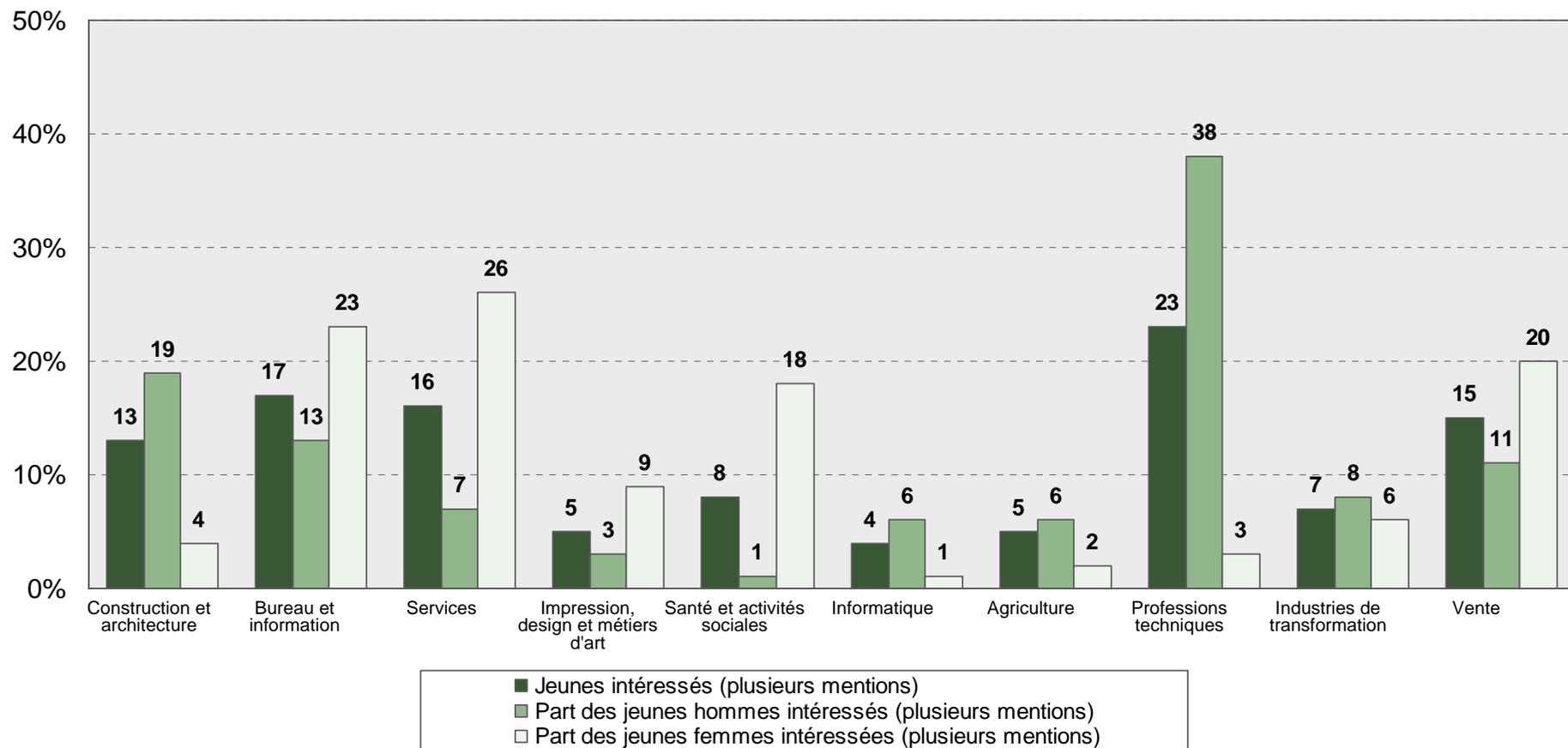
§ Parmi les professions souhaitées par les jeunes intéressés par une place d'apprentissage, on trouve au premier plan comme en 2009 les « Professions techniques » ainsi que celles des branches « Bureau et information », « Services » et « Vente ».

§ L'intérêt pour les « Professions techniques » a légèrement augmenté par rapport à l'an dernier.



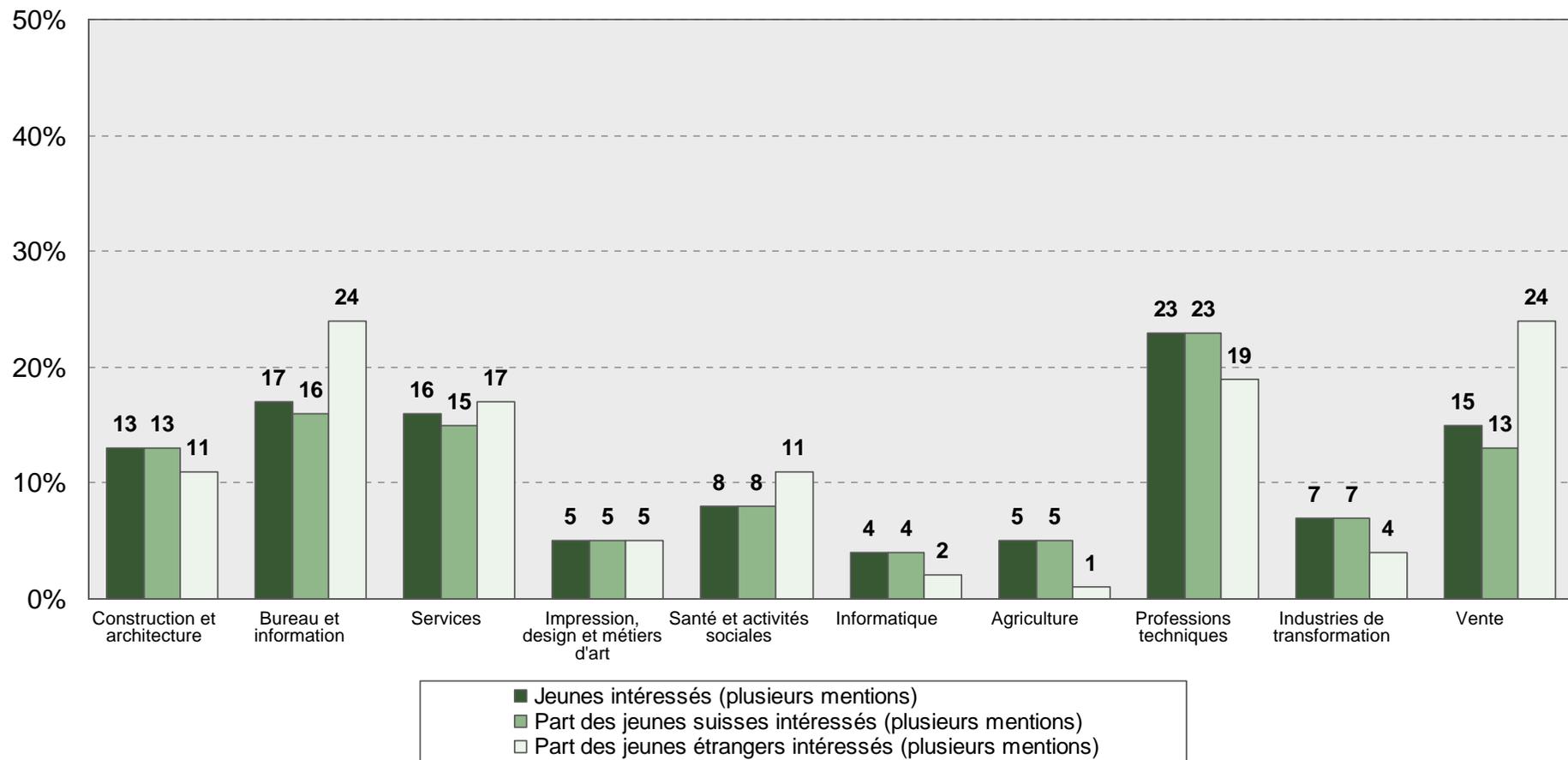
Intéressés aux places d'apprentissage, selon les branches et les sexes

§ Les intérêts divergent sensiblement entre les femmes et les hommes. Les différences les plus importantes apparaissent dans la branche des « Professions techniques », de même que dans les branches « Santé et activités sociales » et « Services ».



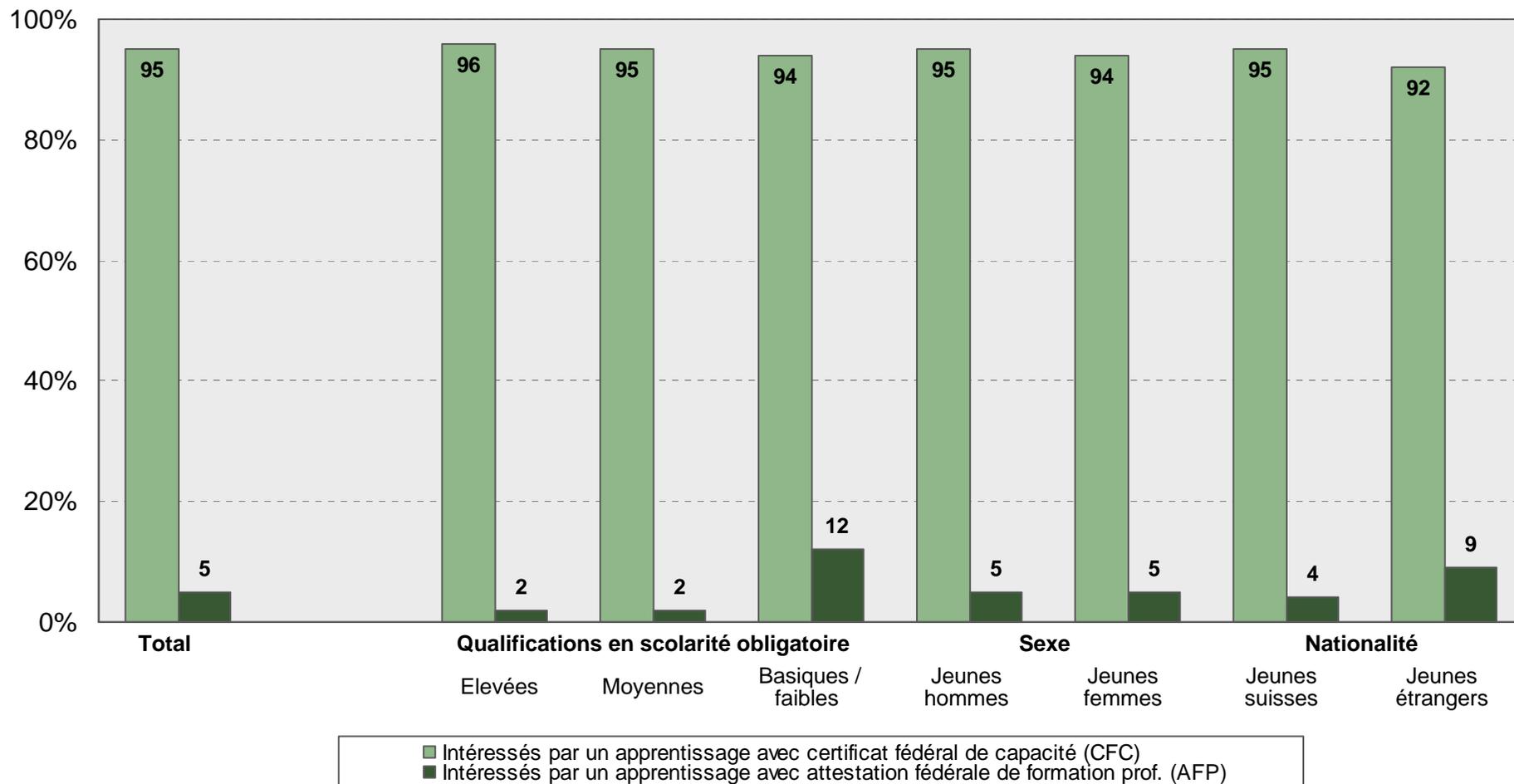
Intéressés par les places d'apprentissage, selon les branches et les nationalités

§ Comparativement aux jeunes suisses intéressés à une place d'apprentissage, les jeunes étrangers s'intéressent davantage aux professions des branches « Vente » et « Bureau et information ».



Intéressés par les places d'apprentissage avec CFC ou AFP

- § L'intérêt des jeunes pour les formations professionnelles initiales avec attestations fédérales (AFP) est très faible, avec 5 % seulement.
- § Ce sont les jeunes dont les résultats scolaires sont les moins probants et les jeunes étrangers qui s'intéressent plutôt à ces places d'apprentissage.



Déroulement des postulations aux places d'apprentissage

Au 15 avril 2010, 90 % des jeunes avaient postulé au moins une fois déjà à une place d'appren-tissage.

Régions linguistiques : au 15 avril, au Tessin, 79 % des jeunes avaient postulé au moins une fois déjà, alors qu'ils étaient 85 % en Suisse romande et 93 % en Suisse alémanique.

Sexes : 92 % des jeunes filles et 89 % des jeunes hommes avaient postulé au moins une fois déjà .

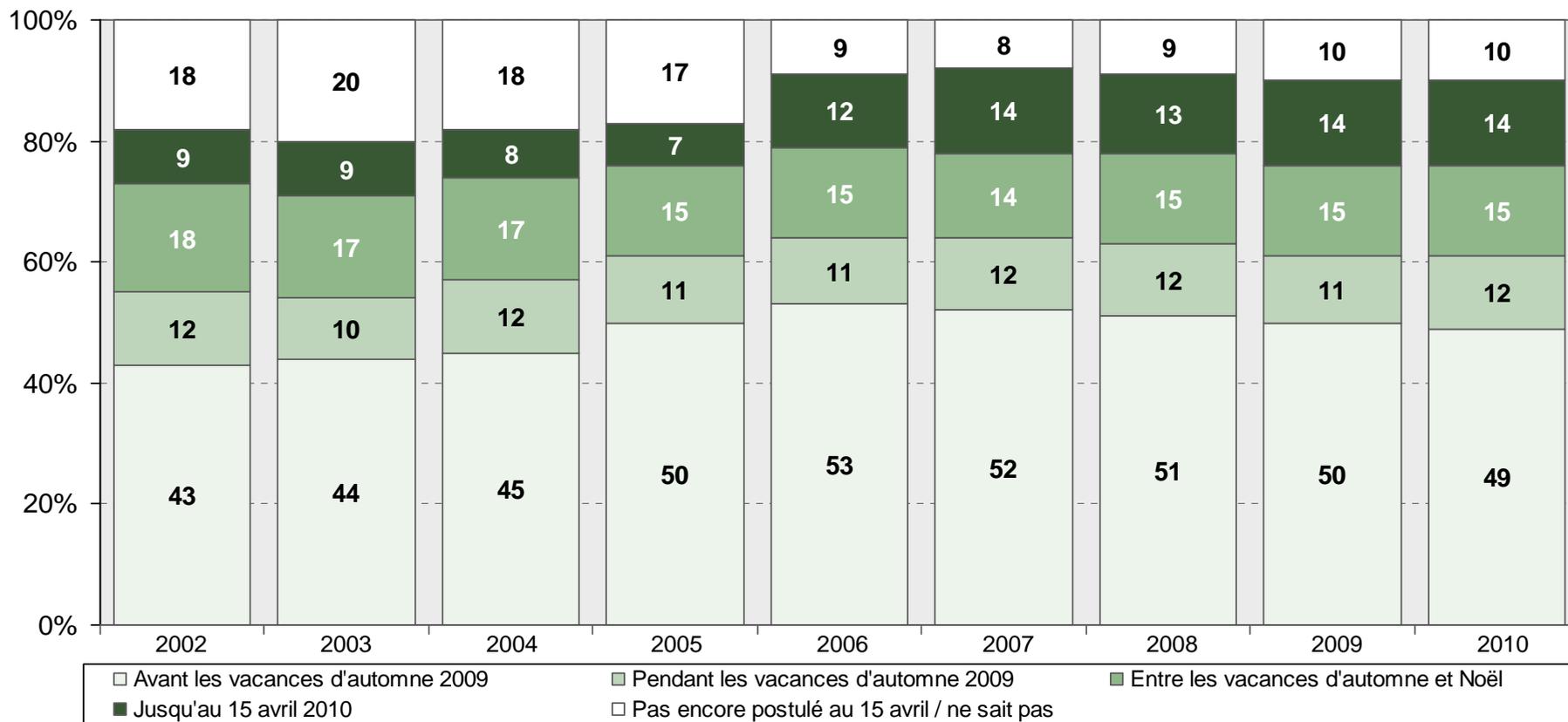
Nationalités : les jeunes étrangers ont commencé à postuler un peu plus tard que les jeunes suisses. Au 15 avril toutefois, 90 % des jeunes suisses et 92 % des jeunes étrangers avaient déjà postulé une fois.

En moyenne, 11 postulations ont été rédigées pour chaque profession d'apprentissage suscitant un intérêt. Selon la profession désirée cependant, les postulations sont sensiblement plus nombreuses. La branche des « Services », avec 18 postulations par place d'apprentissage, obtient le meilleur score sur ce plan.

Chaque dixième postulation en moyenne conduit à un succès. Dans les branches à forte demande, les postulations nécessaires sont plus nombreuses jusqu'à obtention d'un accord.

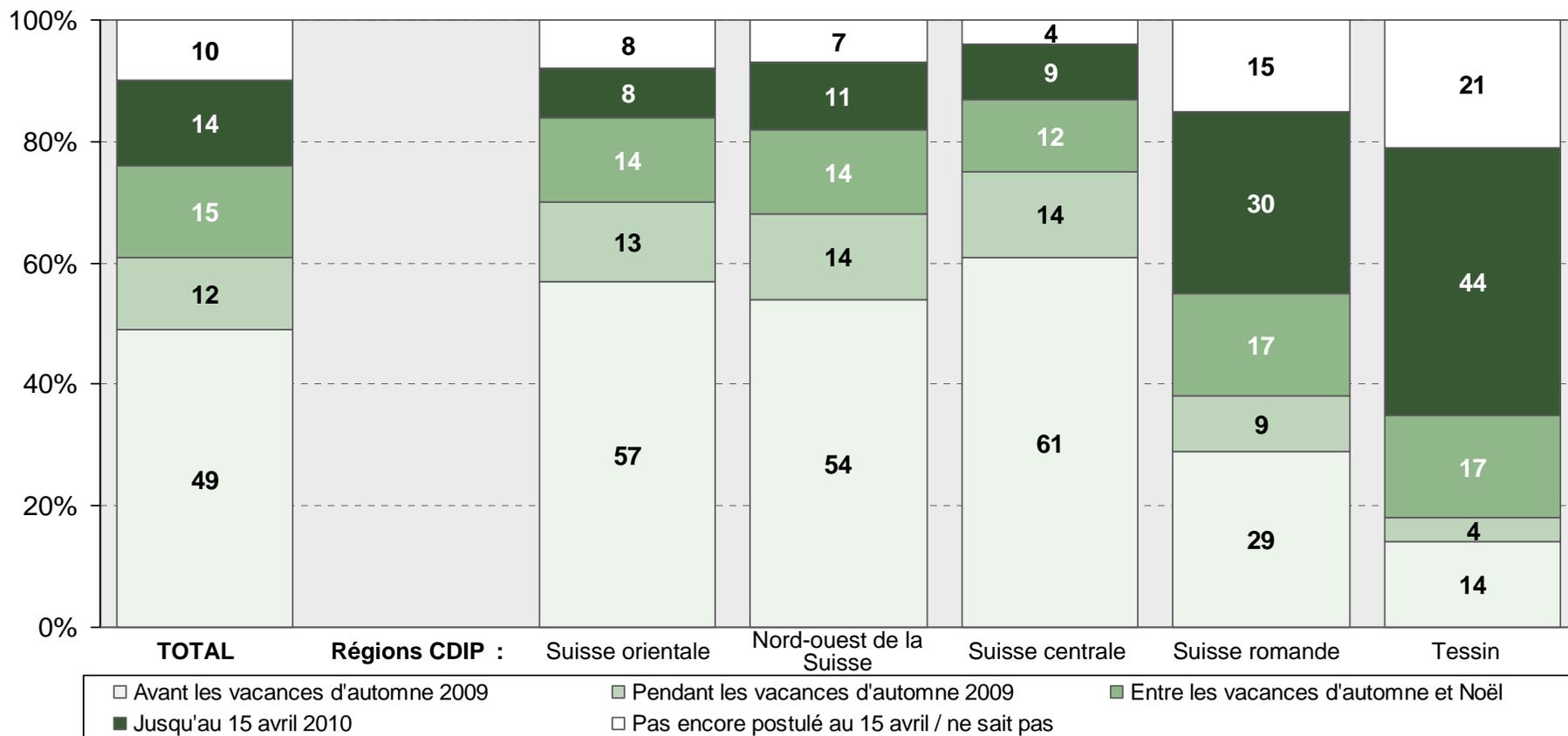
Moment de la première postulation à une place d'apprentissage

- § 90 % des intéressés par une place d'apprentissage ont postulé à une telle place jusqu'au jour de référence (15 avril).
- § À peine la moitié des jeunes ont postulé pour la première fois avant les vacances d'automne 2009 déjà.



Moment de la première postulation à une place d'apprentissage, selon les régions

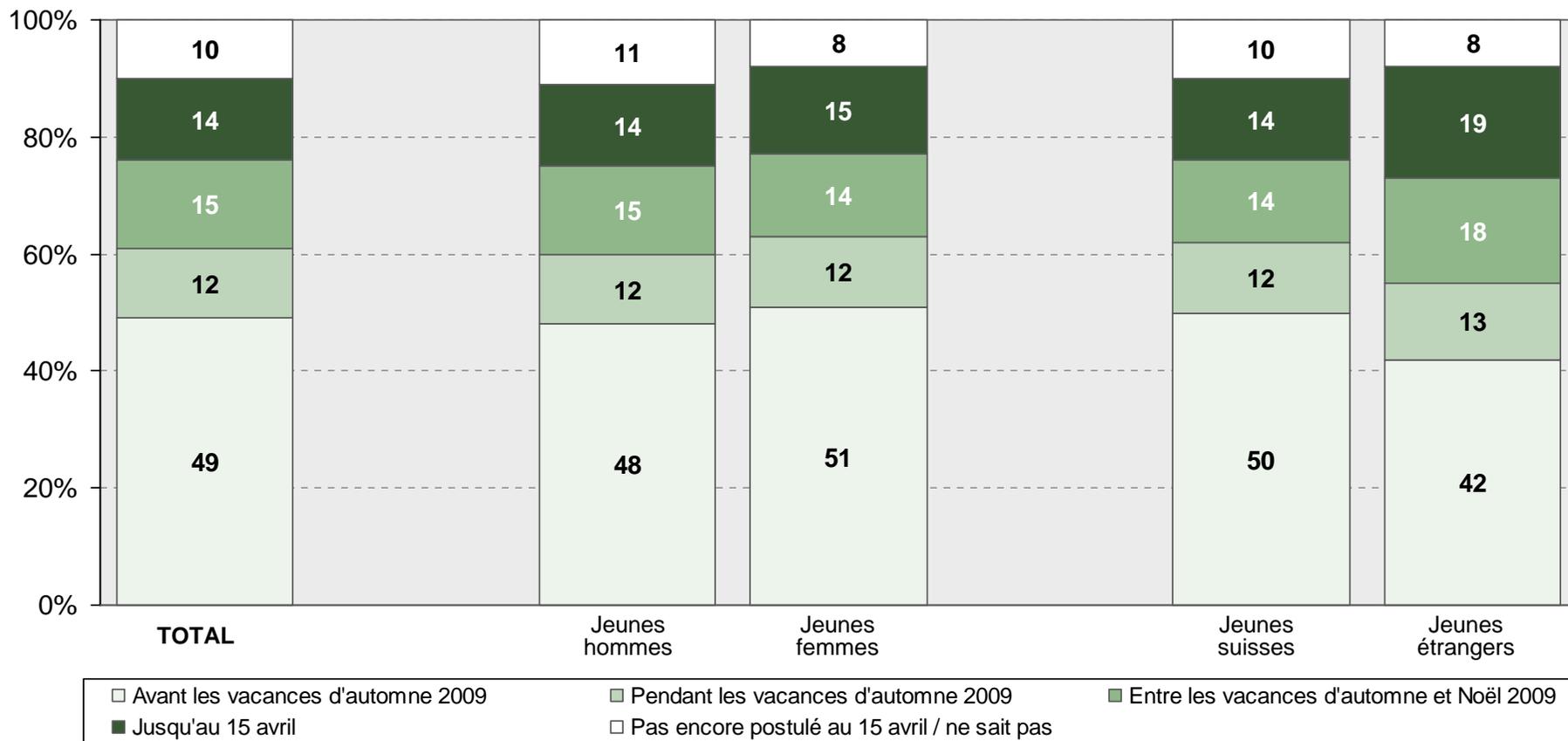
- § En Suisse alémanique, la recherche de places d'apprentissage commence traditionnellement plus tôt qu'en Suisse romande et au Tessin.
- § Concrètement, plus de 90 % des jeunes intéressés par un apprentissage ont postulé jusqu'à la mi-avril en Suisse alémanique, 85 % en Suisse romande et 79 % au Tessin.



Les données pour la région du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90)

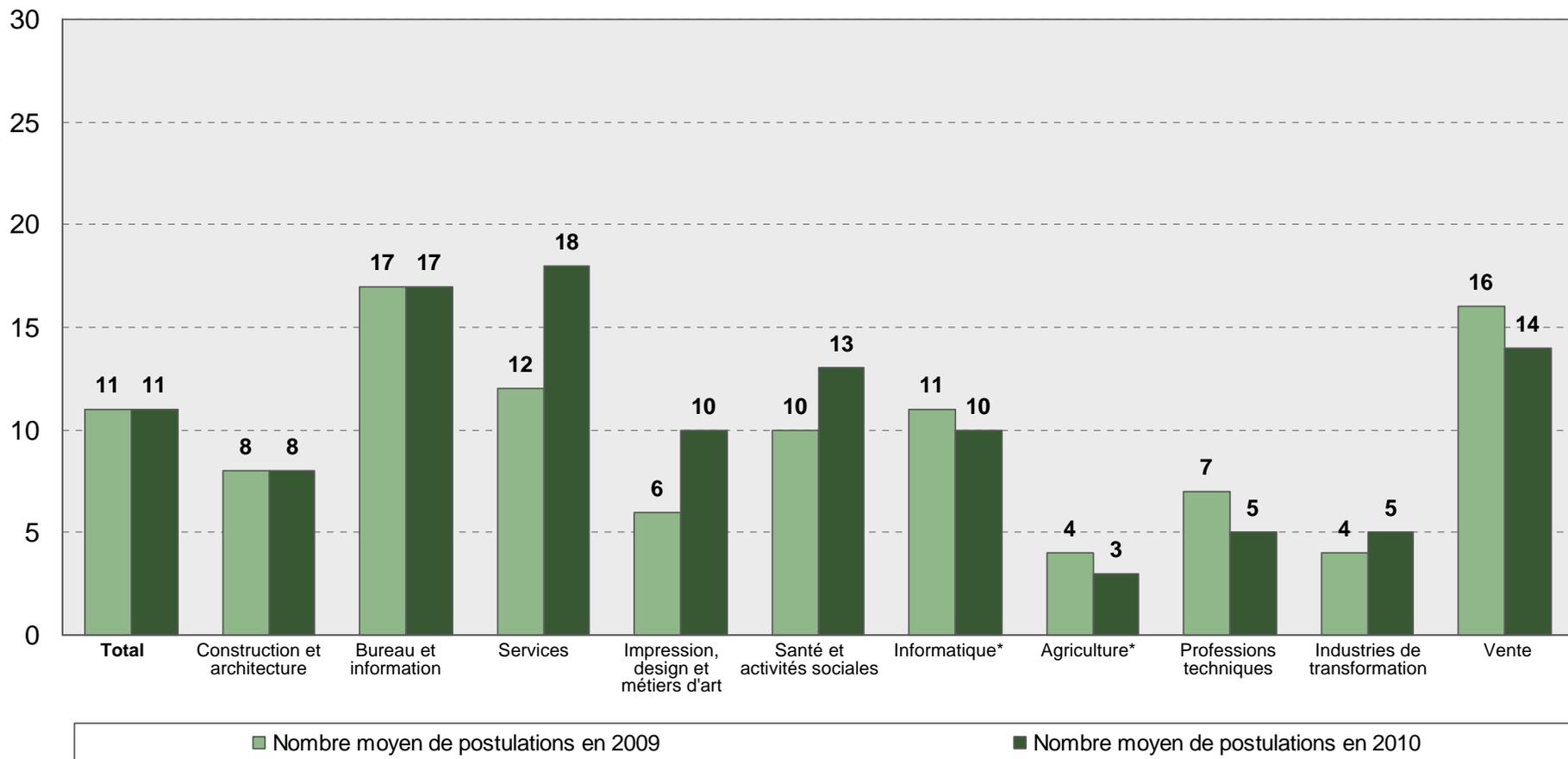
Moment de la première postulation à une place d'apprentissage, selon les sexes et les nationalités

- § Les jeunes femmes ont postulé pour la première fois par écrit avant les vacances d'automne déjà un peu plus souvent que les jeunes hommes.
- § 50 % des jeunes suisses ont postulé au moins une fois par écrit à une place d'apprentissage avant les vacances d'automne déjà. Cette part est sensiblement plus basse chez les jeunes étrangers, avec 42 %. Jusqu'au jour de référence toutefois, plus de 90 % des jeunes étrangers avaient postulé.



Nombre de postulations écrites par profession

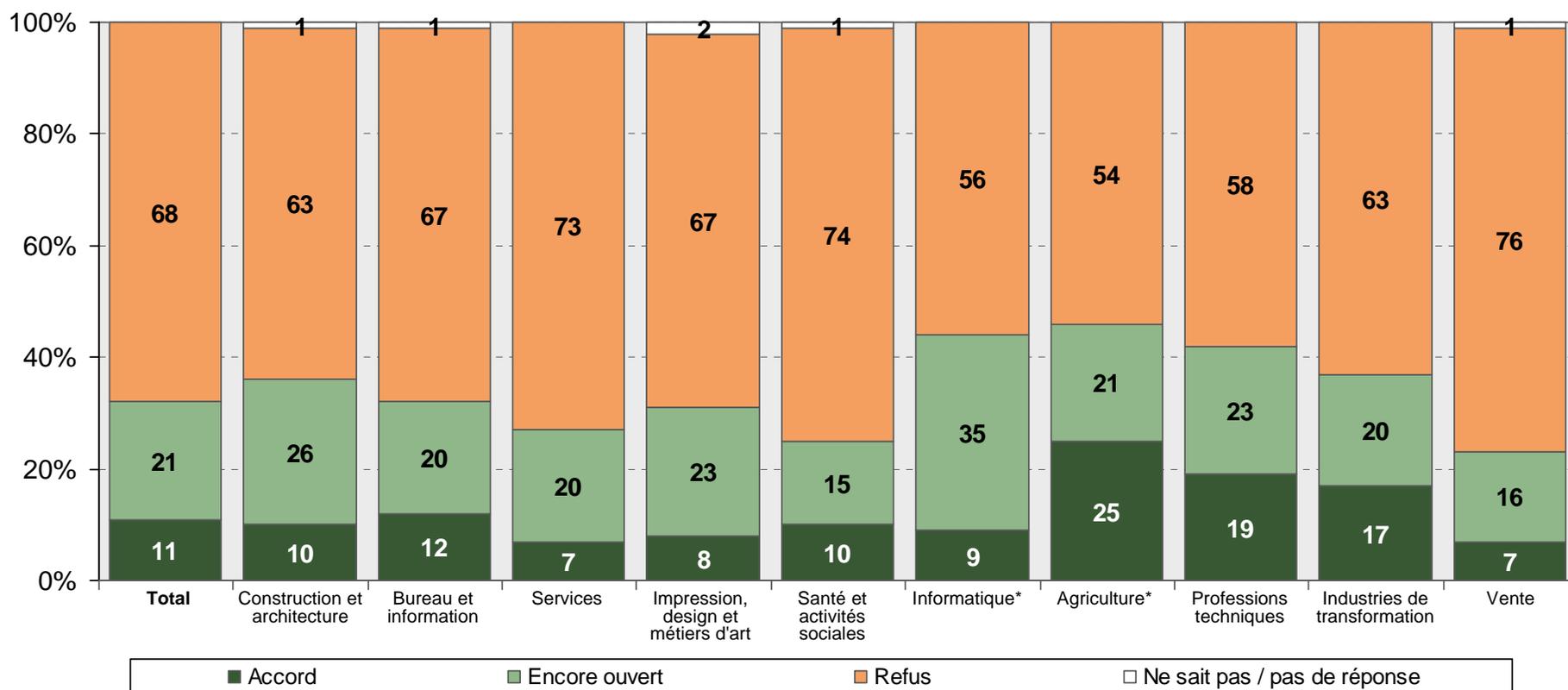
- § En moyenne, 11 postulations par profession ont été rédigées en 2010.
- § Les jeunes intéressés ont rédigé le plus grand nombre de postulations pour les branches « Services », « Bureau et information » ainsi que « Vente ».
- § Le nombre de postulations pour la branche des « Services » est sensiblement plus élevé que l'an dernier.



* Les données sur les branches «Informatique» et «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Etat des postulations, selon les branches

- § Jusqu'au jour de référence, le 15 avril 2010, chaque dixième postulation a débouché sur un accord. Deux tiers de toutes les postulations ont essuyé des refus.
- § Les accords les plus nombreux ont été obtenus dans les branches « Professions techniques », « Construc-tion et architecture » et « Industries de transformation ».
- § Les refus les plus nombreux ont été observés dans les branches « Vente », « Services » et « Santé et acti-vités sociales ».



* Les données sur les branches «Informatique» et «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage

68 % de tous les jeunes intéressés par une place d'apprentissage ont déjà obtenu l'accord correspondant.

Branches : les accords les plus nombreux ont été obtenus dans la branche des « Industries de transformation » (76 %). Ils sont les moins nombreux dans les branches « Informatique » (56 %) ainsi qu'« Impression, design et métiers d'art » (53 %).

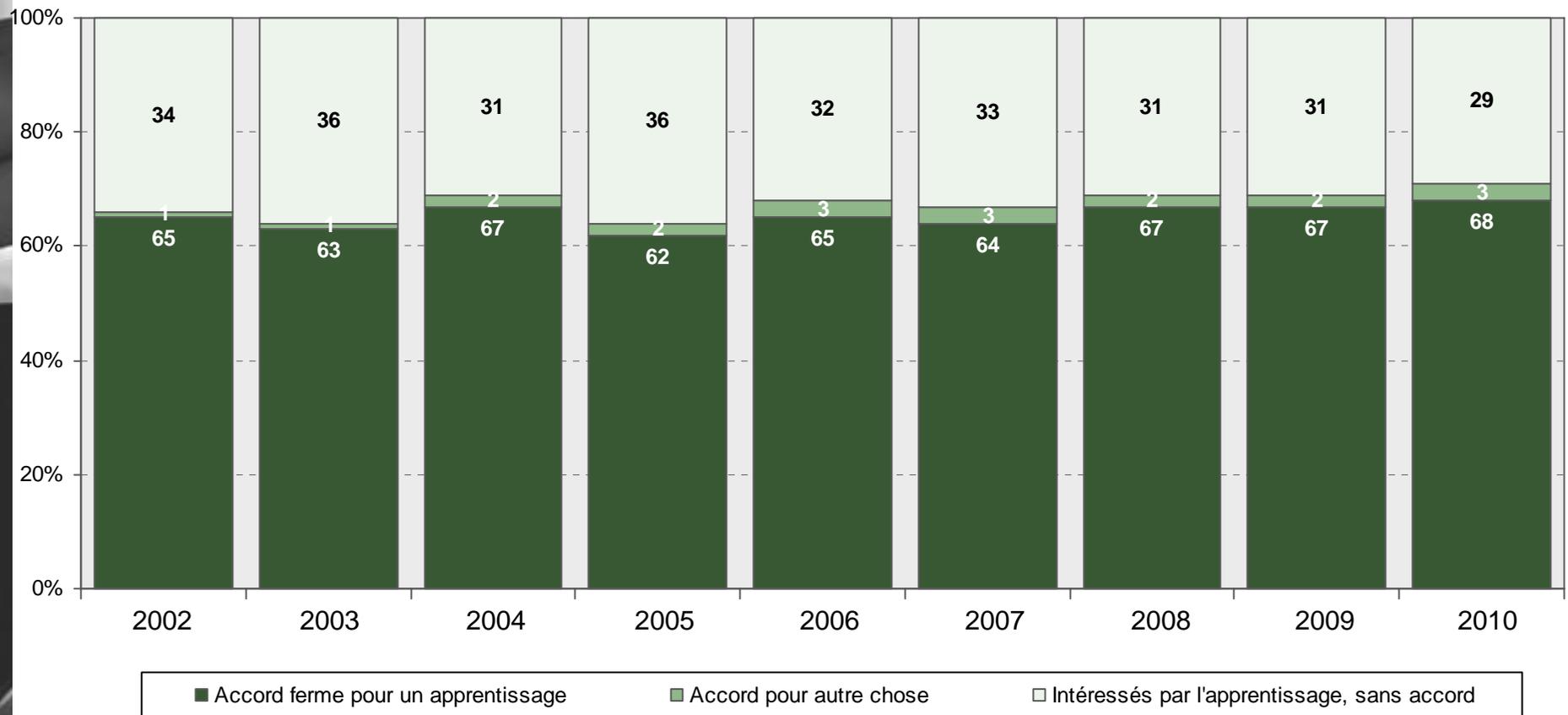
Régions linguistiques : en Suisse romande (43 %) et au Tessin (34 %), la proportion des jeunes ayant obtenu un accord pour une place d'apprentissage au 15 avril 2010 est sensiblement inférieure à celle de Suisse alémanique (76 %).

Sexes : la part les jeunes hommes disposant d'un accord s'élève à 68 % et celle des jeunes femmes à 67 %.

Nationalités : alors que chez les jeunes suisses qui s'intéressent à une place d'apprentissage, 71 % ont déjà obtenu l'accord correspondant, cette part n'est que de 48 % chez les jeunes étrangers.

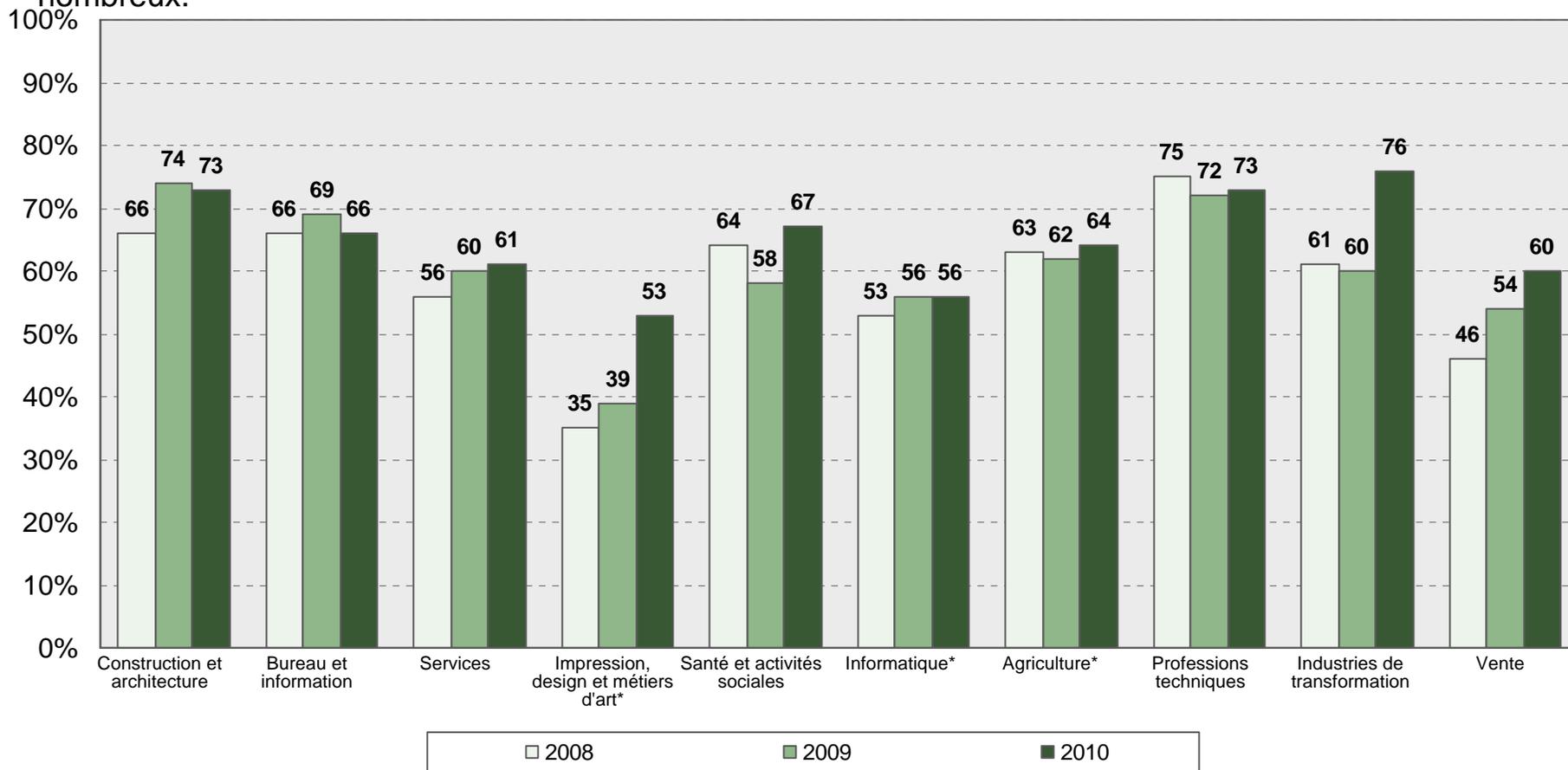
Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage

- § A côté des 68 % de jeunes qui disposent déjà d'un accord pour un apprentissage, 3 % d'autres ont obtenu au jour de référence un accord pour une autre solution.
- § En 2010, la part des jeunes qui n'ont encore obtenu aucun accord, avec 29 %, est inférieure à celle relevée dans les années 2002 à 2009.



Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage, selon les branches

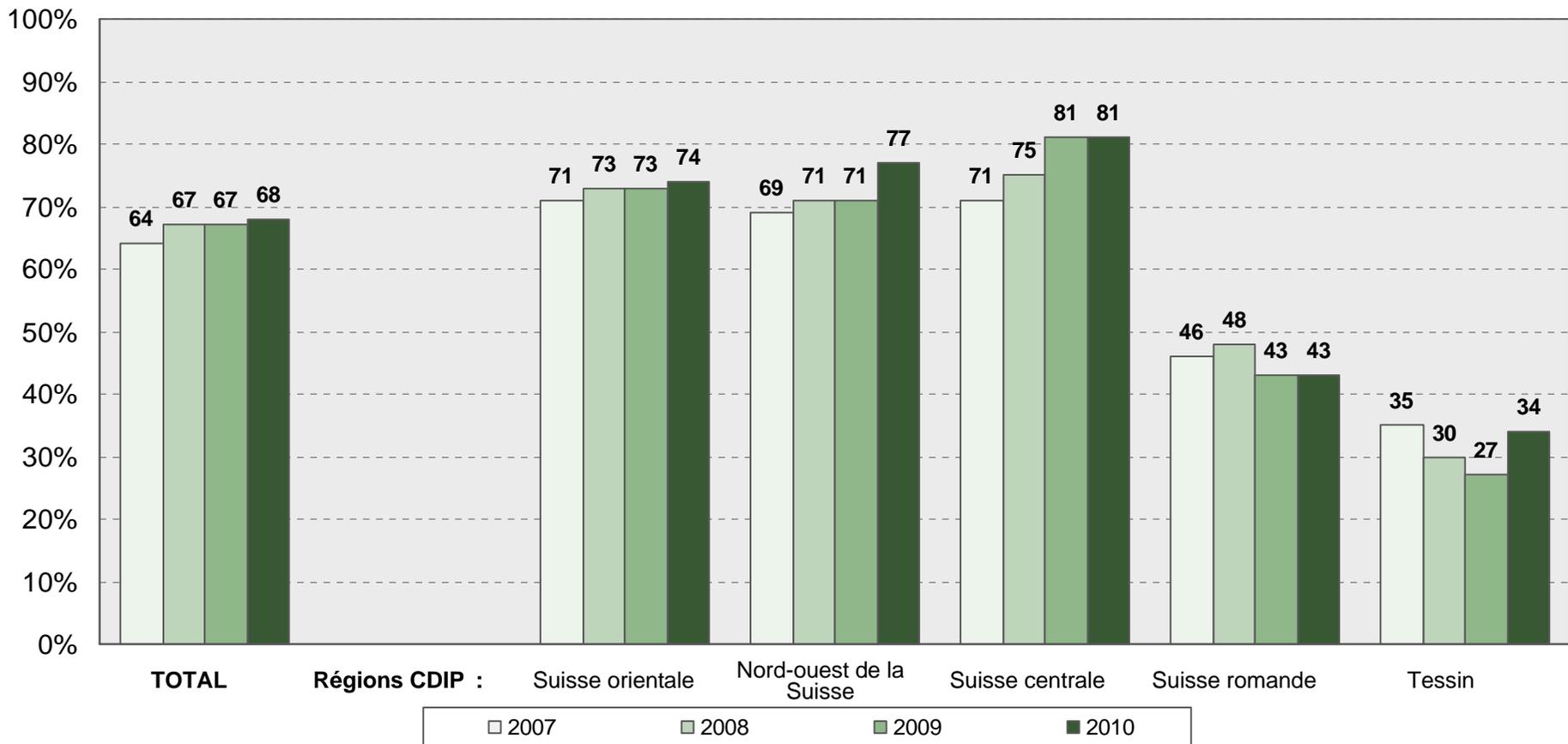
- § Proportionnellement, les accords les plus nombreux ont été enregistrés dans les branches « Industries de transformation », « Construction et architecture » ainsi que « Professions techniques ».
- § Dans les « Industries de transformation », par rapport à 2009, les accords sont sensiblement plus nombreux.



* Les données sur les branches « Impression, design et métiers d'art », « Informatique » et « Agriculture » sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage, selon les régions

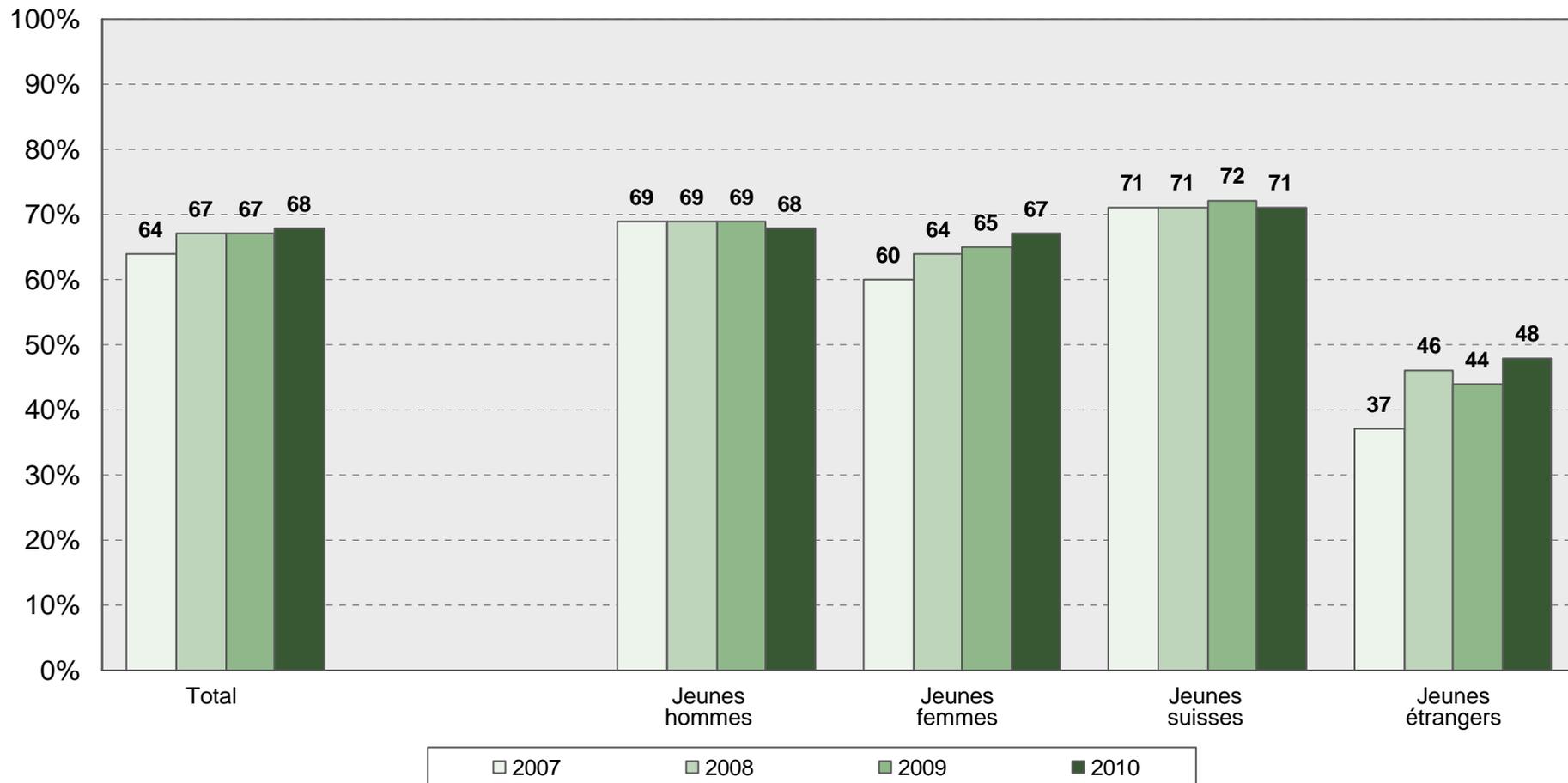
- § Les accords les plus nombreux pour une place d'apprentissage ont été obtenus en Suisse centrale.
- § En Suisse romande et surtout au Tessin, moins de la moitié des jeunes intéressés par l'apprentissage disposent déjà d'un accord, l'attribution des places ayant lieu plus tard dans ces deux régions.



Les données pour la région du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90)

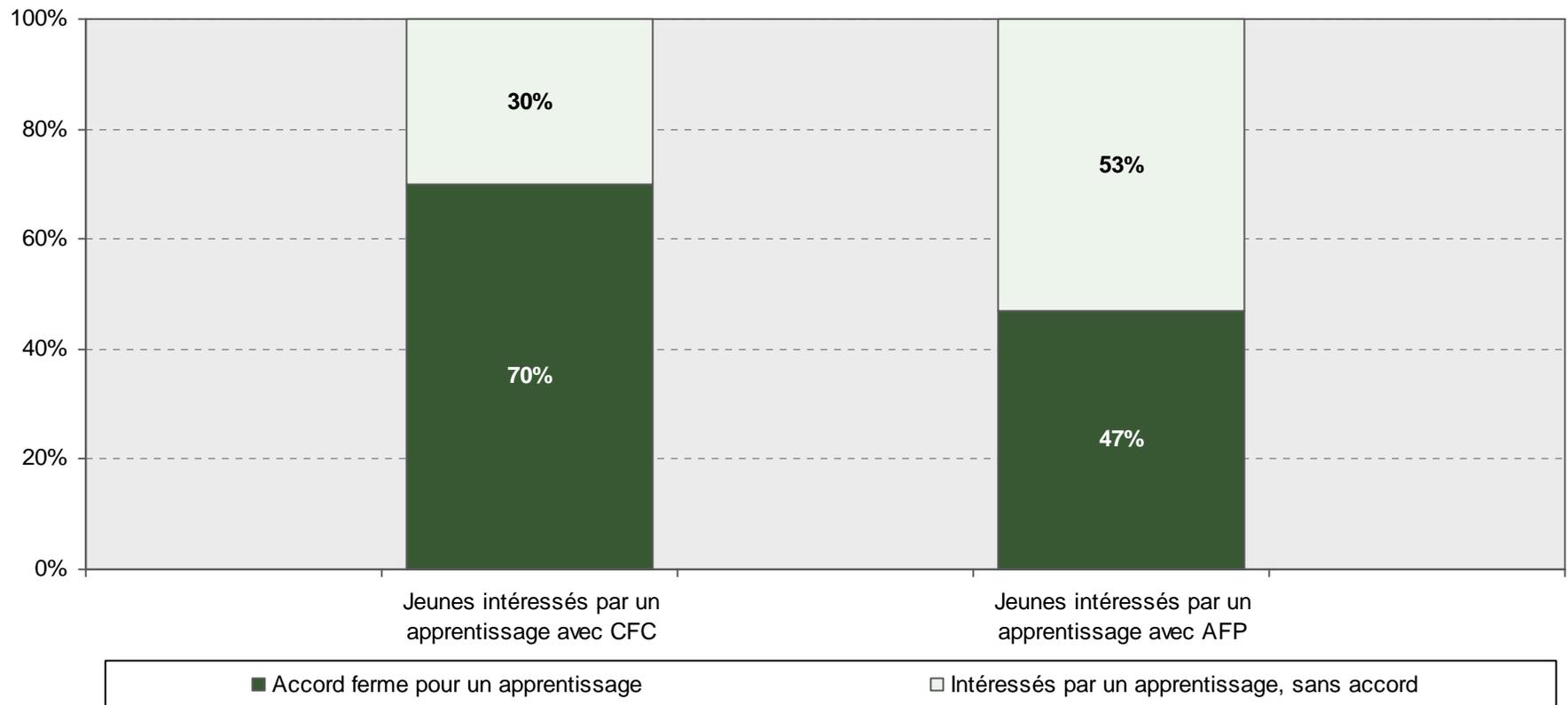
Situation des accords chez les jeunes intéressés par l'apprentissage, selon les sexes et les nationalités

- § Ces dernières années, la part des jeunes femmes disposant d'un accord pour une place d'apprentissage a constamment augmenté, pour atteindre désormais le même niveau que chez les jeunes hommes.
- § Des différences sensibles ont été observées sur le plan des nationalités : à peine la moitié des jeunes étrangers disposent déjà d'un accord.



Situation des accords chez les jeunes intéressés par des places d'apprentissage avec CFC et AFP

- § Alors que la majorité des jeunes intéressés par un apprentissage avec CFC ont déjà obtenu un accord, c'est le cas d'à peine moitié des jeunes intéressés par un apprentissage avec AFP.
- § En raison des mentions multiples, certains jeunes peuvent avoir manifesté un intérêt tant pour l'apprentissage avec CFC que pour l'apprentissage avec AFP.



Les données sur les jeunes intéressés à une place d'apprentissage avec AFP sont basés sur un petit échantillon (n < 90)

Jeunes intéressés par un apprentissage, mais sans accord

- § 14 % des jeunes placés face au choix d'une formation s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage, mais ne disposent encore d'aucun accord.
- § La plupart des jeunes qui s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage sans disposer encore d'aucun accord sortent d'une préparation à la formation professionnelle initiale ou d'une solution transitoire.
- § La part des jeunes étrangers est sensiblement plus élevée que celle des jeunes suisses.

Aucun accord pour une place d'apprentissage							
Base : jeunes placés face au choix d'une formation (total)	Intéressés exclusivement par un apprentissage						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	15 %	18 %	15 %	15 %	14 %	14 %	14 %
Sexes :							
- Masculin	17 %	20 %	15 %	15 %	16 %	15 %	15 %
- Féminin	13 %	16 %	16 %	15 %	12 %	13 %	12 %
Statut de formation actuel :							
- Scolarité obligatoire	14 %	15 %	14 %	12 %	11 %	11 %	10 %
- Classe de maturité	9 %	13 %	3 %	3 %	2 %	6 %	5 %
- Préparation à la formation professionnelle initiale	n.a.	n.a.	18 %	22 %	22 %	21 %	22 %
- Solution transitoire	n.a.	n.a.	23 %	25 %	23 %	17 %	20 %
Nationalités :							
- Suisses/esses	12 %	14 %	13 %	12 %	11 %	12 %	12 %
- Etrangers/ères	31 %	36 %	30 %	31 %	27 %	26 %	26 %



Annexes

Remarques

Nombre de jeunes en fin de scolarité, par année

Les données sur le nombre de jeunes en fin de scolarité, par année, proviennent de la publication « Scénarios 2009-2018 pour la scolarité obligatoire », de l'Office fédéral de la statistique (OFS), pour le scénario « neutre ».

Répartition par branches des professions d'apprentissage

La répartition par branches des professions d'apprentissage selon l'ISCED, que l'Office fédéral de la statistique utilise lui aussi, a été introduite dans l'enquête « Baromètre des places d'apprentissage » en avril 2008. La liste complète d'affectation aux branches des différentes professions figure dans la « Description de l'étude » séparée.

Entrées en formation professionnelle initiale

Les données sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour chaque année proviennent de la publication « Statistique de la formation professionnelle initiale » de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations professionnelles initiales non réglementées par la LFPr (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations professionnelles initiales avec attestations fédérales et stages (les formations transférées au secteur tertiaire de la CRS ne sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, sans les prolongations de durée, sans les poursuites de l'enseignement à partir de la 2^e année, sans les contrats de stages).

Définitions des groupes cibles

Echantillon de départ des entreprises

Toutes les entreprises occupant au moins 2 employés. En 2010 pour la première fois, le secteur primaire (agriculture et économie forestière) a été intégré à l'échantillon. Les résultats décrits sont basés sur les informations données par les fournisseurs de places d'apprentissage lors de l'année 2010 de l'enquête.

Personnes cibles de l'enquête auprès des jeunes

Jeunes gens âgés de 14 à 20 ans qui se trouvent placés face au choix d'une formation (niveau secondaire II). Face au choix d'une formation signifie que le jeune homme ou la jeune fille est confronté(e) cette année à la décision relative à la nouvelle orientation de sa formation. Il peut s'agir de jeunes qui arrivent au terme de leur scolarité obligatoire, mais aussi de jeunes qui sortent d'une solution transitoire, d'une école de culture générale ou d'un apprentissage interrompu.

Description de l'étude :

Baromètre des places d'apprentissage Avril 2010

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

Sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT



Qualitätsgarantie Garantie de qualité Garanzia di qualità

Luzern:
Spannortstrasse 7/9
CH-6000 Luzern 4
Tel 041 367 73 73
luzern@link.ch

Lausanne:
Rue de Bourg 11
CH-1002 Lausanne
Tel 021 317 55 55
lausanne@link.ch

Zürich:
Flurstrasse 30
CH-8048 Zürich
Tel 044 497 49 49
zurich@link.ch

Lugano:
Via Landriani 3
CH-6900 Lugano
Tel 091 913 87 87
lugano@link.ch

www.link.ch

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2010

Editeur : Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction : Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Susanne Graf

Sommaire

1. Situation initiale et données du problème.....	4
2. Déroulement de l'enquête	4
2.1 Concept de base.....	4
2.2 Enquête auprès des entreprises	5
2.2.1 Population de base	5
2.2.2 Groupe cible.....	5
2.2.3 Procédé de sélection	5
2.2.4 Méthode d'investigation	5
2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation	6
2.2.6 Pondération des données	6
2.2.7 Extrapolation	7
2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	8
2.3.1 Population de base	8
2.3.2 Groupe cible.....	8
2.3.3 Procédé de sélection	8
2.3.4 Méthode d'investigation	10
2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation	11
2.3.6 Pondération des données	12
2.3.7 Extrapolation	12
3. Réalisation des interviews	13
4. Base de données des formations professionnelles initiales.....	14
5. Evaluation des données et établissement du rapport.....	14
ANNEXE A : FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	15
ANNEXE B : CONTENU DU QUESTIONNAIRE ENTREPRISES	19
ANNEXE C : CONTENU DU QUESTIONNAIRE JEUNES	21

Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de « Baromètre des places d'apprentissage ».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK de recherche marketing et sociale. L'Institut LINK a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- § Il présente des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. Les résultats de l'échantillon sont extrapolés à la population de base définie.
- § Les enquêtes sont exhaustives. La situation des entreprises offrant des places d'apprentissage et celle des demandeurs de ces places doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- § Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacun des éléments principaux (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mis en œuvre de façon modulaire.
- § Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition rapidement.
- § Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment de façon à permettre des comparaisons précises.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande : les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une première enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins 2 employés. Jusqu'à 2009, les entreprises du secteur primaire en étaient exclues. A partir de 2010, les entreprises de tous les secteurs sont intégrées à la population de base.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou pour la première fois). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la constitution de l'échantillon de départ, la population de base est répartie en couches selon les critères suivants :

- § Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- § Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)

La taille brute de cet échantillon se monte à 7100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

De plus, pendant toute la durée de l'étude, LINK a tenu à la disposition des entreprises une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée. En outre, depuis 2006, trois adresses e-mail ont également été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements online (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocino@link.ch).

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 6016 entreprises de deux employés au moins sur les 7100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2367 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation :

Questionnaires expédiés	7100	100 %
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	79	1.1 %
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre biais)	63	0.9 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	848	12.0 %
- Refus par écrit	7	0.1 %
- Refus par téléphone	58	0.8 %
- Problèmes de langue	6	0.1 %
- Autres échecs	23	0.3 %
Réponses au questionnaire, au total	6016	84.7 %

Réponses au questionnaire, au total	6016	100 %
è dont avec apprentis, au total	2367	39.3 %
è dont par écrit	903	è 38.1 %
è dont online	774	è 32.7 %
è dont par téléphone	690	è 29.2 %
è dont sans apprentis, au total	3649	60.7 %
è dont par écrit	1786	è 48.9 %
è dont online	419	è 11.5 %
è dont par téléphone	1444	è 39.6 %

La saturation se monte ainsi au total à 84.7 % des questionnaires expédiés, et ainsi donc à un niveau légèrement inférieur à celui de 2009 (86.3 %).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- § Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- § Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- § Répartition NOGA (dès 2010 selon la norme NOGA 2008 avec 48 classes).

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique¹ et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'appr. attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2010 :

- § Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête : 2 449 places
- § Entrées en formation professionnelle initiale selon l'OFS : 79 174 places
- § $H_{2010} = 79\,174 / 2\,449 = 32.3$
- § Nombre de places offertes en 2010 = $32.3 * 2\,358 \sim 76\,000$ places.

¹ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale» de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la LFP (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages (les formations transférées au secteur tertiaire de la CRS ne sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, sans les prolongations de durée, sans les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, sans les contrats de stages).

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, on interroge dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK tous les ménages quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60'000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou pas des personnes âgées de 10 à 19 ans.

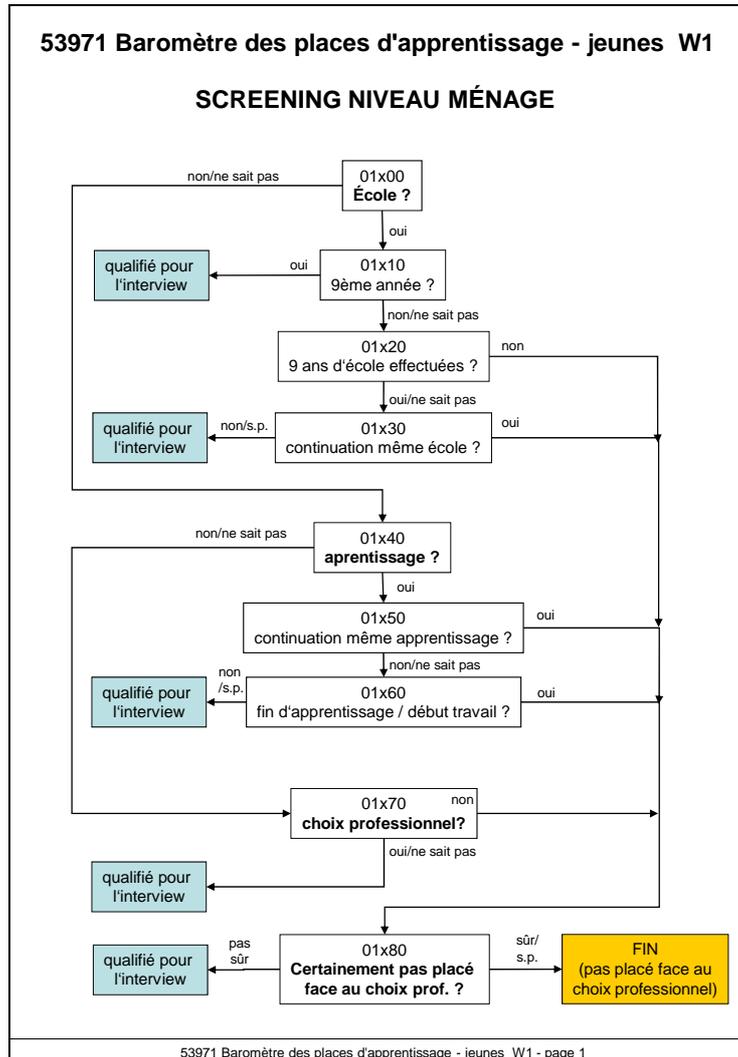
Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans², on enregistre lors d'un premier contact téléphonique tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans et on détermine pour chaque jeune personne si elle fait effectivement partie de notre groupe cible.

En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- § se trouvent actuellement en 9^e année de scolarité
- § interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- § interrompent cet été une formation professionnelle initiale
- § commencent cet été une nouvelle formation (par exemple formation professionnelle initiale / école) ou une année de transition.

² Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 14 à 20 ans.

Cette condition est tirée au clair de manière détaillée à l'aide d'une interview de recrutement complète au niveau des ménages :



Pour éviter dans la mesure du possible de perdre des personnes cibles lors du recrutement au niveau des ménages, une question de contrôle supplémentaire a été posée pour la première fois en 2010 à toutes celles qui ne se sont pas qualifiées par l'une des questions clés : « Etes-vous sûr que X ne se trouvera pas confronté au choix d'une profession cet automne ? » Si la réponse à cette question a été « Non, certainement pas », la personne cible correspondante est réputée recrutée.

Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible :

- § Poursuite de la scolarité obligatoire
- § Formation professionnelle initiale terminée et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- § Gymnasiens/ennes : jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire – cet été gymnase)
- § Etudiants/es : jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK à Lucerne, à Lausanne et à Lugano. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été fixés. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 11 %, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées se situe dans une proportion légèrement inférieure à celle de l'année précédente (2009 : 13 %).

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé :

Total des adresses de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)	63 176	100 %
- Adresses non utilisées, y compris adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	46 191	73.1 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	16 985	26.9 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	16 985	100 %
- Echecs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	6 053	35.6 %
- Refus	676	4.0 %
- Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue)	1 253	7.4 %
Total des ménages avec jeunes recrutés	9 003	53.0 %

Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés	13 519	100 %
- Non appartenance au groupe cible clé	9 994	73.9 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3 525	26.1 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3 525	100 %
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	762	21.6 %
Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une formation	2 763	78.4 %

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre :

- § Cantons (26 classes)
- § Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- § Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique ³), seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

³ Les indications de nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: « Eco-liers, écolières et étudiants 2008/09 », de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 78-3-303-15498-4).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9^e classe selon statistique 8^e classe l'année précédente}}{\text{Nombre des jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation :

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une form.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une form. selon enquête}$$

Concrètement pour 2010 :

§	Nombre estimé des jeunes en 9 ^e année scolaire 2009/2010 selon la statistique de la 8 ^e classe 2008/2009 :	84 000
§	Nombre de jeunes en 9 ^e année scolaire selon l'enquête :	1 691
§	$H_{2010} = 84\,000 / 1\,691 = 49.7$	
§	Nombre de pers. face au choix d'une formation en 2010 = $49.7 * 2\,725$	~ 135 500

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006 et 2010. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux annexes A et B de la présente description de l'enquête.

La période de réalisation de la première enquête de 2010 a été la suivante :

§	Expédition des questionnaires aux entreprises :	25 mars 2010 ⁴
§		
§	Rappels téléphoniques aux entreprises :	22 avril au 7 mai 2010
§	Délai final de réception des questionnaires des entreprises :	12 mai 2010
§	Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes :	8 au 24 avril 2010

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler et Katrin Frei. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant : Susanne Graf (responsable du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Fabio Figlioli (programmation online), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Andrea Holenstein (direction de terrain, CATI Lausanne), Petra Sibbern (direction de terrain, CATI Lugano), Anne-Marie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données).

⁴ L'envoi des questionnaires a lieu habituellement au début du mois d'avril. Comme cette année le 1^{er} avril tombait la veille du Vendredi-Saint, les questionnaires ont été expédiés plus tôt que d'habitude.

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données compte 317 entrées en 2010. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions aux différentes branches figure au complet à l'annexe A de la présente description de l'étude.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons : pour 2500 interviews max. +/- 2 %, pour 1000 interviews max. +/- 3,2 %, pour 500 interviews max. +/- 4,5 % et pour 100 interviews max. +/- 10 %.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport détaillé de résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Le rapport condensé et le rapport détaillé de résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse : www.bbt.admin.ch.

Annexe A : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP	ETANCHEUR
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP	FERBLANTIER CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	AIDE-FERBLANTIER AFP	GEOMATICIEN CFC
	CALORIFUGEUR-TOLIER	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	CARRELEUR	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	CARTOGRAPHE	MACON
	CHARPENTIER	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS EN BETON PREFABRIQUES CFC	MARBRIER DU BATIMENT CFC
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES	MONTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC	MONTEUR D'ECHAFAUDAGES
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC	MONTEUR SANITAIRE
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE CFC
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES	PAVEUR CFC
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)	PEINTRE EN BATIMENTS
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC	PLATRIER
	COUVREUR	PLATRIER-PEINTRE
	DESSINATEUR CFC	POELIER-FUMISTE
	DESSINATEUR D'INTERIEURS	POLYBATISSEUR CFC
	DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	POSEUR DE PIERRE AFP
	DESSINATEUR EN BATIMENT	POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS
	DESSINATEUR EN GENIE CIVIL	STORISTE
	TAILLEUR DE PIERRE CFC	
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE)
	ASSISTANT DE BUREAU AFP	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ELARGIE)
	ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE	EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL M (MATURITE PROFESSIONNELLE)
	EMPLOYE DE COMMERCE	PRATICIEN DE BUREAU

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
SERVICES	AGENT DE TRAIN	EMPLOYE EN HOTELLERIE AFP
	AGENT D'EXPLOITATION CFC	EMPLOYE EN INTENDANCE AFP
	AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE	EMPLOYE EN RESTAURATION AFP
	AIDE-SOIGNANT EN GERIATRIE	ESTHETICIEN CFC
	ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC	GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC
	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC	MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS)
	PRATICIEN D'EXPLOITATION	NETTOYER DE BATIMENTS
	COIFFEUR CFC	NETTOYEUR DE TEXTILES CFC
	CONDUCTEUR DE CAMION	RAMONEUR
	CUISINIER CFC	RECYCLEUR
	EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE	SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE
	EMPLOYE DE BUREAU FERROVIAIRE	SOCIAGOGUE
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIQUES AFP	SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC
	EMPLOYE DE REMONTEES MECANIQUES CFC	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS	SPORTIF PROFESSIONNEL
EMPLOYE EN CUISINE AFP		
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	BIJOUTIER CFC	PEINTRE EN PUBLICITE ET DECORATION
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA	PEINTRE SUR CERAMIQUE
	CREATEUR DE TEXTILES	PEINTRE VERRIER CFC
	CREATEUR EN TISSAGE	PHOTOGRAPHE
	DECORATEUR D'INTERIEURS	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	DECORATEUR-ETALAGISTE	POLYDESIGNER 3D CFC
	FAÇONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES	POLYGRAPHE CFC
	FACTEUR DE PIANOS	POTIER
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES	REALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE	REALISATRICE PUBLICITAIRE CFC
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE CFC	RELIEUR
	FACTEUR D'ORGUES	REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT
	FLEURISTE AFP	REPROGRAPHE
	FLEURISTE CFC	SCULPTEUR SUR BOIS
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)	SCULPTEUR SUR BOIS CFC
	GRAPHISTE CFC	SCULPTEUR SUR PIERRE CFC
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE	SERIGRAPHE
	LUTHIER	SERTISSEUR EN JOAILLERIE
	MEDIAMATICIEN	SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC
	MODELEUR-CERAMISTE	TECHNO-IMPRIMEUR
OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC	TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC	
ORFEVRE EN ARGENTERIE	VANNIER	
PEINTRE EN DECORS DE THEATRE	VANNIER CRÉATEUR CFC	
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE FAMILIALE	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	ASSISTANT DENTAIRE CFC	OPTICIEN
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC	ORTHOPEDISTE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC	ORTHOPÉDISTE CFC
	ASSISTANT MEDICALE CFC	TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC
INFORMATIQUE	INFORMATICIEN CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
AGRICULTURE	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)	ECUYER
	AGRICULTEUR AVEC SPECIALISATION EN AGRICULTURE	FORESTIER-BUCHERON CFC
	AGRICULTRICE CFC	GARDIEN D'ANIMAUX CFC
	AGROPRATICIEN AFP	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	ARBORICULTEUR	HORTICULTEUR (PAYSAGISME/ PLANTES VIV./PEPINIERE/FLORICULT.)
	ARBORICULTEUR CFC	JARDINIER-MARAICHER
	AVICULTEUR	MARAICHER CFC
	AVICULTEUR CFC	PALEFRENIER
	CAVALIER DE COURSE	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	CAVISTE	VITICULTEUR
CAVISTE CFC	VITICULTEUR CFC	
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX	LABORISTE
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP	MARECHAL-FERRANT CFC
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP	MARECHAL-FORGERON
	AIDE-MOULEUR AFP	MECANICIEN D'AUTOMOBILES
	ARMURIER	MECANICIEN DE PRODUCTION CFC
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	ASSISTANT EN TRAITEMENT DE SURFACE AFP	MECANICIEN DEUX-ROUES
	AUTOMATICIEN	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	AUTOMATICIEN CFC	MECANICIEN EN MOTOCYCLES
	CARROSSIER-PEINTRE CFC	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	CONSTRUCTEUR	MECANICIEN-BOITIER
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS	MECAPRATICIEN
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC	MICROMECHANICIEN
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	COUTELIER	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE	MONTEUR-ELECTRICIEN
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC	MONTEUR-FRIGORISTE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC	MOULEUR CFC
	DESSINATEUR-ELECTRICIEN	MOULEUR/EUSE DE FONDERIE
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU	OPERATEUR EN CHIMIE
	ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN EN VEHICULES	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	ELECTRONICIEN	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	ELECTRONICIEN CFC	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA	POLISSEUR
	ELECTROPLASTE	POLYMECHANICIEN
	ELECTROPLASTE CFC	POLYMECHANICIEN CFC
	ELECTROPRATICIEN (ZH)	PRATICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	FORGERON	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES	
PROFESSIONS TECHNIQUES	GRAVEUR	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BATIMENT
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BÂTIMENT CHAUFFAGE CFC
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONNEL DU RHABILLAGE	REPARATEUR D' AUTOMOBILES
	HORLOGER-PATICIEN	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	LABORANT CFC	TÉLÉMATICIEN CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	LABORANT EN CHIMIE	TOLIER EN CARROSSERIE
LABORANT EN PHYSIQUE	ZINGUEUR/-EUSE	
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE	GAINIER
	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC	GARNISSEUR DE MEUBLES
	AIDE-MENUISIER AFP	GARNISSEUR EN CARROSSERIE
	ARTISAN DU BOIS CFC	CONSTRUCTEUR APP. EN VERRE (BS)
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	LABORANT EN TEXTILE
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB	LAITIER
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)	MARBRIER CFC
	BOISSELIER	MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	BOTTIER-ORTHOPEDISTE	MENUISIER/EBENISTE
	BOUCHER-CHARCUTIER	MEUNIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC	MODELEUR DE FONDERIE
	BOULANGER-PATISSIER	PAPETIER
	CERAMISTE	PRATICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	CERAMISTE INDUSTRIEL	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	CHARRON	SCIEUR
	CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	CONFISEUR-PATISSIER-GLACIER	SELLIER
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)	TAILLEUR DE PIERRE
	CORDIER	TECHNOLOGUE EN EMBALLAGE CFC
	CORDONNIER	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES
	COURTEPOINTIERE	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE
	CREATEUR DE VETEMENTS	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	DOREUR-ENCADREUR CFC	TONNELIER
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP	TONNELIER CFC
ENNOBLISSEUR DE TEXTILES	TOURNEUR SUR BOIS	
FLEXOGRAPHE CFC	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC	
FROMAGER	VERRIER (NW)	
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP	LIBRAIRE CFC
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC	LOGISTICIEN AFP
	DROGUISTE	LOGISTICIEN CFC
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC	SERRURIER SUR VEHICULES CFC
AUTRES PROFESSIONS	CISELEUR	MODELISTE EN CHAUSSURES
	DANSEUR INTERPRÈTE CFC	MOULEUR DE CATELLES
	GARDE-FRONTIERE	AUTRE METIER

Annexe B : contenu du questionnaire entreprises

Interview par écrit / en ligne

Q0 : Formations professionnelles initiales offertes

Q1 : Combien d'apprentis votre entreprise forme-t-elle au total (de la 1^{re} à la 4^e année) en ce moment ?

Q2 : La décision concernant le nombre des places d'apprentissage offertes par votre entreprise avec début en 2010 (1^{re} année) a-t-elle déjà été définitivement prise ?

- Oui, définitivement
- Non, pas encore définitivement

Q3 : Combien de places d'apprentissage avec début en 2010 (1^{re} année) votre entreprise offrira-t-elle probablement ?

Q4 : Combien de ces places (cf. question 3) ont-elles déjà été attribuées au jour de référence – 15 avril 2010 – ou promises ferme à quelqu'un ?

Q5 : Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues à ce jour pour les places d'apprentissage avec début en 2010 (1^{re} année) indiquées à la question 3 ?

Q6 : Concernant la situation des places d'apprentissage de l'année dernière : en 2009, combien de places votre entreprise a-t-elle pu occuper par des apprentis (1^{re} année) ?

Q7 : Combien de places d'apprentissage (avec début en 2009) sont-elles demeurées vacantes en 2009 dans votre entreprise ?

Q8 : Depuis l'an dernier, l'offre de places d'apprentissage a-t-elle changé dans votre entreprise ?

- Oui, nous offrons davantage de places d'apprentissage
- Oui, nous offrons moins de places d'apprentissage
- Non, nous offrons autant de places d'apprentissage

Q9 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez davantage de places d'apprentissage aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, nouveaux départements dans l'entreprise)
- Forte demande de places d'apprentissage
- Souci d'assurer la relève dans la profession
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Autre, à savoir (noter svp)

Q9 : Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez moins de places d'apprentissage aujourd'hui? (Plusieurs réponses possibles)

- Situation économique actuelle
- Restructuration de l'entreprise (fusion, moins de départements dans l'entreprise)
- Demande faible / inexistante de places d'apprentissage
- Pas de candidats/tes qualifiés/ées sortant des écoles
- Il existe suffisamment de main-d'œuvre non qualifiée
- Nous n'offrons pas chaque année le même nombre de places d'apprentissage
- Manque de formateurs/trices d'apprentis

- Autre, à savoir (noter svp)

Annexe C : contenu du questionnaire jeunes

Interview téléphonique

<03000>

Puis-je vous demander tout d'abord ce que vous faites actuellement : fréquentez-vous encore l'école, vivez-vous une année de transition ou faites-vous autre chose?

<04000>

Parlons maintenant de la situation de cet été, et donc dès la fin de l'année scolaire 2009/2010 : que faites-vous cet été, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite? Si vous ne vous êtes pas encore décidé ou si vous vous intéressez à différentes choses, citez-moi s'il vous plaît les deux ou trois choses les plus importantes qui entrent en considération pour vous.

<05000>

Parmi ces activités, laquelle a-t-elle pour vous la première priorité, c'est-à-dire que préféreriez-vous faire? Et quelle activité vient-elle au deuxième rang de vos préférences?

<06000>

A quelles (*professions d'apprentissage/stages/préapprentissage*) vous intéressez-vous?

<07000>

J'ai maintenant quelques questions sur votre **place d'apprentissage**. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le jeudi 15 avril.

Avez-vous déjà postulé pour une place d'apprentissage de (*profession d'apprentissage*), ou pas? Vous pouvez me dire :

- Postulé et contrat d'apprentissage déjà signé
- Postulé et obtenu un accord verbal ferme
- Postulé, mais pas encore reçu d'accord / pas encore reçu de décision positive
- Pas encore postulé du tout
- Postulé mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

<08000>

Venons-en maintenant aux **écoles** que vous m'avez mentionnées. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le jeudi 15 avril.

Vous êtes-vous déjà inscrit à (*école*), ou pas?

- Inscrit et passé l'examen d'admission, respectivement été admis par cette école
- Inscrit, mais pas encore reçu d'accord / pas encore reçu de décision positive
- Pas encore inscrit
- Inscrit mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

<09000>

Venons-en maintenant à vos **autres intérêts**. Veuillez répondre à ces questions selon la situation valable le jeudi 15 avril.

Vous êtes-vous déjà inscrit à (*autre intérêt*), ou pas?

- Déjà un accord
- Inscrit ou postulé, mais pas encore reçu de décision positive
- Rien entrepris encore
- Inscrit mais refusé l'accord, resp. je fais maintenant autre chose

<10001>

Vous avez déjà un accord pour une place d'apprentissage de (*profession d'apprentissage*). Que pensez-vous : est-ce certain pour vous déjà maintenant que vous ferez votre apprentissage à cet endroit? Vous pouvez me dire...

- Je ferai certainement mon apprentissage à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

<13001>

Vous avez déjà un accord pour (*école*). Que pensez-vous : est-ce certain pour vous déjà maintenant que vous fréquenteriez cette école? Vous pouvez me dire...

- Je fréquenterai certainement cette école, à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

<14001>

Vous avez déjà un accord pour (*autre intérêt*). Que pensez-vous : est-ce certain pour vous déjà maintenant que c'est ce que vous ferez? Vous pouvez me dire...

- Je le ferai certainement à cet endroit
- Je postule encore ailleurs / je m'inscris encore ailleurs, respectivement j'attends encore une autre décision avant de me décider définitivement
- Ne sait pas / ne peut pas le dire pour le moment

<20000>

Laquelle des professions d'apprentissage auxquelles vous vous intéressez a-t-elle pour vous la première priorité, c'est-à-dire quelle profession préféreriez-vous exercer? Et laquelle vient-elle au second rang de vos préférences?

<25000>

Et quand, après les vacances d'été (depuis août), avez-vous pour la première fois postulé par écrit pour une place d'apprentissage?

- Avant les vacances d'automne
- Pendant les vacances d'automne
- Après les vacances d'automne, jusqu'à Noël
- Entre Noël et la mi-février
- Après la mi-février
- N'a pas encore postulé
- Ne sait pas / pas de réponse

<25100>

Vous avez déjà répondu à différentes questions sur les professions d'apprentissage. J'aimerais néanmoins maintenant savoir une fois encore très précisément combien de postulations écrites vous avez rédigées jusqu'au 15 avril pour chaque profession d'apprentissage.

<25400>

Si vous répartissez maintenant les (*nombre de postulations*) postulations pour la profession de (*profession d'apprentissage*). Pour combien d'entre elles avez-vous obtenu un refus, pour combien un accord et combien sont encore ouvertes? Si nécessaire, veuillez s'il vous plaît estimer ces nombres.

- RRR = Refus
- AAA = Accord
- OOO = Encore ouverte